



AECOM MCCCF et MDDEP

Étude patrimoniale du site historique du poste de relais pour le flottage du bois d'Opé mican

05-21912

Décembre 2011

Ont collaboré au présent rapport :

AECOM

Julien Rivard, urbaniste et géographe (chargé de projet et responsable principal des chapitres 4 et 5) Luce Cardinal, urbaniste

Dominique Rivard, professionnel en urbanisme et technicien en aménagement du territoire

Consultant en patrimoine

Paul Trépanier, historien d'art et d'architecture (responsable principal des chapitres 1 à 3)

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Jean-Jacques Adjizian

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Maryse Cloutier Isabelle Tessier

Les photos actuelles sont de Paul Trépanier, sauf si indiqué autrement. Elles sont de la fin juin ou du début juillet 2011.

ISBN 978-2-9812979-0-7

Table des matières

Prés	entation.		1
1	Survo	l du site patrimonial	3
	1.1	Localisation et description des lieux	3
	1.2	Histoire de l'occupation des lieux	11
	1.2.1	L'occupation amérindienne	11
	1.2.2	Opémican à l'époque des premiers chantiers forestiers (1863-1881)	12
	1.2.2.1	Les infrastructures héritées de cette période	13
	1.2.3	L'établissement (auberge) Jodoin (1883-1888)	14
	1.2.3.1	Le Stopping Place Jodoin : hôtel et poste d'arrêt pour les charretiers et les navigateurs	14
	1.2.3.2	La fonction agroforestière du site	16
	1.2.3.3	Le bureau de poste Opemican	17
	1.2.3.4	Les infrastructures héritées de cette époque	17
	1.2.4	Alexander Lumsden, la navigation sur le lac Témiscamingue et les débuts de l'industrie du flottage du bois (1888-1904)	18
	1.2.4.1	Les bateaux de la flotte d'Alex Lumsden	19
	1.2.4.2	L'industrie du flottage du bois	20
	1.2.4.3	Le tourisme et la villégiature	21
	1.2.4.4	Les infrastructures héritées de cette époque	22
	1.2.5	L'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.) et l'industrie du flottage du bois (1904-1983)	22
	1.2.5.1	Une occupation maximale du site	24
	1.2.5.2	La multiplication des fonctions et du personnel	27
	1.2.5.3	L'âge d'or du site	30
	1.2.5.4	Le déclin puis l'abandon graduel du site	33
	1.2.5.5	Les infrastructures héritées de cette époque	34
	1.2.6	Opémican, site historique (1983-)	34
	1.2.6.1	L'avancement de l'état des connaissances du site	34
	1.2.6.2	Les actions de conservation	35
	1.2.6.3	Le retour de la villégiature à Opémican	37
	1.2.6.4	Les bâtiments disparus depuis 1979	37
2	Prése	ntation des valeurs patrimoniales	41
	2.1	La valeur historique	41
	2.1.1	L'industrie du bois au Québec et en Ontario	41
	2.1.2	La colonisation du Témiscamingue	42
	213	La navigation sur le lac Témiscamingue	42

2.2	La valeur architecturale	43
2.2.1	Les traditions architecturales de la vallée de l'Outaouais	43
2.2.1.1	La construction en pièce sur pièce	43
2.2.1.2	L'héritage classique français	43
2.2.1.3	La maison urbaine de l'Outaouais	43
2.2.1.4	L'héritage néoclassique anglais	44
2.2.2	L'architecture d'Opémican et la construction navale	44
2.2.2.1	Le travail du bois et la menuiserie	44
2.2.2.2	Le métal et le fer forgé	44
2.2.2.3	Le traitement du bois et l'usage de la couleur	44
2.2.2.4	La qualité des intérieurs et le confort	45
2.2.3	L'architecture de villégiature	45
2.2.3.1	Le bungalow et le cottage	45
2.2.3.2	Les latrines	45
2.2.4	Une architecture industrielle	46
2.3	La valeur de paysage	46
2.3.1	Les vues, la beauté du site	47
2.3.2	La délimitation des secteurs	47
2.3.3	Les voies d'accès et de circulation	48
2.3.3.1	Le tracé des chemins	48
2.3.3.2	La pratique d'arrimage aux grands conifères	48
2.3.4	L'agriculture et l'horticulture	49
2.3.4.1	La culture du foin	49
2.3.4.2	Le jardin potager	50
2.3.4.3	Le verger	50
2.3.4.4	Le jardin d'agrément	5 ²
2.4	La valeur archéologique	51
2.4.1	La période préindustrielle	51
2.4.2	L'industrie du flottage du bois	52
2.4.2.1	Bâtiments disparus dont il ne subsiste aucune trace	52
2.4.2.2	Bâtiments disparus dont des vestiges terrestres sont apparents	52
2.4.2.3	Infrastructures ou équipements à l'abandon	53
2.4.2.4	Archéologie subaquatique	54
2.5	La valeur ethnologique	54
2.5.1	« L'art » de l'estacade	55
2.5.2	Les techniques de mise en cale sèche	55
2.5.3	L'art populaire	55
2.6	La valeur symbolique	

3	Les éle	Les éléments caractéristiques			
	3.1	Associés à la valeur historique	59		
	3.2	Associés à la valeur architecturale	59		
	3.3	Associés à la valeur de paysage	66		
	3.4	Associés à la valeur archéologique	67		
	3.5	Associés à la valeur ethnologique			
4		ations pour la protection, la mise en valeur et l'aménagement du site mican			
	4.1	Processus et principes généraux de conservation			
	4.1.1	Le processus de prise de décision et d'intervention			
	4.1.1.1	La compréhension			
	4.1.1.2	La planification	69		
	4.1.1.3	L'intervention	70		
	4.1.1.4	La communication au public	70		
	4.1.2	Les principes généraux de conservation	70		
	4.2	Orientations de conservation applicables au site d'Opémican			
	4.2.1	La conservation de l'ensemble du site	71		
	4.2.1.1	Paysage et circulations	72		
	4.2.1.2	Bâtiments et autres constructions	72		
	4.2.1.3	Nouvelles constructions et nouveaux aménagements	72		
	4.2.1.4	Affichage et panneaux d'interprétation	73		
	4.2.2	La conservation spécifique à chacun des cinq secteurs	73		
	4.2.2.1	Secteur central	73		
	4.2.2.2	Secteur de la maison du surintendant	74		
	4.2.2.3	Secteur des ateliers	74		
	4.2.2.4	Secteur du chemin du bord du lac	74		
	4.2.2.5	Secteur du moulin à scie	75		
	4.2.3	La conservation des bâtiments	75		
	4.2.3.1	Restaurer le bâtiment 1 (auberge Jodoin) (1883)	75		
	4.2.3.2	Restaurer le bâtiment 1 (première annexe auberge Jodoin) (v. 1904)	75		
	4.2.3.3	Restaurer le bâtiment 1 (seconde annexe auberge Jodoin) (v. 1950)	76		
	4.2.3.4	Réhabiliter le bâtiment 2 (bureau-entrepôt) (1967)	76		
	4.2.3.5	Préserver le bâtiment 3 (caveau à légumes) (v. 1904)	77		
	4.2.3.6	Réhabiliter le bâtiment 4 (maison du surintendant) (v. 1904)	77		
	4.2.3.7	Réhabiliter le bâtiment 5 (annexe de la maison du surintendant) (v. 1940)	78		
	4.2.3.8	Réhabiliter le bâtiment 5 (latrine de la maison du surintendant) (v. 1930)	79		
	4.2.3.9	Préserver le bâtiment 6 (ancien hangar à groupe électrogène) (v. 1930)	79		
	4.2.3.10	Réhabiliter le bâtiment 7 (ancien atelier de réparation de moteurs diesel) (v. 1940)	80		

	4.2.3.11	Réhabiliter le bâtiment 8 (atelier de mécanique et de forge) (v. 1960)	80
	4.2.3.12	Réhabiliter le bâtiment 9 (atelier de menuiserie) (v. 1900)	81
	4.2.3.13	Réhabiliter le bâtiment 9 (chalouperie) (v. 1930)	82
	4.2.3.14	Réhabiliter le bâtiment 10 (hangar à estacades) (1960)	82
	4.2.3.15	Réhabiliter le bâtiment 11 (garage) (1968)	83
	4.2.4	La conservation des valeurs archéologiques	83
	4.2.5	La communication au public	84
5	ENJE	JX ET PRÉOCCUPATIONS	87
Biblio	graphie.		89
Liste	des F	igures	
Fig. 1		A du canton Mercier, périmètre du site historique du Poste de relais pour le flottage du bo	
Fig. 2	Le bloc	B du complexe forestier d'Opémican	4
Fig. 3	Le bloc	B du complexe forestier d'Opémican, aux « Narrows » en 1965	4
Fig. 4	Les can	nps des « Narrows » en 1927	5
Fig. 5	Vue act	uelle (2011) des bâtiments du secteur central d'Opémican	6
Fig. 6	Vue act	uelle (2011) des bâtiments du secteur de la maison du surintendant d'Opémican	7
Fig. 7	Vue act	uelle (2011) des bâtiments du secteur des ateliers d'Opémican	8
Fig. 8	Vue act	uelle (2011) des vestiges architecturaux et industriels	9
Fig. 9	Localisa	ıtion d'Opémican et ses environs	11
Fig. 10	Les ves	tiges de la chaudière et de la cheminée du moulin à scie	13
Fig. 11	Opémic	an en 1900	14
Fig. 12	L' <i>Argo</i> ,	amarré à Opémican en 1900	15
Fig. 13	Horaire	de la navigation par bateau sur le lac Témiscamingue en 1888	16
Fig. 14	Ancienn	e chaudière de navire	18
Fig. 15	Le vape	ur <i>Météor</i> , au quai d'Opémican vers 1910	19
Fig. 16	Groupe	de pêcheurs et leurs prises, à « Opemican Narrows » en 1900	22
Fig. 17	Vue aér	ienne du site d'Opémican le 21 mai 1936	23
Fig. 18	La point	e d'Opémican en 1944	23
Fig. 19	Une des	s plus anciennes vues générales du site d'Opémican à l'époque de l'I.C.O. vers 1920	24
Fig. 20	Le moul	in Latour en 1900, alors désaffecté	24
Fig. 21		in à scie d'Opémican, construit vers 1904 et démoli vers 1980	
Fig. 22		principale de la maison du surintendant, construite vers 1904 et agrandie vers 1940	
Fig. 23	-	arrière de la maison du surintendant	
Fig. 24	Vue act	uelle (2011) du chemin du bord du lac	26

Fig. 25	Vue actuelle (2011) du début du chemin Opimica	26
Fig. 26	Vue actuelle (2011) du chemin qui relie le site au chemin Cedar Pine puis à la route 101	26
Fig. 27	Canadian Railway and Marine World, février 1914, p. 74	26
Fig. 28	Indicateur du chemin de fer Canadien Pacifique, 1950	27
Fig. 29	Façade principale du premier agrandissement de l'auberge Jodoin, construit vers 1904	27
Fig. 30	Façade arrière du premier agrandissement de l'auberge Jodoin, construit vers 1904	27
Fig. 31	Le « petit office », le bureau administratif de l'I.C.O. et l'entrepôt en pièces sur pièces en 1960	28
Fig. 32	La rampe de mise en cale sèche (les « Ways ») en 1927	28
Fig. 33	Vue générale de la baie d'Opémican vers 1950	28
Fig. 34	La grange photographiée peu après sa construction vers 1927	29
Fig. 35	Le hangar à chaux et à peinture	29
Fig. 36	Chaland accosté à l'embouchure de la rivière Kipawa en 1928	29
Fig. 37	Le bâtiment principal en 1927	29
Fig. 38	Les deux plans d'arpentage réalisés en 1944 et en 1945	30
Fig. 39	La forge, l'atelier de menuiserie et chalouperie dans les années 1950	31
Fig. 40	Pierre Desjardins et Nelson Gravelle sur le Lady Minto, devant Opémican, vers 1970	31
Fig. 41	Vue aérienne d'Opémican vers 1950	31
Fig. 42	Le Lady Minto amarré au quai principal d'Opémican, vers 1920	32
Fig. 43	Le Lady Minto ancré face à la pointe d'Opémican, vers 1940	32
Fig. 44	Vue aérienne d'Opémican vers 1975	32
Fig. 45	Vue aérienne d'Opémican en 1983	35
Fig. 46	Les 10 bâtiments disparus depuis 1979	38
Fig. 47	Vues aériennes de la pointe et la baie d'Opémican en 1936 et en 1965	46
Fig. 48	Une des clôtures qui refermaient le secteur de la maison du surintendant	47
Fig. 49	Une des clôtures qui refermaient le secteur de la maison du surintendant	47
Fig. 50	Alignement d'arbres formant écran à l'arrière de la maison du surintendant	48
Fig. 51	Vue actuelle (2011) du chemin qui relie la pointe Opimica au site de l'ancien moulin à scie	49
Fig. 52	Câble d'arrimage sur un conifère du chemin longeant le lac	49
Fig. 53	Câbles d'arrimage sur les conifères du chemin longeant le lac	49
Fig. 54	Le potager en 1979	50
Fig. 55	Le verger	50
Fig. 56	Plantations dans le jardin d'agrément de la maison du surintendant	51
Fig. 57	Un muret de pierre du jardin du surintendant	51
Fig. 58	Vestiges du moulin à scie	52
Fig. 59	Vestiges de l'abri à fer	52
Fig. 60	Vestiges du château d'eau	53

Fig. 61	Les réservoirs à mazout en 1979	53
Fig. 62	Le treuil à vapeur (steam winch)	53
Fig. 63	Une des deux rampes de mise en cale sèche	53
Fig. 64	Plate-forme de levée d'une des deux rampes de mise en cale sèche	53
Fig. 65	Vestiges de caissons et de quais dans la baie d'Opémican	53
Fig. 66	Un ancien réservoir d'eau laissé à proximité du chemin qui longe le lac	54
Fig. 67	Chaloupe	54
Fig. 68	Dessin du modèle de « Snap-Shut » qui aurait été créé par les artisans d'Opémican	55
Fig. 69	Date en fer forgé inscrite dans la dalle de ciment du garage	56
Fig. 70	Motifs d'art populaire sur les murs d'une chambre de l'ancienne auberge Jodoin	56

Liste des annexes

Annexe A Plans de localisation

Présentation

Le poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican a été classé site historique en 1983. Il comprend un ensemble de 11 bâtiments construits à partir de 1883. En vertu de la Loi sur les biens culturels, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) délivre des autorisations de travaux pour toute intervention touchant ce site.

Le site historique fait partie du territoire de la réserve de biodiversité projetée d'Opémican créée en mars 2007. Il bénéficie ainsi d'une double protection, à la fois de son patrimoine naturel et de son patrimoine culturel. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) envisage la création du parc national d'Opémican, ce qui changerait le statut de réserve de biodiversité en celui de parc national.

Le MDDEP s'apprête à élaborer le plan directeur provisoire du futur parc, lequel comprendra un zonage, des orientations de gestion et un concept de mise en valeur. Il envisage de faire du site historique le cœur des activités du parc. Si le parc est créé à la suite des audiences publiques, le plan directeur final sera produit et la responsabilité du parc sera transférée à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) qui verra à sa mise en œuvre.

Dans ce contexte, le MCCCF voit une opportunité qui s'est rarement présentée de collaboration avec le MDDEP relativement à la mise en valeur d'un site historique classé. À cette fin, il a commandé la présente étude afin d'orienter les choix qui seront faits dans le plan directeur provisoire touchant l'utilisation des bâtiments et de l'ensemble du site. Il a défini ainsi l'objectif de l'étude :

L'étude patrimoniale du site historique du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican vise à offrir une compréhension élargie de ce complexe (son évolution historique, ses valeurs, ses caractéristiques, etc.). L'étude devra également présenter les grandes orientations, critères et enjeux qu'il faut prendre en considération lors des étapes d'aménagement et de mise en valeur du site.

Le mandat confié par le MCCCF comprend cinq volets :

- survol du site historique et de l'histoire de son occupation;
- présentation des valeurs patrimoniales;
- présentation des caractéristiques patrimoniales du site;
- orientations pour la protection, la mise en valeur et l'aménagement du site;
- enjeux et préoccupations.

1 Survol du site patrimonial

1.1 Localisation et description des lieux

Le Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican est un site historique classé en 1983 en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Il occupe le bloc A du canton de Mercier dans la circonscription foncière de Témiscamingue, sur le territoire de la Ville de Témiscaming (**Fig. 1**). Par voie d'eau, Opémican se situe à 14 kilomètres de l'embouchure du lac Témiscamingue. Par la route nationale 101 et le chemin Opimica, il est à 20 kilomètres au nord du secteur urbain de la ville de Témiscaming.

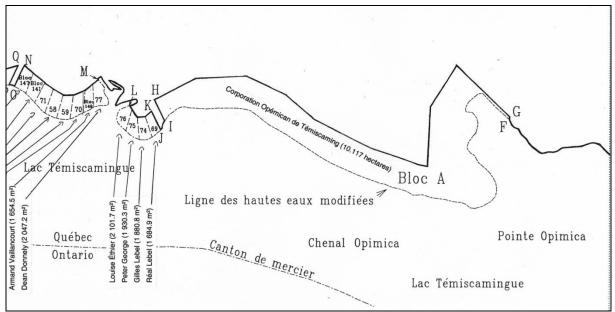


Fig. 1 Le bloc A du canton Mercier, périmètre du site historique du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican

Le site est en bordure du lac Témiscamingue. Il forme un lot d'une superficie de 10,117 hectares. Ce lot est constitué d'une parcelle riveraine de près de 1 100 mètres de longueur sur une profondeur d'environ 100 mètres qui débute à l'est de l'embouchure du ruisseau White. Il englobe toute la pointe Opimica, dont la largeur est d'environ 200 mètres et la profondeur de près de 400 mètres. Le site historique, propriété de la Corporation Opémican de Témiscaming, a été acquis de l'Upper Ottawa Improvements Company (I.C.O.) le 3 avril 1992¹.

Il est à noter que la ligne des hautes eaux modifiée constitue la limite du site historique. Il est probable que cette ligne correspond à la cote maximale d'exploitation du barrage de Témiscaming (179,567 m), dont la construction remonte à 1912, mais cela n'a pas été vérifié de façon formelle. Si c'est le cas, les quais, les caissons et les autres installations en bordure du lac Témiscamingue ne font pas partie du site historique même s'ils sont pris en considération dans la présente étude.

Le périmètre du site historique « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican » ne représente actuellement qu'une partie (environ 75 %) (le bloc A) de l'ancien complexe forestier d'Opémican. L'autre partie (le bloc B), appelée « Opemican Narrows » ou simplement « the Narrows » (**Fig. 2-4**)

¹ Acte de vente entre l'I.C.O. et Corporation Opémican de Témiscaming, 3 avril 1992. Numéro d'enregistrement 114669 de la circonscription foncière de Témiscamingue.

occupait toute la pointe située au sud de la baie Hoonan, une superficie de 9,71 hectares. Avant 1960, l'année où est construit à la baie d'Opémican un hangar à estacades, c'est aux « narrows » qu'était concentré le travail de fabrication et de réparation des estacades. Le plan d'arpentage de 1944 indique qu'on trouvait à cet emplacement quatre à cinq petits bâtiments. Si on ne connaît pas avec exactitude la fonction de tous ces bâtiments, cette section du site d'Opémican n'ayant jamais été documentée, on peut supposer qu'il s'agissait surtout de remises à outils à l'intérieur desquelles s'abritaient les ouvriers lorsqu'il pleuvait². C'est aussi vraisemblablement à cet endroit qu'habitait un des gardiens des trois phares de l'I.C.O³. L'exploitation de la section « Narrows » du poste de relais Opémican a cessé à partir de 1960 et les terrains ont été vendus par l'I.C.O. à des particuliers, notamment en 1970⁴.

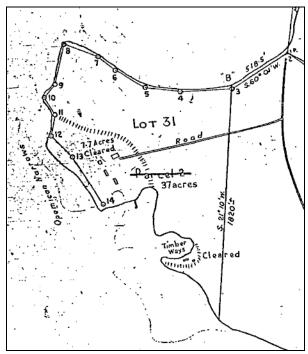


Fig. 2 Le bloc B du complexe forestier d'Opémican
Détail du plan cadastral de 1944.

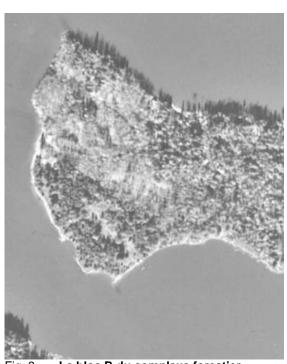


Fig. 3 Le bloc B du complexe forestier d'Opémican, aux « Narrows » en 1965
Le site n'est alors plus exploité par l'I.C.O. Photo :
Ministère de l'Énergie et des Ressources, 65282-155.

² LEMIRE, N., 1987, p. 13-14

³ « Des *light house*, il y en avait 3. Il y en avait une en haut du Narrest [Narrows]. Un homme demeurait à la pointe du *Narrest* et allait mettre l'huile dans le fanal avec une petite chaloupe ». Rhéaume Lacroix cité dans LEMIRE, N. 1987, p. 53.

⁴ LÉONIDOFF, G.-P., 1979, p. 21. À l'heure actuelle, ces propriétés sont exclues du périmètre envisagé pour le parc national d'Opémican.



Fig. 4 Les camps des « Narrows » en 1927 Photo : Bibliothèque et Archives Canada, Fonds I.C.O. Inc. B-32.

En 2011, le Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican est composé de **11 bâtiments** : 6 bâtiments principaux et 5 dépendances (dont trois aujourd'hui en ruine) (**Fig. 5 à 7**) construits entre 1883 et 1968 et qui ont tous servi aux activités reliées à l'industrie du flottage du bois. Le plus ancien, le bâtiment principal, serait probablement le seul qui soit antérieur à l'établissement de fonctions industrielles à Opémican. Il a été construit en 1883 par Joseph Jodoin pour servir d'auberge pour les voyageurs et les nouveaux colons. Tous les bâtiments principaux du poste d'Opémican sont situés en bordure de l'eau sur le pourtour de la pointe Opimica. On peut identifier cinq secteurs, dont trois comportent des bâtiments (voir les plans en annexe pour leur localisation) :

- LE SECTEUR CENTRAL (ou SECTEUR DU PERSONNEL), à l'extrémité de la pointe Opimica, comprend trois bâtiments : le bâtiment principal (1883, v.1904, v.1950), le bureauentrepôt (1967) et une dépendance, le caveau à légumes (v. 1904) (aujourd'hui en ruine).
- LE SECTEUR DE LA MAISON DU SURINTENDANT, à l'ouest de la pointe Opimica, comprend quatre bâtiments : la maison du surintendant (v.1904, v.1940) et trois dépendances : une latrine et l'ancien hangar à groupe électrogène, construits vers 1930 (tous deux en ruine) et l'ancien atelier de réparation de moteurs diesel (v. 1940).
- LE SECTEUR DES ATELIERS (ou SECTEUR INDUSTRIEL), dans la « baie » d'Opémican, comprend quatre bâtiments : l'atelier de mécanique et de forge (v.1960), l'atelier de menuiserie et la chalouperie (v.1900, v.1930) le hangar à estacades (1960), et une dépendance, le garage (1968).

Dans les quatrième et cinquième secteurs, ne subsistent que des vestiges architecturaux ou d'anciens équipements (**Fig. 8**). Il s'agit de :

- LE SECTEUR DU CHEMIN DU BORD DU LAC, qui est un secteur boisé avec quelques clairières. C'est dans ce secteur qu'on trouve des vestiges des anciennes activités industrielles comme l'amarrage aux arbres et d'anciens réservoirs à eau des bateaux à vapeur.
- LE SECTEUR DU MOULIN À SCIE, situé à l'extrémité ouest du périmètre historique, où se trouvent les vestiges de l'ancien moulin à scie. L'espace compris dans le site historique couvre nettement moins que la moitié de ce qui était occupé par ce moulin et les aires qui en dépendaient.

Pour identifier les bâtiments, une nouvelle numérotation est ici proposée, car celles utilisées précédemment sont soit incomplètes (Léonidoff) ou ne tiennent pas compte des bâtiments qui en ont remplacé d'autres (Lemire). Voici la nouvelle numérotation proposée. Pour les vestiges architecturaux, les bâtiments disparus et leur cartographie, des lettres sont utilisées. La localisation apparaît sur les deux plans en annexe.

- 1. Bâtiment principal (ancienne auberge Jodoin) et des deux adjonctions (1883, v.1904, v.1950)
- 2. Bureau-entrepôt (1969)
- 3. Caveau à légumes (v.1904)
- 4. Maison du surintendant (v.1904, v.1930)
- 5. Latrine de la maison du surintendant (v.1930)
- **6**. Ancien hangar à groupe électrogène (v.1930)
- 7. Ancien atelier de réparation de moteurs diesel (v.1940)
- 8. Atelier de mécanique et de forge (v.1960)
- 9. Atelier de menuiserie et chalouperie (v.1900, v.1920)
- **10**. Hangar à estacades (1960)
- 11. Garage (1968)
- A Moulin à scie, construit vers 1904 et en cours de démolition en 1979. Subsistent encore les caissons qui servaient de fondation à une des extrémités du bâtiment
- K L'abri à fer, construit vers 1960, aujourd'hui effondré
- H Château d'eau
- J Treuil à vapeur (Steam Winch), vers 1900?
- L Rampes et équipement de mise en cale sèche
- M Caissons et quais en bois et pierre

Fig. 5 Vue actuelle (2011) des bâtiments du secteur central d'Opémican





Bâtiment 1 (le bâtiment principal, composé de l'ancienne auberge Jodoin et de ses deux adjonctions (1883, v. 1904, v. 1950)







Bâtiment 3 : le caveau à légumes (v. 1904)

Fig. 6 Vue actuelle (2011) des bâtiments du secteur de la maison du surintendant d'Opémican





Bâtiment 4 : la maison du surintendant qui comprend deux sections (v. 1904, v. 1930)



Bâtiment 5 : l'ancienne latrine (v. 1930) en ruine



Bâtiment 6 : l'ancien hangar à groupe électrogène, en ruine



Bâtiment 7 : l'ancien atelier de réparation de moteurs diesel (v. 1940)

Fig. 7 Vue actuelle (2011) des bâtiments du secteur des ateliers d'Opémican



Bâtiment 8 : l'atelier de mécanique et de forge (v. 1960)



Bâtiment 9 : l'atelier de menuiserie et la chalouperie (v. 1900, v. 1920)



Bâtiment 10 : le hangar à estacades (1960)



Bâtiment 11 : le garage (1968)







Vestige A : caissons, fondations et équipement de l'ancien moulin à scie construit vers 1904



Vestige K : l'abri à fer, construit vers 1960



Vestiges M : caissons et quais en bois et pierre



Vestige H : le château d'eau



Vestige J: treuil à vapeur (steam winch) vers 1900?)



Vestige L : rampes et équipements de mise en cale sèche





Vestiges M : caissons et quais en bois et pierre

1.2 Histoire de l'occupation des lieux

1.2.1 L'occupation amérindienne

Dans le contexte de l'histoire du transport et des débuts de l'occupation du territoire et du peuplement du Témiscamingue, le site d'Opémican occupe un emplacement avantageux. Sur la voie navigable du lac Témiscamingue empruntée d'abord par les Amérindiens puis par les voyageurs du 19^e siècle depuis le Long Sault (actuellement Témiscaming), le site d'Opémican offre un environnement hospitalier en bordure du chenal Opimica entre les baies Hoonan et Giguère. Sa baie constitue un havre naturel, un des premiers qui s'offrent aux navigateurs du lac Témiscamingue après plusieurs kilomètres de rives escarpées. En raison de cette situation exceptionnelle, il est donc fort plausible que le site d'Opémican ait connu une occupation amérindienne relativement ancienne.

Les Amérindiens ont certainement utilisé cet endroit à maintes reprises lors de leurs déplacements sur le territoire. D'ailleurs, la pointe Opémican (sic) recèle des vestiges reliés à l'occupation autochtone⁵.

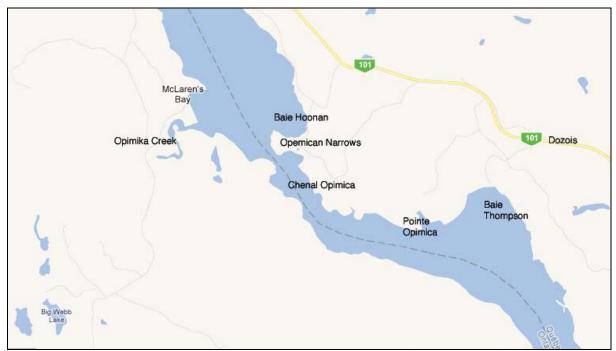


Fig. 9 Localisation d'Opémican et ses environs Fonds de carte : Google Map.

Quant à l'occupation européenne du site, elle remonterait aux débuts de l'exploitation forestière du Témiscamingue, mais à cet égard, les sources documentaires sont loin d'être explicites. Contrairement à ce qu'il a déjà été affirmé⁶, il est improbable que le site d'Opémican ait accueilli un sous-poste de traite des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC). Comme on parle alors de « Opemika Creek », il est plus vraisemblable que ce soit à « l'autre » Opémican, sur la rive ontarienne, à l'embouchure du ruisseau Opimika, que se trouvait le poste de traite de la HBC fermé

⁵ Archéo-08, 2011.

⁶ RIOPEL, M., 1987, p. 106.

en 1847⁷. C'est à cette même baie, connue plus tard sous le nom de McLaren, que dès 1836, les frères McConnell de Hull avaient effectué les premières coupes forestières du secteur du lac Témiscamingue⁸. L'exploitation forestière des McConnell n'est toutefois que de courte durée et ne reprend sur ce site qu'en 1860⁹. Marc Riopel signale que la première mention de l'occupation européenne du site d'Opémican remonterait à l'hiver 1863-1864. Cette année-là. Charles George Meech aurait fixé à « Opemiconque Narrows » le « dépôt » de ses chantiers forestiers 10. Si on ne doit se fier qu'à cette seule mention, le site en question ne serait pas Opémican, mais bien le détroit d'Opémican (the Narrows) situé face à la baie McLaren et le ruisseau Opimika. La présence de Charles G. Meech à Opémican est donc presque aussi incertaine que l'existence d'un sous-poste de traite de fourrure. Le récit des missions des Oblats nous apprend qu'Opémican fait partie des chantiers forestiers visités à l'hiver 1864, mais encore ici, rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'agit de l'Opémican québécois ou de son pendant ontarien¹¹. Pour un « dépôt » forestier, l'emplacement des « Narrows » serait aussi convenable que le site d'Opémican, il aurait même l'avantage d'être encore plus rapproché de l'établissement des McConnell situé immédiatement de l'autre côté du chenal à la baie McLaren. Il faut ici se rappeler que Charles G. Meech est le beau-frère de Rinaldo McConnell¹², un des frères de cette célèbre famille de « lumber barons » d'Ottawa-Hull.

1.2.2 Opémican à l'époque des premiers chantiers forestiers (1863-1881)

Si la présence de Charles George Meech à Opémican ne peut être attestée, son activité dans le secteur est certaine en cette période charnière de l'histoire du développement du Témiscamingue. Les environs du chenal Opimica forment alors le cœur de la zone d'exploitation forestière. Depuis 1860, les McConnell exploitent trois chantiers à la baie McLaren en partenariat avec Joseph Bonin et Jean-Baptiste Jolicœur 13. À l'été de 1863, Joseph Miron s'installe à son tour à la baie McLaren pour faire le commerce du bois 14. C'est cette même année que les Oblats fondent leur mission du Témiscamingue sur la rive ontarienne du lac, face au Fort Témiscamingue. Ce sont les Oblats qui signalent dans leurs écrits que cinq chantiers sont en exploitation dans la région cette année-là. En 1873, Olivier Latour construisait à neuf milles en amont d'Opémican le premier moulin à scie de la région 15.

Y a-t-il eu ou non un « dépôt » de chantier forestier à Opémican entre 1863 ou 1883? Une revue des sources premières de la documentation historique ne permet pas de le confirmer. Selon Marc Riopel, qui a consulté le fonds Meech à Bibliothèque et Archives Canada, « Jusqu'au début des années 1880, on possède peu de renseignements sur l'utilisation du site d'Opémican ¹⁶ ». Pendant toutes les années 1860 et 1870, Charles George Meech aurait établi dans les environs d'Opémican son poste d'approvisionnement et de relais de ses chantiers du lac Kipawa et de la rivière Dumoine ¹⁷. Meech approvisionne aussi en nourriture, marchandise et foin les chantiers de compétiteurs et fait même à

C'est ce poste qui aurait par la suite été occupé par les entrepreneurs forestiers McLaren et où aurait aussi été établie la ferme Opémican. MITCHELL, E. A., 1977. p. 193.

⁸ RIOPEL, M., 2002, p. 135. La source de Riopel se trouve dans MITCHELL, E. A., 1977. Fort Temiskaming and the Fur Trade, Toronto, University of Toronto Press, p. 162-166.

⁹ RIOPEL, M., 1991, p. 45. Cette information est confirmée par le recensement canadien de 1861 pour le comté ontarien de Nipissing.

¹⁰ RIOPEL, M., 1987. p. 107

¹¹ Cité dans RIOPEL, M., 1991, p. 50.

¹² Rinaldo McConnell (1820-1866) était l'époux de Celia L. Meech, sœur de Charles G. Meech.

¹³ Chénier, A., 1937, p. 66

¹⁴ Chénier, A., 1937. p. 67

¹⁵ Chénier, A., 1937, p. 68.

¹⁶ RIOPEL, M. 1987, p. 107.

¹⁷Meech Papers, Archives nationales du Canada, Ellen Moore 1838-1911 MG 24D vol. 10. Cité dans RIOPEL, M., 1987, p. 107.

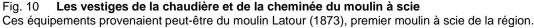
l'occasion le commerce de la fourrure lorsque lui ou des membres de ses chantiers prenaient des animaux aux pièges. Dans les archives documentaires laissées par Meech, on trouve les contrats d'engagement de ses employés et les engagements contractés avec d'autres compagnies forestières. Il n'y détaille toutefois pas les activités spécifiques et de l'emplacement exact de son dépôt des environs d'Opémican. On sait cependant que ses activités de drave sont concentrées au Long Sault (Témiscaming). À la suite du décès de Meech, sur la rivière Mattawa le 10 novembre 1881, son beaufrère David Moore, aussi entrepreneur forestier dans la région, vend à Olivier Latour les propriétés que Meech avait au lac Kipawa 18.

À L'ISSUE DE CETTE PÉRIODE

1.2.2.1 Les infrastructures héritées de cette période

À la lumière actuelle des connaissances, on ne trouve présentement à Opémican aucune trace physique d'une occupation qui serait antérieure à l'arrivée de la famille Joseph Jodoin (1881). En revanche, il se pourrait que certains vestiges archéologiques, dont les **équipements de l'ancienne scierie**, puissent dater de cette période pionnière, et ce, dans l'éventualité où le moulin à scie de l'I.C.O., construit vers 1904, aurait repris l'équipement du moulin Latour qui datait de 1873.





¹⁸ RIOPEL, M., 1987. p. 45-54, 106-107.

1.2.3 L'établissement (auberge) Jodoin (1883-1888)



Fig. 11 **Opémican en 1900**De gauche à droite : une grange en pièce sur pièce, un entrepôt et l'auberge Jodoin. Photo tirée de : JONES, W. M., 1900, p. 7

La première occupation eurocanadienne certaine de la pointe Opimica est attestée par Augustin Chénier qui a obtenu l'information de la famille Jodoin. Le 3 septembre 1881, « Joseph Jodoin, de Hull, venait avec sa famille, couper du bois pour Olivier Latour, au détour de la rivière Kipawa, à six milles plus haut que l'embouchure de cette rivière. En 1883, il construisait une maison à la pointe de l'I.C.O. 19 ». Peut-être le petit « magasin » (terme ici utilisé au sens d'entrepôt) en pièce sur pièce qui se trouvait à l'extrémité de la pointe Opimica jusqu'en 1967 (**Fig. 11**) a-t-il été construit au moment de l'arrivée des Jodoin afin de leur servir de première habitation.

1.2.3.1 Le *Stopping Place* Jodoin : hôtel et poste d'arrêt pour les charretiers et les navigateurs

Le père Mourier définit parfaitement le contexte de l'établissement d'un « stopping place » comme celui que Joseph Jodoin établit à Opémican en 1883 :

En 1881, les trains qui circulent entre Ottawa et North Bay activèrent le commerce du bois dans notre région. On vit alors des familles venir s'installer sur les routes suivies par les voyageurs; quelques-unes, prévoyant le développement futur, y étaient déjà installées depuis plusieurs années. À l'exception de deux ou trois, toutes venaient, soit pour un service d'hôtellerie, soit pour faire le commerce du bois²⁰.

En arrivant au Témiscamingue en 1881, Jodoin a peut-être déjà en vue d'établir dans le secteur un stopping place. Sa profession première d'huissier lui a peut-être fourni les ressources financières nécessaires à fonder un établissement de commerce et de service à la nouvelle population témiscamienne. C'est du moins ce qu'il réalise en 1883 lorsqu'il construit sa résidence et auberge (**Fig. 5, 11**). Les pièces de bois et les madriers avec lesquels a été édifié l'imposant bâtiment, de 27 pieds (8,21 m) de façade sur 31 pieds (9,49 m) de profondeur, proviennent probablement de la scierie d'Olivier Latour, située à 14,4 km (9 milles) en amont du lac Témiscamingue.

¹⁹ CHÉNIER, A., 1937. p. 70.

²⁰ CHÉNIER, A., 1937. p. 66

15

Le « stopping place » occupe une place essentielle dans le pénible et souvent dangereux périple des charretiers qui assurent l'approvisionnement des chantiers forestiers à partir de chacun de leur « dépôt » (poste d'approvisionnement). Dans ses chroniques des missions de chantier forestier, l'oblat Calixte Mourier explique bien ce que représente dans un contexte forestier à la fois le « dépôt » et le « stopping place » :

Chaque chantier a de plus un dépôt situé plus ou moins loin d'où il tire ses approvisionnements que montent pendant l'hiver des charretiers engagés dans ce but et qui gagnent ainsi leur vie et celle de leurs familles. C'est alors un va-et-vient continu qui nécessite ces hôtelleries ou stopping places qui bordent tous les chemins. On rencontre quelques fois sur le chemin une vingtaine de charretiers de suite dont on est heureux souvent d'éviter la file. C'est ordinairement pour eux un voyage de cinq, six, sept jours pour monter et autant pour redescendre, voyage parfois très pénible quand les chemins d'hiver sont mauvais et périlleux, quand les chevaux passent sur une méchante glace et se noient quelques fois avec leurs conducteurs. Tout le long jusqu'au dépôt les charretiers peuvent dételer et se reposer dans des maisons au chaud. Au dépôt se trouve l'agent, chargé de gérer les affaires du bourgeois; le maître commis qui tient tous les comptes en main; les allants et venants de chaque jour; la cuisinière qui a soin de la table et du pot au feu. N'oublions pas de mentionner les poules et les vaches qui fournissent les unes les œufs les autres le lait et le beurre. Autrefois en 1863-1864 par exemple la nourriture dans les chantiers était bien pauvre bien mesquine. Aujourd'hui [1885], le luxe même y pénètre, y met les confitures, les pommes, les pâtés au bœuf, le beurre, etc. Certains dépôts sont élégamment bâtis et ressemblent à une bonne maison bourgeoise; d'autres sont plus modestes, plus simples, sans éclat, mais dans tous on reçoit la plus franche hospitalité. Il en est de même des chantiers dont quelques-uns sont plus grands, mieux faits, moins noirs et enfumés, plus confortables et d'autres moins²¹.

Plus loin dans le texte de Mourier, on apprend qu'en 1885 Opémican n'est pas considéré comme un « dépôt » et qu'il ne fait pas partie des missions de chantier assurées par les Oblats. On considère plutôt le site comme un établissement permanent, d'autant plus que c'est cette même année qu'y est ouvert un bureau de poste qui dessert toute la partie sud du lac Témiscamingue. En 1886, le père Mourier signale qu'il termine sa mission algonquine d'été par un arrêt à l'auberge Jodoin et que c'est de là qu'il repart à la mission Saint-Claude sur le Mattawan, amarré à Opémican²².

La famille de Joseph Jodoin demeure à Opémica, en face, se trouve la ferme Pémican, propriété de McLaren, qui compte plusieurs centaines d'acres défrichées²³.



Fig. 12 L'Argo, amarré à Opémican en 1900. Photo tirée de : JONES, W. M., 1900, p. 22

²¹ La mission des chantiers en 1885 par le père Calixte Mourier. Cité dans RIOPEL, M., 1887. p. 55.

²² Cité dans RIOPEL, M., 1991. p. 52

²³ RIOPEL, M., 1990, p. 17.

Il s'avère aussi évident que Jodoin a établi des liens étroits avec l'exploitant forestier Olivier Latour. Le stopping place d'Opémican est construit l'année suivante la mise en service par Latour du premier vapeur à naviguer sur le lac Témiscamingue, le Mattawan. L'Argo, mis en service en 1883 est la propriété d'Alexander (Alex) Lumsden (1843-1904) et sert au remorquage des billes de bois. Désormais, le lieu-dit « Jodoin » fait partie des arrêts des premiers services de navigation par bateaux à vapeur du lac Témiscamingue (**Fig. 12**).

		HORAIRE			
DE LA LIGNE DU C	HEMIN	DE FER DE COLONISATION	DU LAC	TÉMISCAN	INGUE
Par cau et	par ter	re de Mattawa à la tête du l	ac Témis	camingue.	
ALLANT AU NORD.	MILLES		MILLES.		
Départ 12 p.m.	0	Mattawa	91	Arr. 1	1 a.m.
	5	La Cave	86		
	10	Les Erables	81		
	111	Snake Creek	$79\frac{3}{4}$		
	14	La Montagne	.77		
-	$26\frac{1}{2}$	Eddy's Farm	$64\frac{1}{2}$		
	$32\frac{1}{2}$	England's Landing	581		
	$33\frac{1}{2}$	Long Sault	$57\frac{1}{2}$		2
Arr. 6 p.m. }	40	Gordon Creek	51	{ Départ	
Depart o p.m.)	49	Jodoin	42	Arr. 4.3	o p.m.
	53	Opimikang	38		
	55	McMartin	36		
•	58	Le Moulin Latour	33		
	.68	Rivière Keepawa	23		
	75	Rivière Montréal	16		
	79	Grier	12		
	87	Poste Baie d'Hudson	4		

Fig. 13 Horaire de la navigation par bateau sur le lac Témiscamingue en 1888

Tiré de : Société de colonisation du lac Témiscamingue, 1888. *Colonisation du lac Témiscamingue*, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, p. 21.

1.2.3.2 La fonction agroforestière du site

À l'époque des Jodoin, la fonction de stopping place n'était certainement pas suffisamment rémunératrice pour subvenir aux besoins d'une famille nombreuse dont seuls les deux aînés sont en âge de travailler^{24.} Le compte-rendu de 1885 des missions de chantier des Oblats nous apprend que cet hiver-là, Joseph Jodoin fait chantier avec cinq ou six hommes pour le compte de McLaren. Comme Opémican ne figure pas parmi les « dépôts » forestiers identifiés pour ce secteur, le plus proche est celui d'Olivier Latour, à Moulin-Latour. Il n'est toutefois pas exclu que Joseph Jodoin approvisionne certains chantiers environnants, comme a pu le faire avant lui C. G. Meech.

L'exploitation agricole d'Opémican a commencé modestement avec la famille Jodoin. Dans l'acte de vente de 1888, on mentionne deux hangars (*store houses*) et trois granges-étables. Jusqu'à présent, toutes les études du patrimoine architectural d'Opémican ont attribué à l'époque de Jodoin la construction de l'actuel grand caveau à légumes, notamment en raison de son mode de construction en bois rond. Un regard attentif à la photographie des environs de 1900 tirée de l'ouvrage du capitaine Jones (**Fig. 11**) permet de mettre en doute l'existence du caveau à légumes à cette époque.

Au recensement national de 1881, alors que la famille habite Hull, les deux aînés, Louis et Georges, ont respectivement 17 et 12 ans. Selon le recensement effectué par le père Calixte Mourier lors de mission de 1886, la famille Jodoin compte 6 enfants.

1.2.3.3 Le bureau de poste Opemican

Au moment de son ouverture, le 10 septembre 1885, le bureau de poste Opemican, est le quatrième à ouvrir ses portes au lac Témiscamingue après :

- Lake Temiscamingue [Fort Témiscamingue] (1869-1891);
- **Kippewa** (1873-1896), devenu **Sunnyside** (1896-1905);
- Latour's Mills (1882-1893).

Il précède de deux ans l'ouverture du bureau de poste de Baie-des-Pères (1887), qui prendra le nom de Ville-Marie en 1898, et de quatre ans celui de Lumsden Mills (1889). Jusqu'à cette date, le bureau de poste d'Opémican est le seul à desservir la partie sud du lac Témiscaminque. Le bureau de poste d'Opémican prend la relève de celui de la pointe McMartin, ouvert le 1er août 1874, lequel, quoique situé sur le territoire québécois, relevait du district postal ontarien de Nipissing. Joseph Jodoin fut le maître de poste de McMartin's Point du 1^{er} juillet 1885 au 10 septembre 1885, date du transfert du bureau de poste à Opémican. Le bureau de poste d'Opémican est fermé par le ministère des Postes le 30 novembre 1904, peu après l'acquisition du site par l'I.C.O²⁵. Selon Augustin Chénier, c'est l'ouverture du bureau de poste qui a officialisé le nom d'Opemican pour le site, ce qui paraît exact²⁶.

Malgré la mort prématurée de Joseph Jodoin à l'âge de 50 ans, à Mattawa, le 15 juillet 1886²⁷, les activités du « stopping place Jodoin » se poursuivent au moins jusqu'en août 1888. Mme Jodoin devient maîtresse de poste en titre et elle doit pouvoir compter sur l'aide de ses enfants pour la tenue de l'auberge et de l'établissement agricole. Marie Julie Cholette, veuve de Joseph Jodoin, vend la propriété d'Opémican à l'industriel et armateur Alex Lumsden le 8 septembre 1888, pour une somme de 700 \$²⁸.

À L'ISSUE DE CETTE PÉRIODE

1.2.3.4 Les infrastructures héritées de cette époque

De tous les bâtiments identifiés dans l'acte de vente du site à Alex Lumsden, seul subsiste aujourd'hui l'ancienne auberge Jodoin (Bâtiment 1), les autres bâtiments étant deux magasins (store houses) et trois étables (stables) ou granges²⁹. Il se pourrait que certains vestiges archéologiques, dont une ancienne chaudière de navire, datent de cette période d'occupation du site (Fig. 14).

²⁹ Ibid.

²⁵ Les maîtres de poste d'Opémican ont été :

⁻ Joseph Jodoin : de l'ouverture officielle du bureau le 10 septembre 1885 jusqu'au 15 juillet 1886 (décès);

⁻ Mme Joseph Jodoin : du 6 octobre 1886 au 13 août 1888 (démission);
- Alex Lumsden : du 1^{er} décembre 1888 au 29 janvier 1894 (démission);
- William M. Jones : du 1^{er} septembre 1894 au 30 novembre 1904 (date de fermeture du bureau).

²⁶ Pendant tout le temps qu'il a été propriétaire du site, Alex Lumsden a utilisé la variante « Opemicon ».

²⁷ Il est inhumé à Mattawa, deux jours plus tard, le 17 juillet 1886. Registre d'état civil de la paroisse Sainte-Anne de Mattawa, 17 juillet 1886.

Acte de vente entre Marie Julie Cholette, veuve de Joseph Jodoin, à Alexander Lumsden, le 8 septembre 1888. Le document dont une copie est annexée au rapport de G.-P. Léonidoff ne possède aucun numéro d'enregistrement ni renvoi aux registres de la circonscription foncière de Témiscaminque.



Fig. 14 Ancienne chaudière de navire Elle est laissée à l'abandon en bordure du chemin Opimica à proximité du garage.

1.2.4 Alexander Lumsden, la navigation sur le lac Témiscamingue et les débuts de l'industrie du flottage du bois (1888-1904)

Le 22 mai 1888, un acte du Parlement permet à l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.) d'étendre son territoire d'activité jusque-là limité aux rapides des Joachims à la tête du lac Témiscamingue (rivière des Quinze)³⁰. Depuis plusieurs années l'industriel forestier et armateur Alexander Lumsden est déjà chargé par l'I.C.O. du contrat de flottage du bois de la tête du Long Sault aux rapides des Joachim. À compter de 1888, s'ajoutent à son mandat le flottage et le remorquage du bois du lac Témiscamingue. C'est probablement en prévision de ce futur mandat qu'en 1883 Lumsden avait construit et mis en service le vapeur *Argo*. C'est désormais ce bâtiment qui lui servira à remorquer les billes de bois de l'I.C.O. sur le lac Témiscamingue. L'achat du site d'Opémican par Lumsden, le 20 septembre 1888, lui permet aussi de se doter d'un site particulièrement approprié pour créer un « port d'attache » à ses bateaux – plus tôt dans l'année Lumsden s'étant porté acquéreur de l'imposant vapeur *Minerve* qui a été a rebaptisé *Meteor* – et pour servir de base pour sa flotte de navires et de chantier de réparation³¹.

³⁰ Gaudet-Brault, J., 1981, p. 35.

³¹ La Minerve avait été construite et mise en service l'année précédente par la Société de colonisation du Lac Témiscamingue.

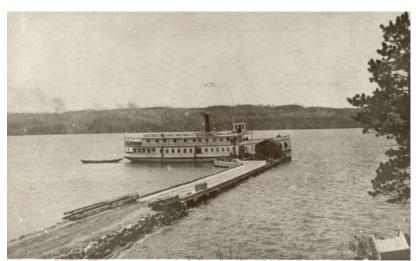


Fig. 15 **Le vapeur Meteor, au quai d'Opémican vers 1910** Photo : Société d'histoire du Témiscamingue PH15-5-5.

Dans son ouvrage sur la navigation à vapeur sur le lac Témiscamingue, l'historien Bruce W. Taylor explique bien les avantages du site d'Opémican pour la compagnie de navigation d'Alex Lumsden puis pour l'I.C.O. :

The depot [Opémican] is ideally situated on a small bay immediately south of the narrows, sheltered from the north wind, and favoured, because of the way the current flows in that location, by having relatively thin ice, allowing the boats to be tied up in the bay during the winter without danger of their hulls being damaged ³².

1.2.4.1 Les bateaux de la flotte d'Alex Lumsden

À l'hiver 1888-1889, tout de suite après l'acquisition du site, c'est au quai d'Opémican que Lumsden effectue les réparations et apporte des modifications au vapeur *Minerve* afin de l'ajuster à l'accroissement du commerce et des passagers. « Sa roue arrière est enlevée et remplacée par un propulseur. La cabine principale est reconstruite et des salles de réception sont ajoutées sur le pont supérieur. (...) Il devient le principal bateau de la « Lumsden Steamboat Line » ³³. Pendant l'intervalle où l'entreprise est propriétaire d'Opémican, la flotte de la Lumsden Steamboat Line ne fera que s'accroître. En 1889, le *Dora* est construit au chantier d'Opémican ³⁴, puis viennent les acquisitions du *Clyde* et la construction du *Témiskaming* en 1898. En 1900, l'entreprise possède au moins six vapeurs sans compter les Alligators ³⁵. Les sources de l'historien Bruce W. Taylor lui font affirmer qu'à son apogée, peu avant le décès de son fondateur en 1904, la compagnie Lumsden était réputée avoir 16 bateaux en service ³⁶. En 1897, les installations navales d'Opémican sont assez importantes pour permettre la reconstruction quasi complète du vapeur *Meteor*, faisant passer sa longueur de 105 à 130,5 pieds et sa largeur de 23 à 27 pieds (**Fig. 15**) ³⁷.

³² TAYLOR, B. W., 1993, p. 64.

³³ GAUDET-BRAULT, J., 1981. p. 66.

³⁴ RIOPEL, M., 1986, p. 72.

³⁵ JONES, W. M., 1900, p. 22.

³⁶ Cité dans RIOPEL, M., 2002. p. 145.

³⁷ Sur sa fiche officielle d'enregistrement, il est indiqué que le S.S. Meteor a été construit à « Opemican Que., 1897 ». Information tirée de : NAVIGATION & SHIPPING WORLD Co. 1902. « Navigation in Temiskaming District », p. 427.

C'est sur la base de la liste très limitée de bâtiments énumérés dans l'acte de vente de 1904³⁸ que plusieurs des plus anciens bâtiments d'Opémican ont été datés aux environs de 1904. Le contenu de cette liste, qui reprend mot pour mot celle de l'acte de vente 1888, peut selon nous être jugé douteux, car cela laisse entendre qu'aucun bâtiment n'a été construit sur le site pendant 16 ans, ce qui est fort improbable. La description d'Opémican, publiée dans le « guide touristique » de 1900 de la Lumsden Steamboat Line, permet d'affirmer qu'Opémican possède déjà à cette époque les infrastructures d'un chantier naval :

Soon we reach Opemicon³⁹ (...) a prettily situated post office, and the depot of the Lumsden Line of Steamers on Temiskaming Lake, which are at present the « Argo, » « Meteor, » « Opemicon, » « Temiskaming, » « Dora, » and « Clyde, » besides three « Alligators, » or small powerful steam winch paddle boats. Here are the shipyard and workshops, and it is also the winter quarters of the steamers⁴⁰.

Les nouvelles fonctions navales du site d'Opémican sont l'entretien, la réparation et l'hivernage des bateaux ainsi que la construction de bateau (*ship yard*). Il est donc vraisemblable que la partie la plus ancienne de l'atelier de menuiserie et la première forge (remplacée par le bâtiment actuel vers 1960) datent du temps de la compagnie de navigation Lumsden (vers 1895-1900). Les premiers grands quais et peut-être la première rampe de mise en cale sèche peuvent aussi avoir été aménagés à cette même époque.

1.2.4.2 L'industrie du flottage du bois

En acquérant le site d'Opémican, Lumsden en fait le centre de ses opérations de navigation et de flottage du bois sur le lac Témiscamingue. Si on exclut le volet navigation, la principale activité de flottage que Lumsden fait d'Opémican est celle d'un relais dans le transport des estacades (*booms*) de la tête au pied du lac Témiscamingue. Pour ce faire, le nouveau propriétaire tire profit des infrastructures existantes, comme les espaces d'hébergement et d'entreposage et le bureau de poste. On peut donc penser qu'à cette époque l'utilisation du site se concentre surtout sur la pointe Opimica et sur le début de la baie d'Opémican, où se trouvent encore aujourd'hui les ateliers de réparation.

À la même époque où il fait l'acquisition d'Opémican, Lumsden met en opération un second site industriel, un camp de drave situé à tête du lac appelé « Quinze Boom », mais baptisé par la population « la Gap ». C'est à la Gap que sont recueillis et rassemblés dans des estacades les billots provenant des rivières Blanche, à la Loutre et des Quinze et qui seront remorqués sur toute la longueur du lac Témiscamingue et dont Opémican est un poste de relais 41. C'est aussi à cet endroit que sont fabriquées et réparées les centaines voir les milliers d'estacades de bois nécessaires au remorquage des billots 42.

La même année où Alex Lumsden prend la charge du flottage du bois sur le lac Témiscamingue et qu'il établit des installations industrielles à Opémican et à la Gap, il construit une scierie sur le ruisseau Gordon et qui donnera naissance à un hameau industriel, Lumsden's Mills (de nos jours l'entrée nord de la ville de Témiscaming).

Il se démarque des autres exploitants forestiers qui, eux, exportent leurs pièces de bois vers leurs moulins à scie de l'Outaouais ou encore vers le port de Québec. Alex Lumsden devient

³⁸ Acte de vente entre Alexander Lumsden et The Upper Ottawa Improvement Company Limited, à Ottawa le 19 mars 1904. Le montant de la transaction est de 2 250 \$. Acte enregistré le 2 juin 1904 au bureau d'enregistrement de Ville-Marie, acte 1008.

³⁹ Opemicon est l'orthographe qu'utilise la Lumsden Steamboat Line pour son « depot ».

⁴⁰ JONES, W. M., 1900, p. 25.

⁴¹ RIOPEL, M., 2002, p. 145.

⁴² LEMIRE, N., 1887. p. 9-13.

rapidement une figure importante dans le secteur forestier au Témiscamingue, élargissant ses activités au transport du bois sur le lac Témiscamingue. À cette fin, il fonde une compagnie de navigation pour les passagers et les marchandises lorsque débute la colonisation de la région ⁴³.

Il faut aussi noter que le site d'Opémican occupe une position stratégique de première importance dans le flottage du bois sur tout l'Outaouais supérieur. En effet, partant de ce site, on peut remonter l'Outaouais sur plus de 400 km du côté québécois, ce qui, à l'époque du flottage du bois, donnait accès à des étendues considérables de forêts jusqu'alors inexploitées. Un accès était également possible aux forêts du côté ontarien, principalement pour le bassin de la rivière Blanche.

1.2.4.3 Le tourisme et la villégiature

En 1900, la compagnie de navigation Lumsden publie un guide touristique qui vise une clientèle d'amateurs de plein air, de chasse et de pêche pour le territoire qu'elle dessert, c'est-à-dire les lacs Témiscamingue, Kipawa et Témagami. L'auteur du guide n'est nul autre que le capitaine William M. Jones, employé de la compagnie Lumsden et maître de poste d'Opémican depuis 1894 (il le sera jusqu'à la fermeture du bureau de poste, en 1904). Le site d'Opémican est présenté comme étant au centre d'un véritable paradis de la chasse et de la pêche (The Sportsman's Paradise) (**Fig. 16**). On y fait mention de la richesse de ses ressources :

Near by three streams enter the Lake, each the outlet of several lakes. Two of the streams, the Opemicon and Green Creek, are on the Ontario shore, while White Creek, whose

« Ever rippling waters keep A course of lively pleasure »

is on the Quebec shore. All three furnish good speckled trout fishing a short distance from their mouths up to their source, while the lakes emptying into Green and Opemicon Creeks abound with the same fish (salmo fontinalis), some of them as long as 20 inches. The writer has not caught so large a speckled trout in White Creek, but they are plentiful in size up to 12 inches. No doubt there are larger ones in favorite haunts not yet fished. In White Lake, one the sources of White Creeks, are to be found large lake whitefish and salmon trout, as well as pike, dore, bass, etc. (...) But to return to the continuation of the trip up the Lake : I have here dwelt on a description of the fishing in lakes and creeks around Opemicon, not because they are superior to others below and farther up, but to give a synopsis of the experiences to be had on mostly all the lakes and creeks tributary to Temiskaming, and in the bush around them. The country behind the greater portion of the shore line of the Temiskaming is known to but few other than Indians, and many great areas have not their lakes and streams marked o nthe accompanying map because they have not yet been explored by surveyors. There are surer places, though less known, than Opemicon, for the larger game, where the novice will not fail in getting his heart's wish - the « bringing down » a moose - providing he calms his palpitating heart, controls his nerves, and shoots straight at the quarry⁴

⁴³ RIOPEL, M., 2002, p. 137-138.

⁴⁴ JONES, W. M., 1900, p. 22-27.





Fig. 16 Groupe de pêcheurs et leurs prises, à « Opemican Narrows » en 1900 Photo tirée de : JONES. W. M., 1900, p. 24, 26

À L'ISSUE DE CETTE PÉRIODE

1.2.4.4 Les infrastructures héritées de cette époque

Le seul bâtiment actuel qui pourrait subsister aujourd'hui de cette période est l'**atelier de menuiserie** (v.1900) la partie le plus ancienne du **Bâtiment 9** (atelier de menuiserie et chalouperie). On doit à cette période le premier grand quai d'Opémican à l'emplacement du quai actuel donnant sur le lac et la première forge, remplacée vers 1930. Il se pourrait que certains vestiges archéologiques, dont **une ancienne chaudière de navire**, datent de cette période d'occupation du site (**Fig. 14**).

1.2.5 L'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.) et l'industrie du flottage du bois (1904-1983)

En faisant l'acquisition d'Opémican, le 19 mars 1904, l'I.C.O. prend la relève d'un site industriel qui est en activité depuis près de deux décennies. On ne connaît pas les raisons de la vente d'Opémican à l'I.C.O., transaction qui a lieu moins de cinq mois avant le décès subit d'Alex Lumsden⁴⁵. Quoi qu'il en soit, l'I.C.O. prend elle-même à partir de ce moment la responsabilité d'un site exploité depuis 1888 par son sous-traitant. En absence de plans ou de relevés anciens du site, c'est l'analyse des bâtiments eux-mêmes, mise en relation avec des documents visuels et les résultats des enquêtes orales réalisées auprès des anciens employés, qui permet de reconstituer la séquence des travaux d'aménagement entrepris par l'I.C.O. entre 1904 et le tournant de 1980. Dès le départ, on assiste à une volonté d'utiliser le site au maximum et de le structurer d'une manière qui a subsisté jusqu'à nos jours (délimitation des divers secteurs d'activité, circulation terrestre, voies de navigation, etc.). C'est probablement dès les débuts de l'occupation du site par l'I.C.O. que l'on commence à défricher intensivement les arbres et la broussaille de la pointe, pas tant pour la valeur marchande du bois qu'elle contient, mais davantage pour protéger les infrastructures industrielles d'incendies accidentels et de feux de forêt⁴⁶. La vue aérienne de 1936 (**Fig. 17**) et le plan cadastral de 1944 (**Fig. 18**) montrent toute la surface défrichée du site d'Opémican.

22

⁴⁵ L'année précédente, en 1903, Alex Lumsden avait vendu à l'I.C.O. la partie de sa flotte qui servait au remorquage du bois : l'Argo, le Mink et le Beaver. Taylor, B.W., 1993, p. 25-26.

⁴⁶ LEMIRE, p. 27



Fig. 17 **Vue aérienne du site d'Opémican le 21 mai 1936** Photo : Ressources naturelles Canada, A5339_029, 21 mai 1936.

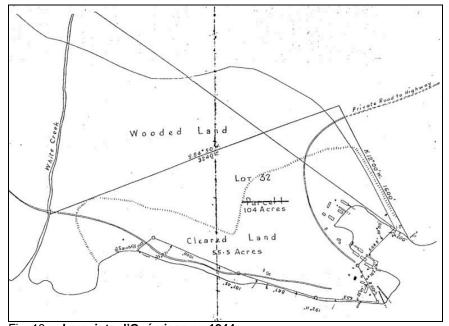


Fig. 18 La pointe d'Opémican en 1944 En pointillé, la zone défrichée (*Cleared Land*). Plan de l'arpenteur Farley, tiré de l'étude de G.-P. Léonidoff.

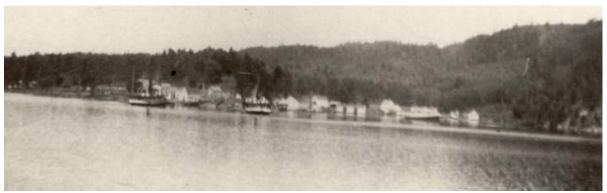


Fig. 19 Une des plus anciennes vues générales du site d'Opémican à l'époque de l'I.C.O. vers 1920 On peut voir que ni la chalouperie ni le hangar à chaloupes ne sont encore construits. Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-24.

1.2.5.1 Une occupation maximale du site

De nouveaux secteurs sont développés. D'abord, peu après l'acquisition du site par l'I.C.O. un moulin à scie est construit à la limite nord de la propriété, un peu au sud de l'embouchure du ruisseau White. Il s'agit fort probablement du moulin Latour (**Fig. 20**), inutilisé depuis près d'une décennie, qui aurait été pu être démonté et reconstruit à Opémican (**Fig. 21**). Les photographies anciennes montrent une grande parenté entre les deux structures. Un second secteur est aménagé par l'I.C.O à mi-chemin entre le moulin à scie et le bâtiment principal (ancienne auberge Jodoin). Il s'agit du secteur de la résidence du surintendant, situé à l'écart des grandes activités industrielles, mais en bordure du lac et qui possède son propre quai. L'habitation est adjacente à un jardin d'agrément et possède des dépendances (**Fig. 22-23**).



désaffecté
Détail d'une photo tirée de : Jones, W. M., 1900, p.



Fig. 21 Le moulin à scie d'Opémican, construit vers 1904 et démoli vers 1980

Photo: Bibliothèque et Archives Canada, Fonds I.C.O. B-36



Fig. 22 Façade principale de la maison du surintendant, construite vers 1904 et agrandie vers 1940

Photo tirée de : LÉONIDOFF, G.-P., 1979, p. 56



Fig. 23 Façade arrière de la maison du surintendant

Photo tirée de : LÉONIDOFF, G.-P., 1979, p. 57

Un troisième secteur, situé entre le secteur du surintendant et le moulin à scie, constitue une zone de transition et de transport terrestre, c'est le secteur du chemin du bord du lac⁴⁷. Dans la première moitié du 20^e siècle, l'I.C.O. déboisera entièrement ce secteur afin que ses infrastructures soient moins vulnérables à une destruction par un feu de forêt ou par la propagation par les broussailles d'un incendie accidentel. Seuls quelques grands pins sont conservés en bordure du chemin du lac, notamment afin de servir à l'amarrage ou au touage d'estacades ou même de bateaux. À partir des années 1950, l'I.C.O. cesse le déboisement intensif de cette zone et la laisse envahir graduellement d'une couverture végétale. Seuls les abords du chemin du bord du lac continuent d'être dégagés partiellement probablement pour faciliter les manœuvres d'amarrage aux arbres ainsi que pour servir d'entreposage d'équipements hors d'usage.

C'est en outre dans ce secteur que se trouve la plus ancienne voie de circulation du site d'Opémican, qui daterait du début des années 1900. Il s'agit du chemin qui longe le lac – qui n'est pas sans rappeler les chemins de halage qui bordent les canaux de navigation – permettant de relier la pointe Opimica au moulin à scie de l'I.C.O (Fig. 24). Dès lors, ce chemin devient un axe structurant et central de tout le site d'Opémican. C'est aussi en bordure de ce chemin qu'ont été épargnés du déboisement les plus anciens arbres du site, certains d'entre eux ayant servi d'amarre aux estacades et aux embarcations de l'I.C.O. Les deux chemins qui relient Opémican à l'actuelle route nationale 101 sont moins anciens, même s'ils reprennent certainement le tracé de certains anciens chemins forestiers (Fig. 25-26) (voir le plan en annexe). L'actuel chemin d'accès qui relie Opémican au chemin Cedar-Pine est le plus récent des deux et daterait d'une quarantaine d'années.

La première route d'accès est l'actuel chemin Opimica, qui part du fond de la baie d'Opémican et qui date probablement des environs de 1914, année où le chemin de fer arrive à la hauteur d'Opémican. L'existence d'un premier tronçon ferroviaire entre Lumsden's Mills et Opémican est un des faits les moins connus de l'histoire témiscamienne. En effet, en 1912, onze ans avant l'arrivée du chemin de fer au centre du Témiscamingue, l'Interprovincial & James Bay Railway (qui est une raison sociale du Canadien Pacifique) obtient une subvention du gouvernement fédéral pour entreprendre la construction d'une ligne ferroviaire entre Lumsden's Mills et la rivière des Quinze (aujourd'hui Angliers)⁴⁸. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale vient interrompre cet ambitieux projet, mais les travaux avaient eu le temps d'atteindre Dozois, l'arrêt ferroviaire situé à proximité d'Opémican et qui sera le terminus de la ligne jusqu'à la reprise des travaux neuf ans plus tard (Fig. 27-28)⁴⁹. Ce tronçon ferroviaire allait briser l'isolement d'Opémican, permettant l'acheminement

05-21912 - Décembre 2011

25

-

⁴⁷ Aucun nom ne semble avoir été donné à ce chemin à ce jour, d'où la façon de le désigner ici sans majuscule.

⁴⁸ RIOPEL, M., 1995, p. 176.

⁴⁹ CANADIAN RAILWAY & MARINE WORLD Co., 1914. « Canadian Pacific Railway Construction, Bettermens, Etc. », Toronto, février, p. 74.

à de moindres coûts de certains biens et services et le déplacement de travailleurs pendant les périodes de l'année où la navigation est interrompue. Quant à la route reliant Fabre à Témiscaming, elle ne sera ouverte à la circulation qu'en 1946.



Fig. 24 Vue actuelle (2011) du chemin du bord du lac

Ce chemin relie la pointe Opimica à l'emplacement de l'ancien moulin à scie, un peu au sud du ruisseau White.



Fig. 25 Vue actuelle (2011) du début du chemin Opimica

Ce chemin relie la baie d'Opémican à la route 101.



Fig. 26 Vue actuelle (2011) du chemin qui relie le site au chemin Cedar Pine puis à la route 101

Interprovincial and James Bay Ry.—The first 10 miles of this extension of the C. P. R. line, running from Mattawa, Ont., to Timiskaming, and Kipawa, Que., which branches off at Lumsden's Mills, and extends to Opemican, has been completed. The next point to which the line will be built, is said to be Ville Marie, but nothing has been decided as to when it will be put under contract.

Fig. 27 Canadian Railway and Marine World, février 1914, p. 74

Fig. 28 Indicateur du chemin de fer Canadien Pacifique, 1950 Tiré de : http://www.scribd.com/doc/53638209/Canadian-Pacific-system-timetable-1950.

READ DOWN		READ UP			
Ex. Sun.	Villes	TABLE 64	50 Ex. Sun.	Oue, points.	
8 19 6 25 6 39 7 8 25 6 39 7 8 49 9 26 9 505 10 13 10 20 7 1 100 11 100 12 24 12 35 12 35 12 35 12 53	050500006472055144410080M8-88	Eastern Time I Ly Martawa 4 Ir Town Hall, Ont. La Cave, Quo. Ceramic, Que. Snake Creek Elma Crest Beauchene Ketchen Grimmer. Timiskaming Lye Lake IV. Kipawa IV Ly. Kipawa IV Ly. Kipawa IV Ly. Kipawa IV Ly. Cendreau Ir Dozols Tabaret Laniel Shehyn Fabre Bearn Ir. Gaboury IV. Ville Marie, IV K. Grariaville Ly Clarrainville Leverlochere	8 55 5 8 45 5 8 30 6 57 7 26 7 26 7 7 03 6 57 6 59 5 50 6 57 6 59 5 50 6 57 6 59 6 57 6 59 7 4 5 7 6 50 7 6 50 7 6 50 7 6 50 7 6 50 7 6 50 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	METEOR TRANSPORT CO. te regular services beforen Ville-Marie and Belleterre, o, Que, (Noranda), New Lisward, Ont. and intermediate povereient connections at Ville-Marie with Canadian Pacific 6.	

1.2.5.2 La multiplication des fonctions et du personnel

Sous la nouvelle gouverne de l'I.C.O., tant le secteur central d'Opémican que le secteur des ateliers sont densifiés par l'ajout de nouvelles constructions. L'augmentation du personnel oblige notamment à doubler la superficie de l'ancienne auberge Jodoin (**Fig. 29-30**), à construire un bureau administratif, « le petit office » (**Fig. 31**) et quelques dépendances diverses (hangars à bois, latrines, petites remises), toutes construites aux environs de 1904-1905. Il est aujourd'hui vraisemblable de penser qu'on peut aussi dater de cette époque la construction du grand caveau à légumes. En 2011, le caveau à légumes, quoiqu'en ruine, serait la seule dépendance à subsister de toutes celles construites par l'I.C.O. au début des années 1900.



Fig. 29 Façade principale du premier agrandissement de l'auberge Jodoin, construit vers 1904



Fig. 30 Façade arrière du premier agrandissement de l'auberge Jodoin, construit vers 1904

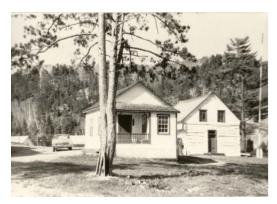


Fig. 31 Le « petit office », le bureau administratif de l'I.C.O. et l'entrepôt en pièces sur pièces en 1960

Le bureau a été construit vers 1920 et démoli en 1974. Photo : Pierre Desjardins, Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-2.



Fig. 32 La rampe de mise en cale sèche (les « Ways ») en 1927

Bibliothèque et Archives Canada, Fonds I.C.O. B-34.



Fig. 33 Vue générale de la baie d'Opémican vers 1950 Apparaissent la forge reconstruite vers 1946, l'atelier de menuiserie maintenant agrandi de la chalouperie et le hangar à chaloupes. Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-25

On ne connaît pas la date d'aménagement des quais de la baie d'Opémican, mais aussi loin que les travailleurs s'en souviennent et comme en témoignent les photographies et cartes anciennes, leur disposition est restée inchangée pendant la plus grande partie du $20^{\rm e}$ siècle. Le grand quai d'environ 15 mètres sur 10, qui se dresse entre la forge et la menuiserie, est le quai principal, auquel des sections de quai plus étroites s'aboutent à des caissons, venant former un bassin de forme rectangulaire. Seule une ouverture centrale d'environ 10 mètres permet aux bateaux d'accéder au bassin intérieur. Au bout du bassin, donnant sur l'eau, se trouve le plus grand entrepôt d'Opémican celui qui sert à charger et décharger le matériel et l'approvisionnement des bateaux et chalands.

C'est au milieu des années 1920⁵⁰, qu'est construit à peu de distance du bâtiment principal, le « *sleep camp* » aussi appelé le dortoir des hommes : « Durant les années '20 et jusqu'en '70, les journaliers

⁵⁰ On peut apercevoir le mur pignon du dortoir des hommes sur une photo de 1927 conservée aux Archives nationales du Canada.

étaient logés dans un grand dortoir qui fut démoli en 1973 par M. Fernand Gravelle »⁵¹. D'après la description qui en a été faite par ses utilisateurs, le « *sleep camp* » n'était pas tellement différent dortoirs des chalands en termes de confort et d'apparence.

Une analyse des photographies anciennes permet de situer à la fin des années 1920 et au début des années 1930 la construction des principaux bâtiments qui se sont ajoutés dans la baie d'Opémican aux environs de la menuiserie : la grange, le hangar à chaux et à peinture (bâtiment appelé « *Red Door* »), la chalouperie, le hangar à chaloupes et la nouvelle forge. Ces années correspondent à la période exacte où la récupération du bois (la « *sweep* ») a occupé un maximum d'employés, soit une centaine de personnes⁵². Les enquêtes réalisées auprès des employés indiquent aussi que la construction des chaloupes aurait commencé à cette même époque et qu'elle était la responsabilité du forgeron Moïse Lafrance⁵³.



Fig. 34 La grange photographiée peu après sa construction vers 1927

Photo : Bibliothèque et Archives Canada, fonds I.C.O. B-38.



Fig. 35 Le hangar à chaux et à peinture Appelé « Red Door », peu après sa construction en 1930. Photo : Bibliothèque et Archives Canada, fonds I.C.O B-35.



Fig. 36 Chaland accosté à l'embouchure de la rivière Kipawa en 1928

Photo tirée de : RATHCLIFFE, D. U., 1928. To the Blue Canadian Hills, A Week Log in a Northern Quebec Camp, Leeds, The North Country Press, p. 49.



Fig. 37 Le bâtiment principal en 1927 À gauche, on peut apercevoir le mur pignon du dortoir des hommes. Photo : Bibliothèque et Archives Canada, fonds I.C.O B-39.

⁵¹ LEMIRE, p. 31.

⁵² LEMIRE, p. 70.

⁵³ LEMIRE, p. 34

1.2.5.3 L'âge d'or du site

L'après-guerre marque l'âge d'or du site d'Opémican tant au point de vue du nombre d'activités qui s'y concentrent que par la quantité de personnel qui y travaille. Depuis le tournant de 1930, le site comptait une trentaine de bâtiments⁵⁴.

On y retrouvait principalement les activités suivantes: l'administration des opérations du flottage du bois; la réparation et la fabrication des estacades; la réparation et l'entretien des bateaux; l'entretien et la construction des bâtiments, des quais et du terrain; l'entreposage des bateaux, des chalands, des estacades et des provisions; le gîte et le couvert pour les travailleurs; la coupe du bois de chauffage; l'utilisation des petits bateaux-remorqueurs et finalement la fabrication des chaloupes à rames. Ces activités ont nécessité une main-d'œuvre nombreuse jusqu'aux années 1960. Elle diminuera graduellement au fil des ans⁵⁵.

Un des importants tournants de l'histoire de l'occupation du site d'Opémican est certes l'année 1945 alors que l'I.C.O. décide de déménager à Opémican son atelier de construction et de réparations des estacades, jusqu'alors situé à Notre-Dame-du-Nord. Cet atelier en plein air est d'abord installé aux « Narrows » jusqu'en 1960, année où on déménage cette fonction dans la baie d'Opémican et que l'on construit « l'abri à estacades » qui subsiste toujours.

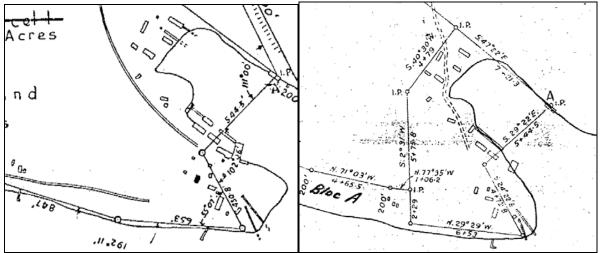


Fig. 38 Les deux plans d'arpentage réalisés en 1944 et en 1945

Même s'ils sont incomplets et imprécis à plusieurs égards, ils fournissent des indicateurs pour dater et localiser les bâtiments du site d'Opémican.

L'autre importante décision prise cette année-là par l'I.C.O. aura aussi des conséquences importantes sur le site. Elle concerne l'approvisionnement en pièces métalliques (boulons, vis, écrous, plaques, etc.) qui jusqu'alors provenaient de l'extérieur et qu'on décide désormais de fabriquer sur place, dans de nouveaux ateliers.

Ils ont acheté [vers 1945] une machine pour faire des têtes. Tout était fait à Opémican. Ils achetaient du fer 5/8 pour faire de grands boulons. C'était taillé et fileté là (Pierre Desjardins)⁵⁶.

Les enquêtes menées par Nicole Lemire auprès des anciens travailleurs de l'I.C.O. ont permis de confirmer l'existence d'au moins 31 bâtiments.

⁵⁵ LEMIRE., 1987. p. 9.

⁵⁶ LEMIRE, p. 13



Fig. 39 La forge, l'atelier de menuiserie et chalouperie dans les années 1950 Photo : Pierre Desjardins, Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-22.



Fig. 40 Pierre Desjardins et Nelson Gravelle sur le Lady Minto, devant Opémican, vers 1970 À l'arrière-plan, la forge, l'abri à fer et une vue d'ensemble des bâtiments situés au fond de la baie. Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-6-11.

C'est probablement vers 1946 que la forge est dotée de nouvelles fondations de béton et que sa superficie est presque doublée par l'adjonction d'un appentis. La section originelle de la forge a été reconstruite vers 1960 sur les fondations existantes. L'abri à fer, construit à côté de la forge et aujourd'hui disparu, datait probablement des environs de 1960.

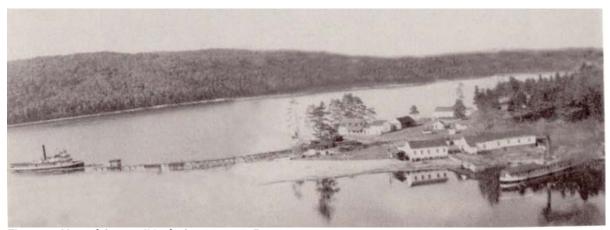


Fig. 41 **Vue aérienne d'Opémican vers 1950** Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4B.

La fin des années 1940 est aussi celle de l'introduction sur le lac Témiscamingue de remorqueurs de plus grande puissance.

L'augmentation constante du volume de bois coupé au Témiscamingue et dans l'Outaouais supérieur amène l'I.C.O. à se doter de très gros remorqueurs. Le P. J. Murer et de J. G. Fleck, qui sont en activités sur le lac Témiscamingue dans l'après-guerre sont des puissants bateaux capables de remorquer plusieurs estacades de bois contenant jusqu'à 300 000 billots. Au sud du lac, le bois de pulpe destiné à l'usine Kipawa est laissé à la pointe Opémica. Un gros remorqueur de la C.I.P., le Wilda, le remorqueur frère du Draper, fait la navette entre la réserve de bois d'Opémican et l'usine de Témiscaming⁵⁷.

⁵⁷ Gourd, B.-B., 1985, p. 58-59.



Fig. 42 Le Lady Minto amarré au quai principal d'Opémican, vers 1920

Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-6-12.



Fig. 43 Le Lady Minto ancré face à la pointe d'Opémican, vers 1940 Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-5-3.

L'accroissement du personnel sur le site nécessite la construction vers 1950 d'une annexe au bâtiment principal qui permet d'agrandir la cuisine et de fournir davantage de rangement. La nouvelle section, d'un gabarit plus bas, ne prolonge pas la toiture des parties plus anciennes.

Les bâtiments de la pointe d'Opémican pouvaient accommoder une cinquantaine d'hommes travaillant aux diverses opérations requises pour le flottage du bois ainsi qu'à l'entretien des terrains et des constructions. La saison commençait en avril et se terminait à la fin de l'automne. À partir de décembre, 3 ou 4 hommes restaient sur le site afin d'effectuer l'entretien des installations ⁵⁸.



Fig. 44 **Vue aérienne d'Opémican vers 1975** Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-5-6.

À partir des années 1950, le nombre d'employés de l'I.C.O. décroît sans cesse. Les petits bateaux sont remplacés par des beaucoup plus grands. Toute la flotte est convertie au diesel en 1954⁵⁹. La récupération des billots, la « *sweep* », par exemple, exige de moins en moins de travailleurs en raison

⁵⁸ LÉONIDOFF, G.-P., 1979. p. 22.

⁵⁹ LEMIRE, p. 69

de la meilleure qualité des estacades qui laissent échapper beaucoup moins de billots⁶⁰. Pendant les années 1960, même si le personnel se réduit constamment, rien ne laisse penser que le flottage cesserait un jour. Pendant cette seule décennie, l'I.C.O. remplace trois bâtiments, et non les moindres: la forge (v.1960), le bureau-entrepôt (1967) et l'ancienne écurie qui devient un grand garage en maçonnerie pour les véhicules moteurs (1968).

1.2.5.4 Le déclin puis l'abandon graduel du site

Au début des années 1970, simultanément à la vente à des particuliers des terrains du Bloc B situés aux « Narrows », l'I.C.O. démolit certains bâtiments jugés excédentaires et dont la vétusté ne permet ni une nouvelle affectation ni le déménagement ailleurs sur le site ou à l'extérieur du site si une personne s'engage à le démolir et le déménager à ses frais. Vers 1970, un des premiers bâtiments à disparaître, et qui était aussi un des plus anciens, est le **grand hangar à vivres** situé derrière le hangar à chaloupes. En 1973, on démolit le **dortoir des hommes** puis, en 1974, l'ancien « **petit office** » qui avait été déménagé et était devenu pendant quelques années un atelier de réparation de mécanique. En 1979-1980, la démolition du **moulin à scie** est confiée à l'ancien contremaître qui récupérera le bois de charpente⁶¹. Le plus important bâtiment à être déplacé est l'ancien **atelier de réparation mécanique**, situé à proximité du hangar à estacades, qui a été déménagé derrière la maison du surintendant pour servir de remise. D'autres bâtiments secondaires sont tout simplement laissés à l'abandon comme les latrines, la glacière et la plupart des bâtiments (entrepôts et grange) situés au fond de la baie d'Opémican.

Selon Elmer Cotie, surintendant d'Opémican de 1948 à 1975, les opérations de flottage du bois par l'I.C.O. sur le lac Témiscamingue ont pris fin en 1975 ⁶². Selon la même source, la dernière « *sweep* » avait été réalisée trois ans plus tôt, en 1972. Le retrait de l'I.C.O. de ses activités de remorquage et de récupération n'a pas signifié pour autant la fin immédiate de l'industrie du flottage de bois sur le lac Témiscamingue. La C.I.P. puis Tembec ont pris la relève de cette activité industrielle jusqu'au début des années 1980. En conséquence, dès le milieu des années 1970, le site d'Opémican a vu rapidement décroître ses activités et l'I.C.O. a réduit au minimum les coûts d'entretien et d'opération des installations ⁶³. En 1987, Nicole Lemire note : « Aujourd'hui, seulement deux ou trois travailleurs vont sporadiguement séjourner quelques jours sur le site » ⁶⁴.

⁶⁰ Dans les années 1920, la « sweep » occupait une centaine de personnes. Dans les années 1940-1950, une soixantaine et dans les années 1970, une quinzaine seulement. LEMIRE, N., 1987. p. 70.

⁶¹ « L'ensemble du moulin a été cédé par l'I.C.O. à l'ancien contremaître qui peut disposer à sa guise du bois qui le constitue, ce qui explique la disparition presque totale des planches de recouvrement des murs et de la toiture. LÉONIDOFF, p. 40

⁶² Cité dans TAYLOR, B.W. 1993, p. 67.

⁶³ LÉONIDOFF, p. 22

⁶⁴ LEMIRE, p. 9

À L'ISSUE DE CETTE PÉRIODE

1.2.5.5 Les infrastructures héritées de cette époque

À l'exception des deux plus anciens bâtiments (Bâtiment 1 et une partie du Bâtiment 9), toutes les structures qu'on trouve sur le site datent de l'époque de l'I.C.O. et leur construction s'échelonne entre 1904 en 1968, leur âge moyen étant de 72 ans :

Bâtiment 2. Bureau-entrepôt (1967)

Bâtiment 3. Caveau à légumes (v.1904)

Bâtiment 4. Maison du surintendant (v.1904, v.1940)

Bâtiment 5. Latrine de la maison du surintendant (v.1930)

Bâtiment 6. Ancien hangar à groupe électrogène (v.1930)

Bâtiment 7. Ancien atelier de réparation de moteurs diesel (v.1940)

Bâtiment 8. Atelier de mécanique et de forge (v.1960)

Bâtiment 9 (partie). La partie chalouperie de l'Atelier de menuiserie et chalouperie (v.1930)

Bâtiment 10. Hangar à estacades (1960)

Bâtiment 11. Garage (1968)

Datent aussi de cette époque les voies de circulation, dont la plus ancienne et la plus pertinente pour l'histoire du site est le chemin qui longe le lac. C'est à l'I.C.O. que l'on doit la construction du quai principal, des caissons d'arrimage des quais et des bateaux, des rampes de mise en cale sèche, ainsi que de la plupart des infrastructures et artefacts et industriels du site.

1.2.6 Opémican, site historique (1983-)

1.2.6.1 L'avancement de l'état des connaissances du site

Dès le milieu des années 1970, voyant venir la fin imminente de l'industrie du flottage du bois et la désaffection prochaine du site d'Opémican, des citoyens de la région de Témiscaming se mobilisent pour faire reconnaître la valeur patrimoniale du site d'Opémican en vue d'en assurer la conservation. L'initiative revient au Comité culturel et à la Corporation municipale de Letang, dont relève alors le site d'Opémican⁶⁵. En 1979, à la demande du bureau d'Abitibi-Témiscamingue du ministère des Affaires culturelles, la Direction générale du patrimoine commande une étude et un inventaire du site d'Opémican à l'architecte et ethnologue Georges-Pierre Léonidoff. Le site d'Opémican est alors encore exploité, quoique les activités soient réduites au minimum. Les équipements sont encore en place et l'entretien préventif du site est encore assuré par l'I.C.O., du moins pour les bâtiments principaux encore en service ou pouvant éventuellement être nécessaires aux besoins de l'entreprise industrielle.

⁶⁵ Bibliothèque et Archives Canada, Fonds I.C.O. Inc. R2374, 61-19



Fig. 45 **Vue aérienne d'Opémican en 1983** Photo : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4A.

En 1981, la publication par la Société d'histoire du Témiscamingue de l'ouvrage *Témi Kami « eaux profondes »*, de Jeannine Gaudet-Brault, et une exposition tenue cette même année à la Maison du Colon (aujourd'hui la Maison du Frère-Moffet) viennent mettre en perspective l'histoire et le patrimoine reliés à la navigation et au flottage du bois sur le lac Témiscamingue. En novembre 1981, le comité du Projet Opémican dépose un plan d'utilisation du site au ministère des Affaires culturelles, plan qui est accepté par les autorités gouvernementales. Se ralliant aux pressions populaires et conformément aux recommandations du « Rapport Léonidoff » et de la Commission des biens culturels, le ministère des Affaires culturelles octroie, le 12 avril 1983, au site d'Opémican le statut de bien culturel (site historique classé) sous le nom de « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican ». Aussitôt le classement promulgué, la Corporation municipale de Letang entreprend des négociations avec l'I.C.O. afin d'acquérir le site.

Le 26 février 1985, afin de poursuivre son action de sauvegarde du site d'Opémican, le Comité du Projet Opémican se constitue en société d'histoire : la Société historique Opémican (devenue depuis la Société historique P.E. Gendreau le 16 mai 1996). En 1987, à l'instigation de la nouvelle Société d'histoire et grâce à la contribution financière du ministère des Affaires culturelles, deux importantes études sont commandées à l'historien Marc Riopel et à l'ethnologue Nicole Lemire. En janvier 1988, la Société technique d'aménagement régional (SOTAR) dépose une étude de faisabilité d'un projet de mise en valeur d'Opémican. Le 28 février 1989, la Société historique Opémican crée la Corporation Opémican de Témiscaming qui, après plusieurs années de négociation avec l'I.C.O., fait l'acquisition du site d'Opémican le 3 avril 1992.

1.2.6.2 Les actions de conservation

Pendant les 13 années qui se sont écoulées entre l'inventaire du site et son acquisition par la Corporation Opémican de Témiscaming, le temps avait fait inexorablement son œuvre sur les bâtiments, leur contenu et leur environnement. Avec ses moyens financiers limités, la Corporation a paré à l'essentiel pour la conservation des bâtiments jugés les plus importants pour la compréhension du site et pour lesquels des interventions de sauvegarde d'urgence ont été entreprises en collaboration avec divers intervenants.

En 2004, à la demande de la Ville de Témiscaming, de la Corporation Opémican et du Comité Rues principales Témiscaming, la Fondation Rues Principales est mandatée pour élaborer :

Un programme de travaux d'urgence pour la mise en valeur des différents bâtiments afin de stopper leur dégradation et d'assurer leur préservation élémentaire, le temps de trouver le financement et les partenaires pour une restauration plus appropriée du site dans le cadre de son intégration à un concept plus large d'un parc national⁶⁶.

Le document identifie des problèmes techniques et structuraux, propose une série de mesures d'urgence et ses coûts pour freiner temporairement la dégradation des bâtiments. Dans le cadre de cette opération d'urgence, ne sont ciblés que les « structures les plus importantes compte tenu de leur intérêt patrimonial, didactique et interprétatif »⁶⁷ soit : les latrines, le bâtiment principal, le caveau à légumes, la rampe de mise en cale sèche, l'atelier de mécanique et de forge, l'atelier de menuiserie et chalouperie, le garage et le hangar à estacades.

Les travaux proposés par ce plan de sauvetage, dont les coûts étaient évalués à 44 200 \$, n'ont été réalisés que partiellement. À titre d'exemple, la réparation des pieds des colonnes du hangar à estacades a permis d'empêcher l'effondrement de la structure. Certaines réparations sommaires ont été réalisées au bâtiment principal (réfection de joints de mortier, remplacement de certaines parties de revêtement de bois, des ouvertures et de la toiture de tôle).

En 2009, devant la menace d'écroulement de l'atelier de menuiserie et chalouperie, des experts en structure ont été mandatés afin d'installer des barres de tension permettant d'assurer une stabilité temporaire au bâtiment d'ici à ce qu'une intervention permanente de conservation soit entreprise. À ce jour, les plus importants bâtiments du site, vulnérables au vandalisme à cause de leur structure de bois, ont été sécurisés et placardés :

- 1. Bâtiment principal (ancienne auberge Jodoin) et deux adjonctions (1883, v.1904, v.1950)
- 4. Maison du surintendant (v.1904, v.1940)
- 8. Atelier de mécanique et de forge (v.1960)
- 9. Atelier de menuiserie et chalouperie (v.1900, v.1930)

D'autres sont laissées sans protection particulière :

- 7. Ancien atelier de réparation de moteurs diesel (v.1940)
- 10. Hangar à estacades (1960)
- 11. Garage (1968)

Depuis l'étude de la Fondation Rues Principales, un seul bâtiment a disparu :

- les latrines du bâtiment principal;

Deux sont depuis tombées en ruine :

- 5. Latrine de la maison du surintendant (v.1930)
- 6. Ancien hangar à groupe électrogène (v.1930)

Une structure est restée dans son état ruiné :

3. Caveau à légumes (v.1880)

⁶⁶ FONDATION RUES PRINCIPALES, 2004, p. 2.

⁶⁷ FONDATION RUES PRINCIPALES, 2004, p. 3

Quand au **bureau-entrepôt** (Bâtiment 2), le plus récent des bâtiments du site, il a fait l'objet d'une requalification dans les années 1990 à la suite des recommandations du rapport de SOTAR. L'excellent état de conservation a permis à ses propriétaires de le mettre en location ce qui assure pour le moment sa pérennité.

1.2.6.3 Le retour de la villégiature à Opémican

À l'automne 1981, l'organisation communautaire, qui allait devenir la Corporation Opémican de Témiscaming, déposait un plan d'utilisation du site à des fins de villégiature et de plein air. Dès lors, toutes les interventions réalisées sur le site le seront dans cette perspective. Le bureau-entrepôt est converti en restaurant, un nouveau chemin d'accès moins escarpé est aménagé à partir du chemin Cedar-Pine (l'actuelle voie d'accès à Opémican). Le seul autre bâtiment à continuer à être occupé de façon saisonnière est la maison du surintendant. Le secteur du chemin du bord du lac et ses clairières sont utilisés sur une base informelle par des campeurs. Des degrés en bois ont été construits et subsistent toujours afin de faciliter l'accès au lac pour les baigneurs et leur permettre d'éviter l'herbe à puce qui abonde en bordure du lac.

1.2.6.4 Les bâtiments disparus depuis 1979

Depuis la réalisation de l'étude *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue*, en 1979, **10** bâtiments des 21 bâtiments ⁶⁸ que comptait alors le site sont disparus en raison d'un effondrement ou d'une démolition. Il s'agit de :

- le moulin à scie (A), construit vers 1904, en cours de démolition au moment de l'étude de 1979:
- le hangar à bois de la maison du surintendant (B), construit vers 1904, démoli vers 1990;
- Les **latrines** du bâtiment principal (**D**), construites à une date indéterminée, démolies en 2005:
- le hangar à bois du bâtiment principal (E) construit vers 1904, démoli vers 1990;
- Les **latrines** de l'ancien dortoir des hommes (**G**), construites à une date indéterminée, en ruine au moment de l'étude de 1979:
- le hangar à chaloupes (S), construit vers 1930 et qui aurait été démonté et transporté à Témiscaming dans les années 1980⁶⁹;
- l'entrepôt (P), construit vers 1904, démoli vers 1990;
- le hangar à foin (ou grange) (Q), construit vers 1927, disparu depuis 2005;
- l'entrepôt de stockage de briques (R), construit vers 1904, en mauvais état en 1979, disparu au début des années 1980;
- l'abri à fer (K), construit vers 1960 et démoli vers 1990

05-21912 - Décembre 2011 37

_

Pour une raison inconnue, Léonidoff n'a inventorié que 17 des 21 bâtiments qui se trouvaient alors sur le site. Il a décrit et photographié, mais non comptabilisé : 1- la glacière située à proximité du bâtiment principal; 2- la remise située derrière la maison du surintendant, qui est l'ancien atelier de réparation de moteurs diesel déménagé sur cet emplacement peu de temps auparavant; 3- l'ancien hangar à groupe électrogène (bâtiment 6) situé à l'arrière de la maison du surintendant; 4- l'abri à fer (K) voisin de l'atelier de forge.

⁶⁹ LEMIRE, N., 1887. p. 47

Fig. 46 Les 10 bâtiments disparus depuis 1979



Le moulin à scie en 1979.



Le hangar à bois de la maison du surintendant en 1979.



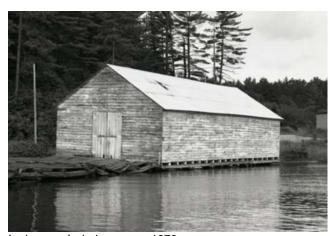
Les latrines du bâtiment principal en 2005.



Le hangar à bois du bâtiment principal en 1979.



Les latrines de l'ancien dortoir des hommes en 1979.



Le hangar à chaloupes en 1979.



L'entrepôt en 1979.



Le hangar à foin en 2005.



L'entrepôt de stockage de briques en 1979.



L'abri à fer en 1979.

2 Présentation des valeurs patrimoniales

Les qualités du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican sont multiples et renvoient à plusieurs disciplines et champs d'intérêt. Il y a d'abord la valeur **historique**, qui constitue le principal facteur qui a valu au site son statut de bien culturel national notamment en raison de son ancienneté et de sa rareté. Sa valeur **architecturale** témoigne des qualités spécifiques de ses bâtiments qui forment un ensemble cohérent. La valeur de **paysage** provient de la beauté du site et des percées visuelles, ainsi que des traces concrètes de l'intervention humaine : aménagement de voies de circulation, plantations d'arbres, d'arbustes et d'espèce ornementale. Le site possède une valeur **archéologique**, car il offre un potentiel de vestiges préhistoriques, mais renferme aussi de nombreux vestiges physiques des périodes préindustrielles et industrielles. La valeur **ethnologique** d'Opémican renvoie à l'histoire de l'utilisation du site. Les enquêtes orales et les témoignages recueillis – certains en format vidéo – ont révélé qu'ont été développés à Opémican des savoir-faire et des techniques artisanales originales (menuiserie, forge). Enfin, le site présente une valeur **symbolique** à l'échelle de la région, notamment pour les anciens employés de l'I.C.O. et leur famille, les utilisateurs de la voie navigable du lac Témiscamingue, mais aussi par la population qui s'est engagée dans sa préservation, qui a fréquenté le site ou le connaît de réputation.

2.1 La valeur historique

La valeur historique d'Opémican est reliée à l'histoire de l'industrie du bois au Québec et en Ontario, au développement et à la colonisation du Témiscamingue au Québec et en Ontario ainsi qu'à l'histoire de la navigation sur le lac Témiscamingue.

La valeur historique du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican touche à l'histoire de **l'industrie du bois au Québec et en Ontario** et du **développement du Témiscamingue (ontarien et québécois)**. Pendant le 19^e siècle, le bois constitue le principal produit d'exportation du Québec, ce qui entraîne le développement et la colonisation des régions forestières. L'exploitation des forêts de l'Outaouais supérieur (nom sous lequel est alors connu le Témiscamingue) débute dans les années 1830, au sud du lac Témiscamingue, dans les environs mêmes du site d'Opémican, sur la rive ontarienne du lac. Cette exploitation s'intensifie à partir de 1860 jusqu'à la toute fin du 19^e siècle. La valeur historique d'Opémican repose aussi sur son intérêt par rapport à l'histoire du peuplement et de la **colonisation du Témiscamingue** ainsi que sur sa principale voie d'accès à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle : **la navigation sur le lac Témiscamingue**.

2.1.1 L'industrie du bois au Québec et en Ontario

La première mention de l'utilisation du site d'Opémican remonte à 1883, année où Joseph Jodoin construit à Opémican une auberge pour accueillir les voyageurs, forestiers, et les premiers colons à arriver dans la région. Venu de Hull avec sa famille deux ans plus tôt, Jodoin est d'abord bûcheron pour le compte d'Olivier Latour, dont le « dépôt » forestier se trouve à quelques kilomètres au nord d'Opémican. La construction de l'auberge Jodoin coïncide avec les débuts de **l'industrie du flottage du bois** sur le lac Témiscamingue. En 1882 et 1883, deux industriels forestiers, Olivier Latour et Alexander Lumsden mettent en service les deux premiers bateaux à vapeur, le *Mattawan* et l'*Argo*, servant à la fois à remorquer sur le lac les « cages » de bois et à assurer un service de passagers. En 1888, l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.), un regroupement d'exploitants forestiers qui contrôle depuis 1866 l'industrie du flottage du bois pour tout l'Outaouais inférieur, obtient du Parlement canadien la permission d'étendre son territoire d'activité sur toute la longueur du lac Témiscamingue. Cette même année, l'I.C.O. confie à Alex Lumsden le contrat du flottage de bois pour le secteur du lac Témiscamingue. Le 8 septembre 1888, Alex Lumsden achète de la veuve Jodoin le site d'Opémican afin d'y installer le centre de ses opérations de flottage du bois. Opémican. À l'auberge déjà construite s'ajouteront au fil des ans des quais, un « ship yard » (chantier maritime),

des ateliers de réparation pour les bateaux (menuiserie et forge). Le 19 mars 1904, l'I.C.O. devient propriétaire d'Opémican et accroît les activités du site en y installant le siège administratif de toutes ses opérations au Témiscamingue et le lieu d'hébergement de ses employés. En plus de rester le point central de relais du transport des estacades de bois sur le lac Témiscamingue, le site de réparation, d'entretien et de remisage hivernal pour la flotte de bateaux, le site d'Opémican voit se diversifier ses activités au fil des décennies. Dans les années 1920, s'ajoute la construction des chaloupes de bois, puis à partir de 1945, on y fabrique et répare toutes les estacades nécessaires au remorquage du bois sur le lac. L'ajout de ces activités nécessite la construction de nouveaux bâtiments. En 1945, le site d'Opémican en compte une trentaine. Les activités de l'I.C.O. à Opémican se poursuivent jusqu'à la fin des années 1970, lorsque cessent les opérations de flottage du bois, les billes étant désormais transportées par des camions à remorque.

L'industrie du flottage du bois a existé dans beaucoup d'autres régions du Québec : Outaouais, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord. Cependant, dans aucune autre région, l'industrie du bois n'a généré un patrimoine industriel comparable à celui d'Opémican. Par ailleurs, on trouve notamment sur la Côte-Nord d'autres types de vestiges d'un patrimoine industriel relié à l'histoire du flottage du bois. Il s'agit des arboriducs de Forestville (cités bien culturel), de Port-Cartier et de Franquelin.

2.1.2 La colonisation du Témiscamingue

La construction de l'auberge Jodoin témoigne aussi des débuts du **peuplement et de la colonisation du Témiscamingue** (tant ontarien que québécois). Avec l'arrivée du train à Mattawa en 1881 et la mise en service de petits bateaux à vapeur et de tramways hippomobiles aux portages des cinq rapides qui se trouvent entre Mattawa et le Long Sault (Témiscaming), l'accès au Témiscamingue pour les colons étant devenu plus facile. Joseph Jodoin fait partie de ces quelques familles de pionniers qui, voyant venir le développement futur de la région, ont pris l'initiative de créer un des premiers établissements hôteliers de la région et un des premiers services postaux dans la section sud du lac Témiscamingue. La maison qu'il a construite, très spacieuse pour l'époque, constitue aujourd'hui un des trois plus anciens bâtiments d'Abitibi-Témiscamingue après la maison du Frère-Moffet à Ville-Marie (1881) et l'église Sainte-Clothilde de Kitcisakik (1863).

2.1.3 La navigation sur le lac Témiscamingue

Pendant toutes ses années d'opération, le site d'Opémican a été au cœur des activités de navigation sur le lac Témiscamingue, tant en ce qui a trait au service des passagers que de l'industrie du flottage du bois. Dès l'année de la construction de l'auberge Jodoin (1883), Opémican (alors appelé « Jodoin's Place ») fait partie de l'itinéraire des premiers bateaux à vapeur à sillonner le lac Témiscamingue. De 1888 à 1904, Opémican est le centre d'exploitation (réparation et entretien) de la flotte d'Alex Lumsden, ainsi qu'un chantier naval. Une fois passé aux mains de l'I.C.O., le site d'Opémican devient le centre d'exploitation principal de toute la navigation reliée à l'industrie de flottage du bois, et ce, jusqu'à la fin des années 1970.

2.2 La valeur architecturale

La valeur architecturale d'Opémican réside dans le témoignage des traditions architecturales de la vallée de l'Outaouais, dans ses références à la construction navale, à l'architecture de villégiature ainsi qu'à l'architecture industrielle.

La valeur architecturale du site d'Opémican s'exprime par la convergence de plusieurs courants qui se sont succédé dans le temps. Elle s'inscrit d'abord dans la mouvance des traditions architecturales de la vallée de l'Outaouais. Viennent ensuite l'influence de la construction navale, de l'architecture de villégiature, puis finalement de l'architecture industrielle. Les dix bâtiments du site d'Opémican, construits entre 1883 et 1968, ont aujourd'hui un âge moyen de 80 ans, ce qui correspond exactement à la période où Opémican a connu le plus grand nombre d'employés. L'intérêt architectural du site vient aussi de son caractère d'ensemble, cohérent et harmonieux, malgré d'évidentes disparités d'âge, une variété des techniques constructives et des styles architecturaux. Un point commun unit tous ces bâtiments, la qualité de leur exécution.

2.2.1 Les traditions architecturales de la vallée de l'Outaouais

Les qualités architecturales des plus anciens bâtiments d'Opémican se situent dans la foulée des traditions constructives de la vallée de l'Outaouais.

2.2.1.1 La construction en pièce sur pièce

La partie originelle du Bâtiment 1, l'ancienne auberge Jodoin, construite en bois équarri en 1883, adopte la plus ancienne technique de construction des bâtiments d'Abitibi-Témiscamingue et de la vallée de l'Outaouais, la structure en pièce sur pièce. Dans la vallée de l'Outaouais, région des grandes forêts de pin blanc, les bâtiments de pièce sur pièce forment la première génération de bâtiments permanents qui, à la différence du camp temporaire en rondins, nécessite un long et fastidieux travail manuel d'équarrissage des pièces de bois. Conformément aux bâtiments de pièce sur pièce du 19^e siècle, l'ancienne auberge Jodoin est construite sur des fondations de pierre sur lesquelles reposent des poutres composées de billes de bois dont seule la surface supérieure a été équarrie pour recevoir le plancher du rez-de-chaussée. Le type de couverture d'origine, en bardeaux de bois, subsiste encore sous l'actuel revêtement de tôle.

2.2.1.2 L'héritage classique français

La volumétrie de l'auberge Jodoin, avec sa pente aiguë de toiture, ses lucarnes, ses surfaces de bois chaulées, ses dispositions rigoureusement symétriques, rattache le bâtiment à des traditions constructives françaises qui se sont perpétuées dans la vallée de l'Outaouais pendant tout le 19^e siècle. Ce sont ces dispositions qui ont notamment prévalu à cette époque dans l'architecture des habitations des postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que des établissements des exploitants forestiers. Lors de l'agrandissement de l'ancienne auberge Jodoin vers 1904, l'I.C.O. a maintenu et même renforcé ce caractère en multipliant le nombre de lucarnes.

2.2.1.3 La maison urbaine de l'Outaouais

L'implantation de l'auberge Jodoin, dont la façade principale est le mur-pignon, se rattache aussi à une tradition urbaine de la vallée de l'Outaouais. Dans les villes et villages de l'Outaouais, tant du côté québécois qu'ontarien, à la différence de maisons rurales, les maisons villageoises dressent à la rue leur mur-pignon plutôt que leur mur gouttereau. Cette façon de faire, qui s'explique généralement par l'étroitesse des parcelles de terrains, a donné naissance, dans les guartiers ouvriers d'Ottawa et de

Gatineau, à ce qu'on appelle depuis des « maisons allumettes ». L'expression fait référence à l'industrie allumettière importante à Gatineau-Hull pendant toute la fin du 19^e et le début du 20^e siècle ainsi qu'à la grande vulnérabilité à l'incendie de ces alignements serrés de maisons de bois.

2.2.1.4 L'héritage néoclassique anglais

Les bâtiments d'Opémican témoignent aussi de l'important héritage architectural britannique, tel qu'on le retrouve dans l'Outaouais et le Pontiac. Tous les bâtiments d'Opémican, à l'exception du bâtiment principal, présentent un angle de toiture plus faible avec une charpente légère qui confère aux bâtiments une silhouette plus basse. D'autres composantes architecturales sont conformes à une tradition anglo-saxonne : les fenêtres à guillotine à petits carreaux, les revêtements extérieurs en planches à feuillure (planches dites « embouvetées ») ou en planches et couvre-joints (board & batten), les planches cornières, le modèle des chambranles et des portes à quatre caissons. Les intérieurs de la partie originelle de l'auberge Jodoin montrent une qualité d'exécution particulièrement soignée. Les lambris sont constitués de planches verticales embouvetées, de largeur moyenne et uniforme, se complétant à la base d'une large plinthe et au sommet d'une gorge.

2.2.2 L'architecture d'Opémican et la construction navale

C'est probablement depuis l'époque pendant laquelle Alex Lumsden a été propriétaire d'Opémican, entre 1888 et 1904, que tous les bâtiments du site d'Opémican sont peints blanc et rouge, ces mêmes couleurs qu'arborait la flotte de la Lumsden Steamboat Line dont le fameux Meteor, construit à Opémican en 1897. L'usage exclusif de ces deux couleurs rattache l'architecture d'Opémican aux traditions de construction navale où ces couleurs étaient utilisées pour les phares et leurs dépendances. À Opémican, il n'y a pas que la couleur qui rappelle la construction navale. Au Témiscamingue, ce sont les mêmes artisans qui ont construit les grands bateaux qui naviguaient sur le lac Témiscamingue et la plupart des bâtiments du site d'Opémican. En plus de la couleur, c'est le savoir-faire des menuisiers, forgerons et même des peintres de la compagnie Lumsden puis de l'I.C.O. qui a été mis à contribution.

2.2.2.1 Le travail du bois et la menuiserie

Plusieurs techniques de construction sont communes aux bateaux de la compagnie Lumsden puis de l'I.C.O. et aux bâtiments d'Opémican. Il y a d'abord la taille réduite des fenêtres et l'usage des petites fenêtres horizontales. Il y a aussi les grandes portes dont les caissons sont formés d'un assemblage de planches disposées à la diagonale.

2.2.2.2 Le métal et le fer forgé

À Opémican, l'art du forgeron a toujours été intégré à l'art de bâtir et cela s'est même accru au fil des décennies. Tous les bâtiments du site comptent des éléments de fer forgé (pentures, crochets, loquets, poignées, serrures, etc.). Fait assez étonnant, le bâtiment qui a le plus tiré profit du travail des forgerons d'Opémican est le plus récent bâtiment du site, le garage de béton, construit en 1968, dont toute la structure métallique du toit a été fabriquée et assemblée artisanalement. Il n'est donc pas surprenant que les forgerons d'Opémican aient convenu de forger la date du bâtiment qu'ils ont intégré au plancher avant que la dalle de béton ne soit coulée.

2.2.2.3 Le traitement du bois et l'usage de la couleur

Le soin qui a toujours été apporté au traitement du bois par l'usage de la chaux et de la peinture s'explique par le fait que c'est à Opémican qu'on assurait l'entretien régulier (incluant la peinture) des bateaux de la compagnie Lumsden, puis de l'I.C.O. On a même construit un bâtiment spécifique pour entreposer adéquatement les produits devant servir à peinturer les bâtiments et les bateaux. Ce bâtiment avait même pris le nom de « Red Door » en raison de la couleur de prédilection du site.

Selon le témoignage des anciens employés de l'I.C.O., tous les bâtiments de bois étaient chaulés aux deux ou trois ans. Les chambranles des ouvertures de tous les bâtiments étaient peints en rouge, les portes en blanc et rouge. Les fenêtres des habitations et du bureau étaient peintes en blanc (ce qui assure un meilleur éclairage intérieur); celles des ateliers et autres bâtiments à usage industriel peints en rouge, une couleur moins salissante.

2.2.2.4 La qualité des intérieurs et le confort

La qualité des intérieurs des bâtiments construits à Opémican par la I.C.O. peut se comparer à celle qu'on retrouvait dans les bateaux à vapeur comme le Meteor, reconstruit et réaménagé en 1897 par les artisans et menuisiers d'Opémican. Le confort des bateaux de passagers de la Lumsden Steamboat Line était alors réputé : éclairage électrique et « all modern conveniences » (électricité, eau courante et toilettes)⁷⁰. Les espaces d'habitation aménagés à Opémican au début des années 1900 (agrandissement du bâtiment principal et la résidence du surintendant) montrent une excellente qualité d'exécution et à l'instar des bateaux de la compagnie Lumsden, on y retrouve une première et une deuxième classe. Dans les espaces réservés aux dirigeants et cadres de l'I.C.O., tous les lambris sont constitués de fines planchettes verticales embouvetées, probablement du « B.C. Fir » et on trouve des équipements sanitaires modernes. Certaines portes à caisson ont probablement été « achetées » et non réalisées par les menuisiers de l'I.C.O. Dans les espaces destinés aux catégories inférieures d'employés, la qualité d'exécution est plus conventionnelle, les lambris pouvant être composés ou non de planches embouvetées, posées à la verticale comme à l'horizontale. C'est toutefois dans une des chambres « de seconde classe » située à l'étage du bâtiment principal qu'on retrouve les traces d'un décor mural peint relevant de l'art populaire. Les installations électriques que l'on trouve dans l'ancien hangar à groupe électrogène (bâtiment 6) sont comparables à celles gu'on pouvait retrouver sur les plus luxueux des bateaux à vapeur qui ont sillonné le lac Témiscamingue.

2.2.3 L'architecture de villégiature

Plusieurs bâtiments construits à Opémican par l'I.C.O. tirent leur origine de l'architecture de villégiature du début du 20e siècle. Vers 1904, la résidence construite pour le surintendant du site est un cottage d'un étage et demi, adjoint en façade d'une profonde véranda. Le bâtiment comporte deux types de fenêtres, le modèle à guillotine, commun à tous les autres bâtiments d'Opémican, l'autre modèle à deux battants qui permet une ouverture et une aération maximales ce qui est un élément nettement caractéristique de l'architecture de villégiature.

2.2.3.1 Le bungalow et le cottage

Le « petit office », le petit bureau administratif que l'I.C.O. a construit vers 1920, est en fait un petit bungalow, le plus récent modèle d'habitat en Amérique et qui a dès lors été adopté pour les « cottages », ces chalets de villégiature. Vers 1940 quand vient le temps d'agrandir la résidence estivale du surintendant d'Opémican, l'I.C.O. opte pour un style de chalet en bois rond, une autre caractéristique de l'architecture de villégiature de cette période.

2.2.3.2 Les latrines

À l'exception des espaces réservés aux cadres de l'I.C.O à l'ancienne auberge Jodoin et au chalet du surintendant, à Opémican les toilettes à eau n'ont été mises à la disposition des employés que très tardivement. À l'instar des milieux ruraux et de villégiature, les travailleurs d'Opémican ont fait usage de latrines jusqu'à la fin des années 1960⁷¹. C'est la raison pour laquelle plusieurs des latrines ont subsisté jusqu'à tout récemment. Depuis la disparition en 2005 de la latrine du bâtiment principal, la seule ancienne latrine d'Opémican est située derrière la maison du surintendant.

05-21912 - Décembre 2011 45

_

⁷⁰ GAUDET-BRAULT, p. 69

⁷¹ LEMIRE, p. 32

2.2.4 Une architecture industrielle

À l'instar des bateaux d'I.C.O., d'abord construits en bois puis en acier, les techniques de construction de bâtiments d'Opémican ont graduellement évolué passant du bois à des matériaux industriels plus résistants. À partir des années 1940, on coulera en béton les fondations de tous les nouveaux bâtiments. À partir du tournant de 1960, bien que l'I.C.O. exploite toujours le moulin à scie qui sert à fournir toutes les poutres, les madriers et les planches pour édifier ou réparer les bâtiments d'Opémican, des matériaux industriels font pour la première fois leur apparition sur le site. La nouvelle forge, construite vers 1960, est le premier bâtiment du site à recevoir un revêtement de tôle ondulée. Le même matériau est retenu en 1967 pour le nouveau bureau-entrepôt. En 1968, le nouveau garage est construit en maçonnerie de blocs de béton, sa toiture plate est supportée par des treillis (*truss*) de fer forgé et assemblées par les ouvriers d'Opémican.

2.3 La valeur de paysage

La valeur de paysage du site historique d'Opémican réside dans la beauté des vues, la délimitation des secteurs (ou unités de paysage), l'organisation spatiale du site, la relation visuelle avec le lac Témiscamingue, les voies d'accès et de circulation ainsi que les utilisations du sol et des végétaux par l'agriculture et horticulture.

Le périmètre presque entier du site historique d'Opémican constitue un paysage culturel, car il est le résultat de plus d'un siècle d'aménagement. C'est seulement depuis la fin de l'utilisation du site par l'I.C.O., à la fin des années 1970, que la végétation a graduellement regagné sa place sur la pointe Opimica qui était jusqu'alors largement déboisée, notamment afin de réduire les risques d'incendie. Le même périmètre a aussi été exploité à des fins agricoles jusqu'au tournant de 1980.





Fig. 47 Vues aériennes de la pointe et la baie d'Opémican en 1936 et en 1965

Photos : Ressources naturelles Canada, A5339_029, 21 mai 1936; Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1965, 65282-155.

2.3.1 Les vues, la beauté du site

Presque partout sur le site historique d'Opémican, on peut bénéficier de vues attrayantes, parfois prenantes, qui invitent à s'y attarder. Les composantes visuelles les plus intéressantes comprennent les vues sur le lac et ses rives, la forêt, les espaces ouverts et les bâtiments.

Le lac lui-même, la baie d'Opémican, les rives escarpées et boisées des côtés ontarien et québécois attirent le coup d'œil, le retiennent, qu'on les voit de la baie, des quais, du chemin qui longe le lac, des bâtiments ou des espaces ouverts du secteur de la pointe. Le lac est omniprésent même si on le voit moins ou pas du tout de certains endroits. La beauté de la forêt, les grands arbres, les pins blancs marquent une bonne partie du site. Les principaux points d'observation de la forêt sont le long du chemin qui longe le lac et en bordure des courts tronçons des deux autres chemins faisant partie du site historique. Sur le bout de la pointe, les espaces ouverts donnent une vue à la fois sur les bâtiments et sur le lac. La présence de quais et d'estacades marque aussi le paysage.

Pour ceux qui voient le site à partir d'une embarcation, les vues sur le site lui-même présentent un intérêt évident, avec ses bâtiments patrimoniaux, ses quais et caissons, sa forêt.

2.3.2 La délimitation des secteurs

Pendant toute la période d'occupation du site d'Opémican par l'I.C.O., l'ensemble de la propriété était clôturé et on accédait au site à partir d'une barrière ⁷². À l'intérieur même du périmètre, le secteur de la maison du surintendant était lui-même clôturé afin de renforcer le caractère privé de cette zone (**Fig. 48-49**). L'importance du déboisement a varié d'un secteur à l'autre. À proximité d'installations industrielles (moulin à scie, bâtiment principal, ateliers), presque aucune couverture végétale n'était conservée, à l'exception peut-être de quelques grands arbres formant une barrière visuelle en bordure du chemin qui longe les ateliers. Au pourtour du périmètre de la maison du surintendant, les arbres ont toujours été conservés. C'est entre ce secteur et le secteur central qu'a été aménagé le verger. Un alignement d'arbres, peut-être une ancienne haie, forme aujourd'hui un écran à l'arrière du terrain de la maison du surintendant (**Fig. 50**). La photographie aérienne de 1936 indique que les deux côtés du chemin qui longe le lac avaient aussi été déboisés. Seuls quelques grands arbres isolés avaient été épargnés le long du lac, probablement afin de servir d'arrimage aux estacades. Peu importe la position occupée sur la pointe Opimica, la relation visuelle avec le lac Témiscamingue était constante et ininterrompue.



Fig. 48 Une des clôtures qui refermaient le secteur de la maison du surintendant



Fig. 49 Une des clôtures qui refermaient le secteur de la maison du surintendant

⁷² LEMIRE, p. 27



Fig. 50 Alignement d'arbres formant écran à l'arrière de la maison du surintendant Il s'agit peut-être d'une ancienne haie.

2.3.3 Les voies d'accès et de circulation

Jusqu'à l'achat du site par l'I.C.O. en 1904, il n'y avait que le pourtour de la pointe Opimica qui était occupée, les voies de circulation se limitant à des sentiers reliant les bâtiments principaux avec les dépendances, dont celles situées au fond de la baie.

2.3.3.1 Le tracé des chemins

Un seul des trois chemins qui traversent le site d'Opémican est ancien et remonte au début du 20^e siècle. C'est la voie de circulation qui longe le lac et qui relie la pointe Opimica au moulin à scie que construit l'I.C.O. vers 1904 (**Fig. 24, 51**). Ce chemin constitue encore aujourd'hui la véritable épine dorsale du site. Il témoigne des activités d'hier et d'aujourd'hui, comme de l'occupation humaine et des liens fonctionnels entre le site et le lac Témiscamingue.

Le premier chemin forestier aménagé pour relier Opémican à la voie ferrée date probablement des environs de 1914, c'est l'actuel chemin Opimica qui aboutit au fond de la baie d'Opémican (**Fig. 25**). L'actuel chemin d'accès qui relie Opémican à la route 101 par le chemin Cedar-Pine est le plus récent des deux et daterait d'une quarantaine d'années (**Fig. 26**).

2.3.3.2 La pratique d'arrimage aux grands conifères

Tout le long du chemin qui longe le lac subsistent plusieurs éléments physiques de pratiques traditionnelles reliées à l'industrie du flottage du bois : les câbles d'acier qui servaient à arrimer les estacades ou les bateaux aux troncs de plus grands conifères situés en bordure du lac. La plupart des câbles d'acier subsistent toujours enroulés autour des troncs, les plus anciens d'entre eux faisant maintenant corps avec l'écorce de l'arbre (**Fig. 52-53**).



Fig. 51 Vue actuelle (2011) du chemin qui relie la pointe Opimica au site de l'ancien moulin à scie



Fig. 52 Câble d'arrimage sur un conifère du chemin longeant le lac

Ce chemin longe le lac. L'ancien moulin à scie est situé un peu au sud du ruisseau White.







Fig. 53 Câbles d'arrimage sur les conifères du chemin longeant le lac

2.3.4 L'agriculture et l'horticulture

Plusieurs activités humaines ont contribué à façonner le paysage d'Opémican. Les fonctions industrielles du site ont d'abord dicté certains aménagements puis la pratique de l'agriculture et de l'horticulture ont amené une nouvelle structuration des espaces et l'introduction de nouvelles espèces végétales.

2.3.4.1 La culture du foin

Tant que les activités de l'I.C.O. sur le site d'Opémican ont nécessité l'usage de chevaux, des prairies ont été aménagées pour la culture du foin. Le fond de la baie d'Opémican, dont le relief est relativement plat, était tout indiqué pour ce type de culture. C'est à cet emplacement que l'I.C.O. construit une nouvelle grange vers 1927.

2.3.4.2 Le jardin potager

La photographie aérienne prise en mai 1936 (**Fig. 47**) permet d'identifier avec précision l'emplacement des potagers. On peut y distinguer en plus clair les surfaces dont le sol a été préparé pour recevoir les semences. Les deux plus grands potagers, destinés aux légumes racines, sont situés entre la maison du surintendant et le bâtiment principal⁷³ (**Fig. 54**). Un carré de jardin se trouve aussi à l'arrière de la maison du surintendant. C'est au centre de la grande zone potagère d'Opémican que se dressent aujourd'hui les vestiges du caveau à légumes.



Fig. 54 Le potager en 1979 Photo tirée de : LÉONIDOFF, G.-P., 1979, p. 224.

2.3.4.3 Le verger

Selon les enquêtes réalisées auprès des anciens employés d'Opémican, les premières plantations d'arbres fruitiers remonteraient aux années 1920. Le verger composé de pommetiers ⁷⁴ et qui forme un écran végétal entre la section centrale du site et le secteur de la maison du surintendant apparaît sur la photographie aérienne de 1936.



Fig. 55 Le verger

⁷³ LEMIRE, p. 19

⁷⁴ «On sema un pommier dans les années '20 près de la maison du surintendant » (A. Larocque) LEMIRE, p. 30.

2.3.4.4 Le jardin d'agrément

Un jardin d'agrément, le seul du site d'Opémican, est adjacent à la maison du surintendant. C'est un jardin relativement formel composé de deux étagements séparés par un muret et des degrés en pierre. Ce n'est pas une pierre locale qui a été utilisée, mais bien un calcaire qui proviendrait de la région d'Ottawa. Le caraganier de Sibérie, qui devait à l'origine servir de haie, a depuis atteint une taille démesurée et s'est largement propagé aux alentours. Subsistent des plantations anciennes certaines vivaces dont le chèvrefeuille, les hémérocalles et les iris, de même qu'un prunier.





Fig. 56 Plantations dans le jardin d'agrément de la maison du surintendant

Fig. 57 Un muret de pierre du jardin du surintendant

2.4 La valeur archéologique

La valeur archéologique du site d'Opémican réside dans son potentiel en regard de l'occupation autochtone (période préindustrielle) et dans l'importance des vestiges de l'industrie du flottage du bois.

2.4.1 La période préindustrielle

Des vestiges identifiés par les archéologues de la Corporation Archéo-08 en 2011 démontrent que la pointe Opimica recèle des vestiges reliés à l'occupation autochtone : éclats de pierre, traces de feu et os calcinés⁷⁵. Lors d'une inspection visuelle minutieuse effectuée le 1^{er} septembre 2011, plus de 30 artéfacts ont été trouvés, répartis le long du chemin du bord du lac, sans que la partie forestière ait été investiguée. Le potentiel d'Opémican en matière d'archéologie préhistorique peut donc être considéré comme assez élevé. Même si aucune fouille archéologique n'a été réalisée, les premières traces d'occupation eurocanadienne du site, qui remontent aux années 1860-1870, pourraient aussi être mises à jour.

Il y a peu de chance que subsistent des vestiges architecturaux de deux des plus anciens bâtiments du site, construits en pièce sur pièce à la même époque que l'auberge Jodoin et situés sur le bout de

⁷⁵ Archéo-08, déc. 2011.

la pointe Opimica. C'est à leur emplacement exact qu'a été construit, en 1967, le nouveau bureauentrepôt de l'I.C.O. Presque tous les vestiges architecturaux datent de l'époque de l'I.C.O.

2.4.2 L'industrie du flottage du bois

En Abitibi-Témiscamingue, Opémican représente sans contredit le lieu présentant le plus fort potentiel en regard de l'archéologie industrielle. Il est aussi certainement le site qui offre un potentiel aussi vaste et varié. Une cartographie des anciens lieux d'occupation permet d'identifier à l'intérieur du seul périmètre du site historique, 20 emplacements offrant un potentiel archéologique ou qui présentent encore visiblement les traces d'une ancienne activité industrielle.

2.4.2.1 Bâtiments disparus dont il ne subsiste aucune trace

Neuf sites sont l'emplacement de bâtiments disparus dont il ne reste aucune trace notable :

- B Hangar à bois de la maison du surintendant : construit vers 1904 et démoli vers 1990.
- **D** Latrines du bâtiment principal (date de construction indéterminée), démolies en 2005.
- E Hangar à bois du bâtiment principal, construit vers 1904 et démoli vers 1990.
- F Dortoir des hommes, construit vers 1925 et démoli en 1973.
- **G** Latrines (date de construction indéterminée) de l'ancien dortoir des hommes (en ruine au moment de l'étude de 1979).
- P Entrepôt, construit vers 1904, démoli vers 1990.
- **Q** Grange, construite vers 1927, disparue depuis 2005.
- R Entrepôt à briques (construit vers 1904), en mauvais état en 1979, disparu au début des années 1980.
- T Hangar à chaux et à peinture, construit vers 1930, démoli dans les années 1970.

2.4.2.2 Bâtiments disparus dont des vestiges terrestres sont apparents

L'emplacement de deux anciens bâtiments est encore clairement visible :

- A Moulin à scie, construit vers 1904 et en cours de démolition en 1979. Subsistent encore les caissons qui servaient de fondation à une des extrémités du bâtiment (Fig. 58).
- K L'abri à fer, construit vers 1960, est aujourd'hui effondré (Fig. 59).



Fig. 58 Vestiges du moulin à scie



Fig. 59 Vestiges de l'abri à fer

2.4.2.3 Infrastructures ou équipements à l'abandon

D'anciens équipements ou infrastructures subsistent à l'état d'abandon, dont une partie se trouve hors du site historique du fait qu'elles ne sont pas comprises à l'intérieur de la limite modifiée des hautes eaux, ce qui n'enlève rien à leur valeur et à la pertinence de les protéger :

- **C Jardin du surintendant**, aménagé à partir des années 1920. Subsistent les murets en maçonnerie de pierre sèche, plusieurs végétaux ornementaux et fleurs vivaces (**Fig. 56-57**).
- H Château d'eau, construit en merrains de bois cerclés de fer.
- Double réservoir à mazout en acier.
- **Treuil à vapeur** (*Steam Winch*). Cet équipement qui sert à la mise en cale sèche des bateaux, déposé sur une base de ciment, pourrait dater du début du 20^e siècle.
- L Rampes de mise en cale sèche.
- M Caissons de quai en bois et pierre.
- N Chaudière de bateau en métal (fonte?).
- **U** Potager. Les superficies occupées jadis par le potager sont aujourd'hui en broussaille.
- **V Réservoirs** d'eau (pour chaudières des bateaux à vapeur, en fonte?), proviennent peut-être de l'*Alexandra*, bateau à vapeur utilisé par l'I.C.O. jusqu'en 1950, démantelé et envoyé à la ferraille l'année suivante.
- X Chaloupe en bois, construite par les artisans de l'I.C.O. à Opémican.



Fig. 60 **Vestiges du château** d'eau



Fig. 61 Les réservoirs à mazout en 1979



Fig. 62 Le treuil à vapeur (steam winch)



Fig. 63 Une des deux rampes de mise en cale sèche



Fig. 64 Plate-forme de levée d'une des deux rampes de mise en cale sèche



Fig. 65 Vestiges de caissons et de quais dans la baie d'Opémican





Fig. 66 Un ancien réservoir d'eau laissé à proximité du chemin qui longe le lac

Fig. 67 Chaloupe

Ce réservoir est l'un des deux réservoirs d'eau qui proviennent peutêtre du vapeur *Alexandra*, démantelé en 1951.

Parmi les divers artefacts de l'ère industrielle, deux se distinguent par leur ancienneté: deux anciennes chaudières, celle du moulin à scie (A) et celle d'un bateau à vapeur (N). Il est possible que l'ancienne chaudière du moulin à scie constitue un des plus anciens artefacts industriels de la région, dans l'hypothèse que l'équipement proviendrait de l'ancien moulin Latour construit en 1873. Une analyse technique de ces deux artefacts permettrait d'en apprendre davantage sur leur origine et leur âge.

2.4.2.4 Archéologie subaquatique

À l'instar de la menuiserie-chalouperie qui repose en partie sur des caissons à l'intérieur de l'ancien bassin de la baie d'Opémican, les vestiges de deux bâtiments se trouvent en zone immergée (hors des limites du site historique) :

- **O Entrepôt à vivres**. Il reposait presque entièrement sur des caissons dans l'ancien bassin de la baie d'Opémican.
- **S** Hangar à chaloupes, construit vers 1920. Il reposait entièrement sur des caissons dans l'ancien bassin de la baie d'Opémican.

2.5 La valeur ethnologique

La valeur ethnologique du site historique d'Opémican est constituée d'un patrimoine immatériel, celui relié aux **savoir-faire des métiers** reliés à l'industrie du flottage du bois, mais aussi à des éléments de **culture matérielle** présents un peu partout sur le site.

La valeur **ethnologique** d'Opémican renvoie à l'histoire de l'utilisation du site. Les enquêtes orales et les témoignages recueillis depuis les 20 dernières années – certains en format vidéo – ont révélé que des savoirs et des techniques artisanales originales (menuiserie, forge) ont été développés à Opémican. Peu d'information a été transmise sur les plus anciennes activités traditionnelles d'Opémican comme les techniques de navigation sur le lac Témiscamingue acquises empiriquement par les pilotes de l'1.C.O⁷⁶. C'est aussi le cas du savoir-faire relié à la construction navale et la construction des chaloupes. En revanche, les enquêtes ont mis en perspective une information précieuse sur les techniques de fabrication et de réparation des estacades de même que sur les techniques de mise en cale sèche.

⁷⁶ LEMIRE, p. 67

2.5.1 « L'art » de l'estacade

Les enquêtes orales menées par Nicole Lemire ont permis de fournir l'essentiel de l'information sur l'évolution des techniques de fabrication des estacades, dont la production a atteint un sommet dans les années 1950 et 1960. Grâce aux explications données par les anciens employés de l'I.C.O., on peut suivre l'évolution des techniques de fabrication des estacades jusqu'à l'avènement dans les années 1940 du « *spool boom* », qui représentait la fin de pointe de la technologie, une estacade imposante (36 pouces de haut) qui laissait fuir bien peu de billots. À partir de cette période, la qualité d'exécution et l'efficacité des estacades étaient telles qu'elles ont permis à l'I.C.O. d'économiser des coûts importants en récupération ⁷⁷.

Certains équipements utilisés pour fabriquer des estacades auraient été « patentés » à Opémican.

Le « Snap-Shut servait à attacher les estacades après les piliers d'attaches ou sur le bord de la grève. Le forgeron d'Opémican fabriquait ce type de serrure. M. John Cobb nous a confié que son père Alexander Cobb et le forgeron de l'époque seraient les inventeurs de ce système ⁷⁸.

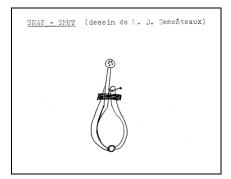


Fig. 68 Dessin du modèle de « Snap-Shut » qui aurait été créé par les artisans d'Opémican

Dessin de J. Descôteaux, 1987.

2.5.2 Les techniques de mise en cale sèche

Pour la mise en cale sèche à Opémican, deux méthodes étaient employées. Pour les plus petits bateaux, à partir de la rampe, on faisait remonter le bateau sur des roues. Pour les gros remorqueurs, on graissait les rails de la rampe ⁷⁹. Les entrevues menées par Bruce W. Taylor, l'auteur de *The Age of Steam on Lake Temiskaming*, auprès d'anciens employés de l'I.C.O. contiennent nombre d'informations inédites sur les savoir-faire développés à Opémican. À titre d'exemple, Jack Cubb, employé de l'I.C.O. de 1925 à 1965, parlant de l'usage des « ways » (rampe de mise en cale sèche) d'Opémican : « recalls that it took 32 strands of cable to pull the MINTO out of the water » ⁸⁰. Il y a une dizaine d'années, une démonstration de la mise en cale sèche et de la mise à l'eau a été filmée à Opémican par la télévision communautaire du Témiscamingue (Télé-Témis) en collaboration avec la Société d'histoire du canton de Nédélec ⁸¹.

2.5.3 L'art populaire

Les anciens artisans et employés d'Opémican ont laissé de nombreuses traces de leur savoir-faire créatif, notamment le travail du fer forgé (Fig. 69), mais ils ont aussi laissé leur marque dans une des

⁷⁷ LEMIRE, p. 9-12

⁷⁸ LEMIRE, p. 67.

⁷⁹ LEMIRE, p. 24.

⁸⁰ Taylor, B. W. 1993, p. 79.

⁸¹ Information obtenue de Denis Carrier de la Société d'histoire du Canton de Nédélec.

chambres de l'étage du premier agrandissement de l'ancienne auberge Jodoin. À la hauteur d'une cimaise (appui-chaise) a été peint tout autour de la chambre un décor à motifs géométriques (Fig. 70).





Fig. 69 Date en fer forgé inscrite dans la dalle de ciment du garage

Fig. 70 Motifs d'art populaire sur les murs d'une chambre de l'ancienne auberge Jodoin

2.6 La valeur symbolique

La valeur symbolique du site historique d'Opémican réside à la fois dans **l'imaginaire des collectivités** des deux rives du lac Témiscaminque et dans sa **richesse toponymique**.

Depuis la reconnaissance du poste d'Opémican à titre de bien culturel en 1983, la valeur **symbolique** du site n'a cessé de s'accroître, d'abord à l'échelle de la région puis au-delà des frontières de l'Abitibi-Témiscamingue. Un des premiers effets de l'actuel projet de parc national a été de replacer le site historique au palmarès de l'actualité régionale. Avant l'octroi de son statut de site historique, Opémican n'était connu de la population en général que par les employés de l'I.C.O et leurs proches, par les navigateurs de plaisance du lac Témiscamingue et des groupes populaires qui se sont engagés dans la préservation du site et de sa mémoire. À l'instar de tout ce qui concerne l'histoire de la navigation sur le lac Témiscamingue, le site d'Opémican fait partie de l'identité et de l'imaginaire collectif des populations à la fois francophones et anglophones, tant québécoises qu'ontariennes. Il faut ici se rappeler que les régions du Temiskaming ontarien, de l'Outaouais inférieur (Mattawa, Pontiac) et du Nipissing, ont longtemps fourni le personnel de l'I.C.O. Pour tous ces anciens employés, le site d'Opémican occupe une place importante et dans les enquêtes menées auprès d'eux, ils ont été unanimes à l'effet de ne garder que d'excellents souvenirs de leur travail à l'I.C.O. et à Opémican

On peut aussi attacher une valeur symbolique au nom « Opémican » dont la sonorité même renvoie à son origine indiscutablement amérindienne. Le site d'Opémican porte aujourd'hui la mémoire d'un territoire beaucoup plus vaste, qui s'étendait des deux côtés du lac Témiscamingue et qui pendant une longue période a porté le même nom décliné sous différentes orthographes : Opemiconque

⁸² LEMIRE p. 83

Opimikang, Opimika, Pemican, Opemican, Opemica, Opemicon, Opimica⁸³, tous dérivés de l'algonguin « opemikon » qui signifie « à côté du chemin suivi par les Indiens » ⁸⁴. Depuis 1968 (pour le Québec) et à ce jour, la toponymie tant canadienne, ontarienne que québécoise a officialisé pas moins de huit lieux associés au nom d'origine algonquine :

- Bureau de poste Opemican, en fonction du 10 septembre 1885 au 30 novembre 1904
- Relais de flottage du bois d'Opémican (Québec), officialisé le 12 avril 1983
- Chenal **Opimica** (Québec)
- Passage Opimika (Ontario), officialisé le 5 décembre 1968
- Halte routière Opimica (Québec), officialisée le 31 mars 1994
- Pointe Opimica (Québec), officialisée le 5 décembre 1968
- Chemin Opimica (Québec), officialisé le 16 août 1996
- Ruisseau Opimika (Ontario)
- Lac Opimika (Ontario)

⁸⁴ COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, 1999. *La toponymie des Algonquins*, 178 p.

05-21912 - Décembre 2011 57

_

⁸³ L'orthographe du nom Opémican ne s'est fixée qu'au début du 20^e siècle, après l'acquisition du site par l'I.C.O. (Upper Ottawa Improvement Company) qui a toujours utilisé une graphie anglaise (sans accent aigu) conforme à l'appellation utilisée par le ministère des Postes du Canada entre 1884 et 1904.

3 Les éléments caractéristiques

Les caractéristiques du site patrimonial s'incarnent à travers des composantes physiques et tangibles. Ces caractéristiques découlent directement des valeurs patrimoniales, dont elles constituent l'aspect visible. Celles-ci prennent des formes diversifiées – le cadre naturel, les voies de circulation, le système parcellaire, le cadre bâti, les unités de paysage, les perspectives visuelles et le patrimoine archéologique – et devraient être préservées afin que les valeurs patrimoniales continuent à être comprises et transmises aux générations futures.

3.1 Associés à la valeur historique

- L'emplacement du site sur une pointe, avec une baie protégée à l'arrière.
- Les différents bâtiments et leurs fonctions, qui reflètent à la fois les besoins au moment de la colonisation et lors de l'exploitation forestière et qui tendaient à rendre le site autosuffisant.
- ❖ La construction en pièce sur pièce, signe d'un établissement permanent en opposition à la construction en bois rond.
- Les rampes de mise à l'eau.
- Les quais.
- Les équipements (scierie, chaloupe, etc.).
- La subdivision en cinq secteurs d'activités, qui peuvent aussi être considérés comme cinq unités de paysage.

3.2 Associés à la valeur architecturale

❖ Bâtiment 1 (auberge Jodoin) (1883) :

- La localisation sans le secteur central d'Opémican
- L'implantation de la façade principale (façade pignon) face au lac
- La structure en pièce sur pièce
- Les fondations en maçonnerie de moellons de pierre
- Les poutres non équarries du plancher du rez-de-chaussée
- La toiture à deux versants
- La pente aiguë de la toiture percée de lucarnes à pignon
- La disposition symétrique des ouvertures
- Les murs extérieurs et les pignons chaulés
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les contre-fenêtres
- La couleur blanche des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- Les portes en bois à quatre caissons verticaux
- La couleur blanc et rouge de portes
- Les contre-portes
- Le triangle de bois qui servait de support à une cloche d'appel
- Le revêtement du pignon en planches à feuillure
- La couverture en bardeaux de cèdre (actuellement recouverte de tôle)
- La profonde galerie avec pare-soleil sur toute la largeur du mur-pignon
- Le perron de plain-pied et le pare-soleil sur une partie de la façade latérale

- Le soupirail d'accès à la cave
- La cheminée de briques rouges
- La position de la cheminée au centre du mur-pignon
- La finition intérieure en lambris de planches verticales de largeur régulière, complétées à la base d'une plinthe et au sommet d'une gorge
- Les portes intérieures à quatre caissons
- L'escalier intérieur en bois peint
- La trappe d'accès à la cave et son escalier de meunier
- Les planchers, dont les planches sont disposées en diagonale, peints de couleur orange
- Le grand lavabo (collectif) de l'étage

Bâtiment 1 (première annexe de l'auberge Jodoin) (v.1904) :

- La localisation dans le secteur central d'Opémican
- L'implantation dans le prolongement exact de l'auberge Jodoin
- La structure en charpente à claire-voie
- Les fondations de bois
- La toiture à deux versants percée de lucarnes
- La pente aiguë de la toiture et sa charpente simple
- La disposition asymétrique des ouvertures
- Le revêtement en planches à feuillure
- Les planches cornières
- Les murs extérieurs chaulés
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les contre-fenêtres
- La couleur blanche des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- Les portes en bois à quatre caissons verticaux
- La couleur blanc et rouge de portes extérieures
- Les contre-portes
- Le revêtement du pignon en planches à feuillure
- La couverture en bardeaux de cèdre (actuellement recouverte de tôle)
- Le perron de plain-pied et le pare-soleil sur une partie de la façade d'entrée
- La cheminée de briques rouges
- La position de la cheminée au centre du mur-pignon
- La finition intérieure en lambris de planchettes verticales
- L'escalier intérieur ouvert sur la salle à manger
- Les planchers en larges planches peintes de couleur orange
- Le passe-plat dans le mur séparant la cuisine de la salle à manger
- La trappe de chauffage dans le plafond du rez-de-chaussée

❖ Bâtiment 1 (seconde annexe de l'auberge Jodoin) (v.1950) :

- La localisation dans le secteur central d'Opémican
- La volumétrie plus basse que l'auberge Jodoin et sa première annexe
- La structure en charpente à claire-voie
- Les fondations de bois
- La toiture à deux versants
- La pente faible de la toiture et sa charpente simple
- La disposition asymétrique des ouvertures
- Le revêtement en planches à feuillure

- Les planches cornières
- Les murs extérieurs chaulés
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les contre-fenêtres
- La couleur blanche des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- La porte en bois à cinq caissons horizontaux
- La couleur blanc et rouge de portes
- Les contre-portes
- Le revêtement du pignon en planches à feuillure
- La couverture en tôle
- La cheminée de briques rouges
- La position de la cheminée au centre du mur-pignon
- La finition intérieure en lambris de planches horizontales de largeur irrégulière,
- La hotte du poêle

❖ Bâtiment 2 (Bureau-entrepôt) (1967) :

- La localisation dans le secteur central d'Opémican
- Le style « bungalow » de la section « bureau » semblable à un des deux immeubles d'origine qu'il a remplacé, typique de l'architecture de villégiature du début du 20^e siècle,
- Le style fonctionnaliste de la section « entrepôt », qui se situe dans la continuité d'un des deux immeubles d'origine qu'il a remplacé, typique de l'architecture agricole
- La volumétrie en deux sections, reprenant celle des deux bâtiments d'origine
- La structure en charpente à claire-voie
- Les fondations en blocs de béton
- La toiture à deux versants
- La pente faible de la toiture et sa charpente simple
- Le revêtement en planches à clin
- Les planches cornières
- La galerie d'angle à l'intersection des deux corps de bâtiment
- Les murs extérieurs blancs
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple, pour la section bureau
- La couleur blanche des fenêtres de la section bureau
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- Les grandes portes de la section entrepôt
- La couleur rouge des portes et fenêtres de la section entrepôt
- Les petites fenêtres rectangulaires horizontales à carreaux de la section entrepôt

❖ Bâtiment 3 (Caveau à légumes) (v.1904) :

- La localisation dans le secteur central d'Opémican
- L'implantation à flanc de colline
- La subordination au bâtiment principal
- La structure en bois rond
- L'unique ouverture servant d'entrée

Bâtiment 4 (Maison du surintendant) (v.1904) :

- La localisation dans le secteur de la maison du surintendant
- L'implantation de la façade principale (mur gouttereau) face au lac
- La structure en charpente à claire-voie
- Le style « cottage » inspiré des premiers bungalows du début du 20^e siècle
- La profonde véranda
- L'appentis arrière
- Les fondations de bois
- La toiture à deux versants
- La faible pente de la toiture et sa charpente simple
- La disposition symétrique des ouvertures
- Le revêtement en planches à feuillure
- Le revêtement en planchettes verticales de la véranda
- Les planches cornières
- Les murs extérieurs chaulés
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les contre-fenêtres et moustiquaires
- Les fenêtres à deux battants à grands carreaux
- La couleur blanche des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- La porte de bois
- La couleur blanc et rouge de portes
- Les contre-portes
- Le revêtement du pignon en planches à feuillure
- La couverture en bardeaux d'asphalte
- Le perron en bois
- Le treillis de bois qui camoufle les fondations
- La cheminée de briques rouges
- La position de la cheminée au centre du mur-pignon
- La finition intérieure en lambris de planchettes verticales
- Les équipements sanitaires anciens

❖ Bâtiment 4 (Annexe de la maison du surintendant) (v.1940) :

- La localisation dans le secteur de la maison du surintendant
- L'implantation dans le prolongement de la partie d'origine de la maison du surintendant
- La structure en bois rond
- Les fondations en béton
- La toiture à deux versants
- La faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois
- La disposition symétrique des ouvertures
- Les murs extérieurs peints
- Les petites fenêtres rectangulaires horizontales, en bois, à petits carreaux
- Les contre-fenêtres et moustiquaires
- La couleur rouge des fenêtres et des moustiquaires
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- Les portes de bois
- Les contre-portes
- La couverture en bardeaux d'asphalte

- Le perron en bois
- La cheminée de briques rouges
- La position de la cheminée au centre du mur pignon
- La finition intérieure, billes de bois verni
- Le mobilier intégré de la cuisine, en contreplaqué
- Le mobilier ancien de cuisine en chrome
- Le poêle à bois
- Le mobilier ancien de jardin en bois

Bâtiment 5 (Latrine de la maison du surintendant) (v.1930) :

- La localisation dans le secteur de la maison du surintendant
- La subordination à la maison du surintendant
- Les fondations en bois
- La charpente en bois
- La toiture à deux versants
- La faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois
- La disposition symétrique des ouvertures
- Les murs extérieurs peints blancs
- Les deux minuscules fenêtres au mur arrière
- Le modèle simple de chambranle de la porte
- La couleur rouge des chambranles
- La porte de bois
- La couleur blanc et rouge de la porte
- La couverture en bardeaux de bois

Bâtiment 6 (Ancien hangar à groupe électrogène) (v.1930) :

- Les fondations en bois
- La charpente en bois
- La toiture à deux versants
- La faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois
- La disposition symétrique des ouvertures de la façade
- Les murs extérieurs peints blancs
- · Les fenêtres à petits carreaux
- Le modèle simple de chambranle de la porte
- La couleur rouge des chambranles
- La porte de bois à quatre caissons
- La couleur rouge et blanche de la porte
- Les équipements électriques qui sont comparables à ceux qu'on trouvait sur le plus luxueux des vapeurs qui ont sillonné le lac Témiscamingue

❖ Bâtiment 7 (Ancien atelier de réparation de moteurs diesel) (v.1940) :

- La charpente en bois
- La toiture à deux versants
- La faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois
- La disposition symétrique des ouvertures de la façade
- La disposition en bande des fenêtres latérales
- Les murs extérieurs peints en blanc
- Les fenêtres carrées à petits carreaux
- La couleur blanche des fenêtres
- Le modèle simple de chambranle de la porte et des fenêtres

- La couleur rouge des chambranles
- La grande porte de bois en planches verticales
- La couleur rouge de la porte
- La couverture en tôle

Bâtiment 8 (Atelier de mécanique et de forge) (v.1960) :

- La localisation dans le secteur des ateliers
- L'implantation directement en bordure de la baie
- Les fondations en béton
- Le plancher de béton
- La charpente en bois
- La toiture à deux versants
- L'annexe latérale avec toit en appentis
- La disposition symétrique des ouvertures
- La structure apparente des murs et la charpente laissées brutes
- Le type de fenêtre rectangulaire sur le sens de la longueur
- Le type d'ouverture des fenêtres à bascule
- Les grandes portes à deux battants, dont les caissons sont formés d'un assemblage de planches disposées à la diagonale.
- La quincaillerie artisanale (poignée, charnières, loquets) des portes
- La couleur rouge des portes
- La couleur blanche des fenêtres
- Le mur pare-feu en brique
- La machine-outil encore en place (tour)
- La cheminée de tôle
- Le bardage de fer aux fenêtres
- La couverture en tôle

❖ Bâtiment 9 (Atelier de menuiserie) (v.1900) :

- La localisation dans le secteur des ateliers
- Les fondations en bois
- L'implantation en bordure du bassin de la baie
- Les appentis latéraux
- La toiture à deux versants
- La pente faible de la toiture et sa charpente simple
- La disposition asymétrique des ouvertures
- Le revêtement en planches et couvre-joints
- Les planches cornières
- Les murs extérieurs chaulés
- Les fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les grandes portes en planches verticales
- La couleur rouge des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- La couleur rouge des portes
- La couverture en bardeaux de bois (aujourd'hui recouverte de tôle)
- La structure apparente des murs
- Le plancher en bois
- Le chaulage des murs intérieurs et de la charpente
- La machine-outil encore en place (scie)

* Bâtiment 9 (Chalouperie) (v.1930) :

- La localisation dans le secteur des ateliers
- Les fondations en bois rond
- L'implantation en bordure du bassin de la baie
- L'implantation en partie sur le sol, en partie sur l'eau (caissons)
- La toiture à deux versants
- La pente faible de la toiture et sa charpente simple
- La disposition asymétrique des ouvertures
- Le revêtement en planches à feuillure
- Les planches cornières
- Les murs extérieurs chaulés
- Les fenêtres à quillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple
- Les petites fenêtres rectangulaires horizontales à petits carreaux éclairant les combles
- La couleur rouge des fenêtres
- Le modèle simple de chambranles des portes et des fenêtres
- La couleur rouge des chambranles
- La grande porte à deux battants faits d'un assemblage de planches disposées à la diagonale.
- La couleur rouge des portes
- La couverture en tôle
- Le chaulage des murs intérieurs
- Le plancher en bois
- La charpente et l'étage des combles non peints
- L'escalier de meunier menant aux combles

Bâtiment 10 (Hangar à estacades) (1960) :

- La localisation dans le secteur des ateliers
- L'implantation sur une pointe, en parallèle à la baie
- Les fondations en béton
- Le plancher composé de plaques d'acier
- La charpente de bois
- La structure portante composée de simples piliers de bois
- Le revêtement des pignons et du sommet des murs latéraux en planches verticales
- Les surfaces de bois chaulées
- La toiture à deux versants, en tôle

Bâtiment 11 (Garage) (1968) :

- La localisation dans le secteur des ateliers
- L'implantation de la façade principale face à la baie
- La structure en blocs de béton bruts
- Les fondations en béton
- La structure métallique du toit (en partie forgée artisanalement)
- La toiture en appentis
- Les grandes portes en bois
- Le mode d'ouverture des grandes portes (à battant)
- Le type d'assemblage de portes (à caissons de contreplagué)
- La quincaillerie artisanale des portes
- La couleur rouge des portes
- Les petites fenêtres carrées en fer
- Les appareils d'éclairage extérieur de type industriel

- Le trou d'homme (pit)
- L'inscription 1968 en fer forgé dans la dalle de béton du plancher

3.3 Associés à la valeur de paysage

- Les percées visuelles qui permettent d'observer le lac Témiscamingue, ses rives québécoises et ontariennes escarpées, la baie d'Opémican, la forêt.
- Les points de repère anthropiques visibles à partir du lac Témiscamingue, principalement les bâtiments et les quais.
- La division du site en secteurs
 - Le secteur des ateliers
 - Le secteur central
 - Le secteur de la maison du surintendant
 - Le secteur du chemin du bord du lac
 - Le secteur du moulin à scie
- La délimitation des différents secteurs
 - Les clôtures
 - Les barrières végétales
 - Les plantations d'arbres et de haies
 - Les voies de circulation
 - Les espaces ouverts
- L'aménagement spécifique de chacun des secteurs
 - Les espaces dégagés de broussaille autour de tous les bâtiments industriels (secteur des ateliers et environs immédiats du moulin à scie) pour diminuer les risques d'incendie
 - Les jardins potagers dans la section centrale du site, à proximité des lieux où on offrait le gîte et le couvert
 - Les grands conifères anciens qui bordent le chemin qui longe le lac Témiscamingue
 - Le maintien d'un couvert végétal procurant une intimité au secteur de la résidence du surintendant
 - Le jardin d'agrément de la maison du surintendant
 - Le verger séparant le secteur central du secteur de la maison du surintendant
 - Les prairies à foin du fond de la baie
 - Le caractère isolé de l'ancien moulin à scie
 - La logique de l'implantation du moulin à scie, le seul bâtiment qui fait dos au lac et qui s'ouvre davantage sur les terres que sur l'eau
- La voie de circulation qui longe le lac de la pointe Opimica jusqu'à l'emplacement de l'ancien moulin à scie
 - Le tracé qui épouse la courbe de la rive
 - Les arbres anciens
 - La pratique traditionnelle d'arrimage de câbles d'acier aux grands conifères en bordure du lac
 - La présence de clairières et d'escaliers menant au lac qui devaient faciliter les manœuvres d'amarrage et protéger les travailleurs de l'herbe à puce omniprésente en bordure du lac.
- Le plus ancien chemin forestier (chemin Opimica) qui débute à la baie d'Opémican et qui mène à la route 101

- Le second chemin forestier qui part de la section centrale du site, en direction du chemin Cedar-Pine et de la route 101
- Le jardin d'agrément du surintendant (C)
 - Le muret et les degrés de pierre sèche (importée de l'Outaouais inférieur)
 - Les plantations anciennes d'arbustes
 - Le prunier
 - Les bordures, massifs et platebandes de vivaces
 - Les clôtures du jardin
- ❖ Le verger (V)

3.4 Associés à la valeur archéologique

- ❖ Les vestiges du moulin à scie (A) (v. 1904) :
 - La localisation à l'extrémité sud du site historique
 - L'implantation partiellement sur terre et partiellement sur l'eau
 - Le châssis de bois rond formant un caisson
 - L'ancienne chaudière à vapeur
 - L'ancienne cheminée
- Les vestiges de l'entrepôt à vivre (O) (v. 1904) :
 - La localisation au fond de l'ancien bassin de la baie d'Opémican
 - les caissons sur lesquels reposait le bâtiment
- Les vestiges de l'entrepôt de stockage de briques (R) (v. 1904) :
 - La localisation au fond de l'ancien bassin de la baie d'Opémican
 - La butte formée par l'accumulation de briques
- Les vestiges du hangar à chaloupes (S) (v.1930) :
 - La localisation dans l'ancien bassin de la baie d'Opémican
 - Les caissons sur lesquels reposait le bâtiment
- ❖ Les vestiges de l'abri à fer (K) (v.1960) :
 - La localisation dans le secteur des ateliers
 - La proximité de la forge
- Les vestiges du château d'eau (H) (date indéterminée) :
 - La localisation au sommet de la colline qui sépare le secteur central du secteur des ateliers;
 - La structure de merrains de bois cerclés d'acier
- Les vestiges des rampes de mise en cale sèche (L) (date indéterminée) :
 - La localisation à l'extrémité de la pointe Opimica;
 - Les rails d'acier
 - Les socles de béton
 - L'équipement de remontée
- Les vestiges des quais (caissons) (M) (dates indéterminées) :
 - Leur localisation dans la baie et au pourtour de la pointe Opimica
 - Les caissons de bois et de pierre

- ❖ Le double réservoir à mazout (I) (v.1950) :
 - La localisation à proximité des ateliers
 - L'implantation à flanc de colline
 - La couleur aluminium
- ❖ L'ancienne chaudière de bateau à vapeur (N) (date indéterminée) :
 - L'implantation le long du chemin Opimica
- ❖ Les deux réservoirs à eau d'un bateau à vapeur (V) (v.1900?) :
 - La localisation à proximité de la rive

3.5 Associés à la valeur ethnologique

- ❖ Le caveau à légumes (3), vestige d'une pratique agricole traditionnelle
- Les rampes de mise à l'eau (L), le treuil à vapeur (steam winch) (J), vestiges des techniques de mise en cale sèche des bateaux
- Le décor mural peint à motifs d'art populaire dans une des chambres « de seconde classe » du bâtiment principal (Bâtiment 1)
- Les éléments de quincaillerie architecturale artisanale, qu'on retrouve dans presque chaque bâtiment, ainsi que la structure métallique du toit du garage, qui témoignent du savoir-faire des forgerons d'Opémican
- La chaloupe
- Les câbles d'acier
- Le support du triangle d'appel aux repas

4 Orientations pour la protection, la mise en valeur et l'aménagement du site d'Opémican

Objectifs: Présenter les principes généraux reconnus sur le plan national et international concernant la protection, la mise en valeur et l'aménagement d'un site historique. Identifier les orientations particulières qui doivent s'appliquer au site historique d'Opémican, et ce, afin d'assurer sa conservation et sa mise en valeur.

4.1 Processus et principes généraux de conservation

Afin de favoriser une prise de décision éclairée en ce qui a trait à la planification, à l'utilisation d'un lieu patrimonial et aux interventions sur ce dernier, des normes et lignes directrices ont été élaborées par les autorités fédérales en collaboration avec les provinces et les territoires ainsi que par de nombreuses municipalités ⁸⁵. L'approche propose un grand nombre d'outils pour orienter des décisions visant à donner un second souffle aux lieux patrimoniaux tout en protégeant leur valeur patrimoniale. L'approche propose en outre un cadre conceptuel et pratique pour la mise en œuvre des interventions. Une séquence de trois étapes est prévue dans le processus de prise de décisions en matière de conservation : la **compréhension** du lieu patrimonial, la **planification** des actions de conservation et **l'intervention** par des projets ou par l'entretien. Aux fins de la présente étude, une quatrième étape est ajoutée, aussi essentielle que les autres, celle de la **communication au public**.

4.1.1 Le processus de prise de décision et d'intervention

4.1.1.1 La compréhension

La **compréhension** d'un bien ou site patrimonial s'acquiert d'abord par une bonne connaissance de son histoire, qui permet de définir sa valeur patrimoniale et d'identifier ses éléments caractéristiques. L'étude approfondie de l'évolution du bien ou du site permet aussi d'expliquer son état actuel. La compréhension d'un lieu patrimonial n'est jamais définitive, elle évolue continuellement s'alimentant aux nouvelles recherches et aux découvertes que le lieu patrimonial peut révéler pendant les étapes subséquentes du projet.

4.1.1.2 La planification

La planification est le mécanisme qui établit le lien entre la compréhension approfondie d'un lieu patrimonial et des interventions respectueuses de sa valeur patrimoniale. C'est à l'étape de la planification que le promoteur d'un projet doit tenir compte de tous les facteurs qui influenceront l'avenir d'un lieu patrimonial comme son utilisation, les intérêts de la collectivité, les effets environnementaux, les ressources disponibles et les contraintes. Au cours des différentes étapes de la planification, le promoteur devrait agir de concert avec tous les partenaires et intervenants et concilier la conservation du patrimoine aux autres objectifs de son projet.

a. <u>Choisir l'usage</u>. La première étape de la planification est de décider de maintenir ou non l'usage d'origine d'un lieu patrimonial. Lorsqu'on envisage d'introduire un nouvel usage, il faut assurer sa conformité aux valeurs patrimoniales et qu'il puisse s'adapter à la conservation de ses caractéristiques physiques. Il est alors recherché que le nouvel usage soit durable, qu'il garantisse l'existence du lieu à long terme et qu'il limite la détérioration causée par l'activité humaine et l'environnement.

⁸⁵ LIEUX PATRIMONIAUX Du CANADA, 2010. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, 2^e édition, 300 p.

- b. <u>Définir les exigences</u>. La seconde étape de la planification est la définition des besoins des utilisateurs (actuels ou futurs), la portée et les coûts des travaux. C'est à cette étape qu'on doit tenir compte de considérations contemporaines comme l'application de normes de sécurité et de santé, d'accessibilité, de durabilité, etc.
- c. <u>Déterminer le traitement principal de conservation</u>. Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* définissent trois traitements de conservation, dont un doit être choisi comme « traitement principal » du projet de conservation. Ce sont la **préservation**, la **réhabilitation** et la **restauration**. Le choix du traitement principal n'écarte pas pour autant les autres traitements qui peuvent être adoptés pour conserver spécifiquement certains éléments caractéristiques du lieu patrimonial.

4.1.1.3 L'intervention

L'intervention dans un lieu patrimonial est l'ensemble des actions entreprises qui apportent un changement physique par des mesures de préservation, des activités de réhabilitation ou de restauration. Toute intervention devrait être faite selon le plan préalablement élaboré.

- d. <u>Réaliser les travaux</u>. La réalisation des travaux est l'étape cruciale de tout projet de conservation. Le promoteur doit s'assurer de la compétence des entreprises et des travailleurs à qui il confiera les travaux et en faire une bonne supervision.
- e. <u>Effectuer l'entretien régulier</u>. L'entretien régulier est essentiel pour prévenir ou ralentir la détérioration d'un lieu patrimonial et pour assurer son existence à long terme. Les mesures d'entretien devraient être identifiées dans un plan général d'entretien.

4.1.1.4 La communication au public

Il est reconnu internationalement que la communication au public est un élément essentiel du processus de conservation. La communication comprend notamment la présentation « du contenu interprétatif par l'agencement d'informations de même nature, au moyen d'un accès physique au site culturel patrimonial. Elle peut être transmise par une variété de moyens techniques, comprenant indifféremment des éléments tels que des panneaux informatifs, une présentation de type muséale, des sentiers fléchés, des conférences, des visites guidées et des applications multimédias » 86.

4.1.2 Les principes généraux de conservation

La conservation d'un lieu patrimonial peut prendre trois formes (ou traitements) :

- la **préservation**, qui consiste à entretenir et stabiliser ce qui existe;
- la **réhabilitation**, qui consiste à adapter un lieu patrimonial ou une de ses composantes en vue de poursuivre son utilisation ou d'introduire une nouvelle utilisation;
- la **restauration**, qui consiste à révéler, retrouver ou représenter un lieu patrimonial tel qu'il l'était à une période donnée.

Toutes ces formes de conservation peuvent s'appliquer à Opémican, quoiqu'elles n'y aient pas toutes la même importance. Les principes généraux de conservation qui suivent s'appliquent à toutes les formes de conservation susceptibles d'être appliquées au site d'Opémican.

1. Toute intervention doit être préalablement autorisée conformément aux dispositions de la *Loi* sur les biens culturels, considérant qu'il s'agit d'un site historique classé en vertu de cette loi.

70

⁸⁶ ICOMOS, p. 2.

- 2. La conservation physique des éléments qui sont reconnus comme ayant une valeur patrimoniale a préséance sur les autres considérations, notamment économiques et touristiques.
- Chaque intervention doit contribuer à préserver les caractéristiques physiques et maintenir ou renforcer la valeur patrimoniale. En conséquence, un projet d'intervention susceptible de menacer une caractéristique physique ou d'en diminuer la valeur patrimoniale doit être repensé.
- 4. Tout projet d'intervention sur un élément patrimonial doit reposer sur la **compréhension** de sa nature et de sa contribution à la valeur patrimoniale du lieu, sur la **documentation** de ce qui le caractérise et sur l'**évaluation** de son état physique.
- 5. La gestion du site historique doit être vue dans son ensemble et non en fonction d'éléments isolés les uns des autres, tant pour chaque partie du site ou pour chacun de ses bâtiments.
- Toute intervention doit privilégier l'utilisation de méthodes et de techniques reconnues comme satisfaisantes sur le plan patrimonial, d'où la nécessité d'éviter les techniques et les matériaux récents.
- 7. L'intervention minimale sera toujours privilégiée, c'est-à-dire celle qui perturbe le moins les éléments patrimoniaux, d'où l'ordre de priorité suivant : entretien, réparation, restauration.
- 8. Les **nouvelles constructions** et les **ajouts** devront être **compatibles** physiquement et visuellement avec le lieu patrimonial. Chaque nouvel élément sera subordonné aux anciennes parties tout en s'en distinguant. Aucun ajout ne sera construit ou aucun aménagement ne sera fait s'il est possible de répondre aux nouveaux besoins sur un autre site ou en modifiant les espaces intérieurs ou extérieurs jugés non caractéristiques.
- 9. Les ajouts et les constructions nouvelles seront **réversibles** afin que leur suppression éventuelle n'affecte en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

4.2 Orientations de conservation applicables au site d'Opémican

Objectif: Identifier les orientations particulières qui doivent s'appliquer au site historique d'Opémican afin d'assurer sa conservation et sa mise en valeur. Ces orientations guideront éventuellement à l'aménagement du site.

4.2.1 La conservation de l'ensemble du site

Orientation 1 : Assurer la conservation du site historique d'Opémican en lui donnant une nouvelle vocation, celle de principal centre de services du futur parc national d'Opémican en vue de répondre aux besoins du parc par la réutilisation des bâtiments existants et des différentes parties du site.

Le principal traitement de conservation pour l'ensemble du site et de ses bâtiments est celui de la réhabilitation.

Le futur parc devra combler des besoins en bâtiments pour diverses fonctions, notamment les suivantes : accueil, services aux visiteurs, activités de découverte et d'interprétation, amphithéâtre, atelier-entrepôt, bureaux, hébergement, quai, canot et kayak, aire de pique-nique, baignade, randonnée pédestre ou à raquette. Les bâtiments existants et d'autres installations comme les quais ou des espaces ouverts peuvent combler un grand nombre de ces fonctions avec un minimum de transformations.

Le nouvel usage permettra à un grand nombre de visiteurs de bénéficier de la richesse patrimoniale du site sans la détériorer, dans un paysage d'une grande qualité.

Si le plan du futur parc choisissait d'installer ailleurs les principales fonctions de son centre de services, il faudrait soit trouver d'autres usages pour les bâtiments actuels, soit investir des montants assez élevés pour les préserver. De ce point de vue, la réutilisation des bâtiments et du site aux fins du centre de service du futur parc paraît une option avantageuse.

Le choix de la réhabilitation comme traitement principal au site n'écarte pas pour autant les autres méthodes nécessaires pour assurer la conservation de certains éléments caractéristiques du lieu patrimonial. Ainsi, la restauration est l'approche à privilégier pour le bâtiment 1 (Auberge Jodoin et ses annexes) l'immeuble le plus ancien du site historique, et la préservation devrait être la méthode de conservation envisagée comme traitement secondaire pour les trois bâtiments du site qui sont actuellement en ruine ainsi que pour la mise en valeur des artefacts, structures et infrastructures à l'abandon.

Voici des indications sur les actions de conservation applicables aux différentes composantes du site.

4.2.1.1 Paysage et circulations

- Préserver les percées visuelles permettant des vues sur le lac, la baie, les rives, les bâtiments, la forêt.
- Favoriser une orientation visuelle vers le lac dans toutes les parties du site.
- Conserver les chemins existants et maintenir un revêtement de gravier pour les aires de circulation en véhicule sur le site.
- Autoriser uniquement les véhicules de services du parc dans la majeure partie du site, incluant sur le chemin du bord du lac.
- Établir le stationnement et le terrain de camping à l'extérieur du site historique.
- Utiliser les chemins et sentiers existants pour la circulation piétonne, aménager de nouveaux sentiers uniquement là où c'est nécessaire.
- Réhabiliter la circulation nautique, qui est intimement liée aux valeurs du site.
- Gérer de manière distinctive les cinq secteurs afin de préserver leurs caractéristiques respectives et la logique de subdivision du site.

4.2.1.2 Bâtiments et autres constructions

- Conserver le caractère artisanal de toutes les techniques de construction et de finition touchant les éléments en place ainsi que pour tout nouveau bâtiment, s'il y en a, à l'exception des infrastructures électromécaniques et sanitaires.
- Maintenir l'usage des couleurs de la tradition maritime (rouge et blanc) dans l'aspect extérieur des bâtiments

4.2.1.3 Nouvelles constructions et nouveaux aménagements

• L'ajout d'un nouveau bâtiment sur le site ne peut se faire que de façon exceptionnelle, à la condition que l'usage projeté ne puisse être établi dans un bâtiment existant et que le nouveau bâtiment ne puisse raisonnablement être implanté à l'extérieur du site historique.

- Si un nouveau bâtiment est implanté sur le site, son architecture, sa volumétrie, ses matériaux doivent s'inspirer de ce qui existe ou a existé sur le site. L'usage de ce bâtiment doit être compatible avec les usages du secteur de son implantation.
- Toute implantation de nouveau bâtiment doit être précédée d'une évaluation quant à la présence de vestiges archéologiques.
- La construction de chalets et l'aménagement d'un terrain de camping sont peu compatibles avec les valeurs patrimoniales du site, considérant que ces usages n'ont jamais existé sur le site (sauf pour du camping informel après la fin des opérations de la compagnie), considérant que le site a toujours été utilisé aux fins des activités de la compagnie et considérant que l'étendue bénéficiant d'une protection patrimoniale est modeste en comparaison aux vastes étendues environnantes.

4.2.1.4 Affichage et panneaux d'interprétation

- Mettre en place un affichage compatible avec les caractéristiques patrimoniales du site. Considérant qu'il n'y a jamais eu d'affichage ou de numérotation des bâtiments, il faudrait :
 - minimiser le nombre d'affiches et, par conséquent, les localiser aux endroits où ce sera le plus pratique en fonction des circulations; par exemple, il pourrait y avoir une seule affiche par bâtiment;
 - privilégier l'affichage sur poteau plutôt que sur les bâtiments, tout en tenant compte de l'impact visuel sur le paysage;
 - o privilégier des matériaux locaux comme le bois et le fer forgé;
 - o choisir un lettrage approprié au caractère historique du site.
 - Privilégier l'utilisation de moyens de communication autres que les panneaux d'interprétation, de façon à ce que le site historique garde son apparence d'antan.

4.2.2 La conservation spécifique à chacun des cinq secteurs

Orientation 2 : Utiliser chacun des cinq secteurs du site historique en fonction des besoins du centre de services du futur parc dans le respect des exigences de la conservation patrimoniale tout en prenant en considération les potentiels et particularités de chacun.

Les limites de chacun des secteurs apparaissent sur les plans en annexe. Elles ont été établies à partir des plans d'arpentage et des plus anciennes photographies aériennes. Le secteur de la maison du surintendant est celui dont les limites sont les plus précises, car subsistent encore les clôtures qui le séparent du secteur central et du secteur chemin du bord du lac. Ces secteurs peuvent aussi être considérés comme des unités de paysage, quoique leur délimitation a été faite essentiellement en fonction des activités qui se déroulaient sur chaque partie du site.

4.2.2.1 Secteur central

Bâtiment principal, bureau-entrepôt, caveau à légumes.

- Maintenir le caractère central de ce secteur qui constitue le pivot de toutes les activités du site et où convergent les voies de circulation terrestres et nautiques (quais, rampe de mise en cale sèche).
- Réutiliser le bâtiment principal et le bureau-entrepôt aux fins du parc.
- Préserver le caveau à légumes.
- Maintenir les liens visuels de chacun des bâtiments avec le lac, ce lien ayant déterminé leur implantation sur la pointe Opimica.
- Aménager une partie du secteur de manière à évoquer l'ancien jardin potager.

- Réhabiliter le verger en maintenant, entretenant et lorsque nécessaire en remplaçant à l'identique les arbres fruitiers qui le composent.
- Préserver les vestiges de la rampe de mise en cale sèche, du château d'eau et du réservoir à mazout.

4.2.2.2 Secteur de la maison du surintendant

Maison, latrines, hangar à groupe électrogène, atelier de réparation des moteurs diésel.

- Maintenir le caractère privé du secteur, qui est séparé du reste par des clôtures et des bandes boisées visant à assurer l'intimité.
- Réhabiliter la maison du surintendant, son annexe et ses latrines aux fins du parc.
- Préserver l'ancien hangar à groupe électrogène.
- Réhabiliter le jardin du surintendant :
 - o Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (murets et degrés de pierre sèche, clôtures délimitant le jardin).
 - o Conserver et entretenir les espèces anciennes d'arbustes.
 - o Conserver et entretenir le prunier.
 - o Conserver et entretenir les bordures, massifs et platebandes de vivaces.
 - Faire appel à des spécialistes des jardins anciens afin de documenter les espèces végétales qui ont jadis composé le jardin.
- Maintenir l'alignement d'arbres qui forment un écran près de la maison du surintendant.

4.2.2.3 Secteur des ateliers

Ce secteur peut aussi être identifié comme le secteur industriel ou comme celui de la baie d'Opémican. Atelier de mécanique et de forge, atelier de menuiserie et chalouperie, hangar à estacades, garage.

- Maintenir l'aspect fonctionnel des quatre bâtiments en les réutilisant aux fins du parc.
- Maintenir le lien avec la baie d'Opémican et réintroduire les opérations nautiques en bénéficiant de la présence de la baie qui protège des vents.
- Mettre en valeur les équipements industriels caractéristiques de chacun de ses bâtiments.
- Maintenir dégagé de toute broussaille chacun des bâtiments du secteur, conformément aux anciennes pratiques de sécurité-incendie.
- Considérer la possibilité d'aménager une aire de baignade au fond de la baie, dans la mesure où les conditions de la plage et du lac s'y prêtent.
- Préserver des vestiges présents sur le site : chaudière de bateau à vapeur, treuil à vapeur (steam winch), chaloupe.

4.2.2.4 Secteur du chemin du bord du lac

- Préserver le chemin du bord du lac et le réserver à la circulation piétonne des visiteurs.
- Préserver le caractère forestier du secteur, le seul où on a maintenu un couvert forestier partiel.
- Préserver quelques clairières qui ont servi pour l'entreposage d'équipements ou pour faciliter les manœuvres d'amarrage.
- Maintenir les accès au lac (marches de bois) qui venaient probablement faciliter les manœuvres d'amarrage et la protection contre l'herbe à la puce.
- Maintenir les câbles d'amarrage aux grands arbres.
- Préserver les deux réservoirs à eau d'un bateau à vapeur.

4.2.2.5 Secteur du moulin à scie

- Maintenir et entretenir les vestiges de l'ancien moulin à scie.
- Maintenir et entretenir des espaces ouverts associés aux activités du moulin à scie.

4.2.3 La conservation des bâtiments

Orientation 3 : Conserver l'architecture extérieure de chacun des 11 bâtiments actuels et certains éléments de l'architecture intérieure d'une partie d'entre eux par la restauration de l'auberge Jodoin et par la réhabilitation ou la préservation des 10 autres bâtiments.

4.2.3.1 Restaurer le bâtiment 1 (auberge Jodoin) (1883)

<u>Objectif</u>: Conserver et remettre en état les composantes architecturales conformément aux matériaux, techniques, technologies et couleurs d'origine.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa restauration s'applique aussi à certaines composantes intérieures.

Approche spécifique:

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations de pierre, les murs en pièce sur pièce, la poutraison, la charpente, etc.) et les revêtements d'origine, tant extérieurs qu'intérieurs.
- Ne modifier ni la volumétrie ni l'ordonnancement des ouvertures du bâtiment.
- Restaurer les portes et contre-portes, les fenêtres et contre-fenêtres et leurs chambranles.
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture rouge pour les chambranles et le caissonnage des portes.
- Enlever certains ajouts qui ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue ou en se superposant à des composantes d'origine jugées d'une qualité supérieure à ce qui a été ajouté : la toiture de tôle, les subdivisions intérieures ajoutées en cloison sèche.
- Refaire un revêtement de toiture conforme à celui d'origine (en bardeaux de cèdre) et qui subsiste sous l'actuelle couverture.
- Rétablir un élément caractéristique disparu : la profonde galerie avec pare-soleil sur toute la largeur du mur-pignon, revêtue de bardeaux de cèdre.
- Restaurer et remettre en fonction le triangle de bois qui servait de support à une cloche d'appel.
- Restaurer le grand lavabo collectif de l'étage.

4.2.3.2 Restaurer le bâtiment 1 (première annexe auberge Jodoin) (v. 1904)

Objectif : Conserver ou remettre en état ses composantes architecturales conformément aux matériaux, technologies et couleurs d'origine.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa restauration s'applique aussi à certaines composantes intérieures.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations de bois, les murs charpentes à claire-voie, la poutraison, la charpente, etc.) et les revêtements d'origine, tant extérieurs qu'intérieurs.
- Ne modifier ni la volumétrie ni l'ordonnancement des ouvertures du bâtiment.
- Restaurer les portes et contre-portes, les fenêtres et contre-fenêtres et leurs chambranles.
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture rouge pour les chambranles et le caissonnage des portes.
- Enlever certains ajouts qui ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue ou en se superposant à des composantes d'origine jugées d'une qualité supérieure à ce qui a été ajouté. C'est notamment le cas de la toiture de tôle.
- Refaire un revêtement de toiture conforme à celui d'origine (en bardeaux de cèdre) et qui subsiste sous l'actuelle couverture.
- Rétablir un élément caractéristique disparu : le perron et la galerie avec pare-soleil sur une partie du mur d'entrée pignon, toiture revêtue de bardeaux de cèdre.
- Avoir recours à des spécialistes en conservation afin de conserver et restaurer le décor peint à motifs d'art populaire qu'on trouve au pourtour d'une des chambres de l'étage.

4.2.3.3 Restaurer le bâtiment 1 (seconde annexe auberge Jodoin) (v. 1950)

<u>Objectif</u>: Conserver ou remettre en état ses composantes architecturales conformément aux matériaux, technologies et couleurs d'origine.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Approche spécifique:

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations de bois, les murs charpentes à claire-voie, la poutraison, la charpente, etc.) et les revêtements d'origine, tant extérieurs qu'intérieurs.
- Ne modifier ni la volumétrie ni l'ordonnancement des ouvertures du bâtiment.
- Restaurer les portes et contre-portes, les fenêtres et contre-fenêtres et leurs chambranles.
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture rouge pour les chambranles et le caissonnage des portes.
- Vérifier si la tôle actuelle est le matériau de revêtement de toiture d'origine et choisir ce matériau ou un autre matériau conforme à cette époque pour une éventuelle réfection.

4.2.3.4 Réhabiliter le bâtiment 2 (bureau-entrepôt) (1967)

Objectif : Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer sa valeur patrimoniale soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations de blocs de béton, les murs charpentes à claire-voie, la poutraison, la charpente, etc.) et les revêtements existants.
- Maintenir la volumétrie en deux sections du bâtiment.
- Maintenir un style distinct pour chacune des deux parties du bâtiment : un style « bungalow » de la section bureau et un style fonctionnaliste de la section entrepôt.
- Conserver l'ordonnancement des ouvertures du bâtiment, sauf lorsque dans les cas où les modifications apportées sont venues diminuer la valeur patrimoniale ou si elles causent des contraintes aux nouvelles fonctions du bâtiment.
- Remplacer les portes d'acier par des portes et contre-portes de bois conformes aux modèles caractéristiques qu'on retrouvait à Opémican.
- Remplacer par du bois les actuelles bandes de rive métalliques du débord de la toiture.
- Poser des planches cornières en bois aux angles des murs.
- Peindre les fenêtres et leurs chambranles, planches cornières, les planches de rive conformément aux autres bâtiments d'Opémican (couleur blanche des fenêtres de la section bureau, couleur rouge de tous les chambranles, planches cornières et planches de rive, couleur rouge des portes et des fenêtres de la section entrepôt).
- Utiliser la peinture comme technique de conservation des murs extérieurs et des composantes en bois.

4.2.3.5 Préserver le bâtiment 3 (caveau à légumes) (v. 1904)

Objectif: Assurer sa conservation par l'entretien et la stabilisation de ses éléments caractéristiques.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, on privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments caractéristiques (structure de bois rond, ouverture unique servant d'entrée).
- Stabiliser les éléments caractéristiques.
- Mettre en valeur les éléments caractéristiques en les dégageant des matériaux ruinés qui les recouvrent.

4.2.3.6 Réhabiliter le bâtiment 4 (maison du surintendant) (v. 1904)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte de la conservation de certaines composantes intérieures.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des

modifications ont eu comme effet de diminuer sa valeur patrimoniale soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique:

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations en bois, les murs en charpente à claire-voie, la poutraison, la charpente, etc.) et les revêtements existants muraux (planches à feuillure et planchettes verticales) et de toiture (bardeaux d'asphalte).
- Maintenir la volumétrie du bâtiment, sa toiture à deux versants avec sa véranda avant et son appentis arrière.
- Maintenir le style « cottage » inspiré des premiers bungalows du début du 20^e siècle.
- Conserver l'ordonnancement des ouvertures et les modèles existants de portes (et contre-portes) et de fenêtres (et contre-fenêtres) du bâtiment.
- Conserver le perron et le treillis de bois qui camoufle les fondations.
- Peindre les fenêtres et leurs chambranles, planches cornières, les planches de rive conformément aux autres bâtiments d'Opémican (couleur blanche des fenêtres, couleur rouge de tous les chambranles, planches cornières et planches de rive, couleur blanc rouge des portes).
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture pour les autres composantes en bois.
- Conserver la cheminée de briques rouges et sa position au centre du mur-pignon.
- Conserver la finition intérieure en lambris de planchettes verticales.
- Conserver et rendre fonctionnels les équipements sanitaires anciens (bain, toilette, lavabo).

4.2.3.7 Réhabiliter le bâtiment 5 (annexe de la maison du surintendant) (v. 1940)

<u>Objectif</u>: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de sa valeur patrimoniale, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte de la conservation de certaines composantes intérieures.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (les fondations en béton, la structure en bois rond, la poutraison, la charpente, etc.) et les matériaux extérieurs (bois rond) et toiture en bardeaux d'asphalte.
- Maintenir la volumétrie du bâtiment.
- Conserver l'ordonnancement des ouvertures et les modèles existants de portes (et contre-portes) et de fenêtres (et contre-fenêtres) du bâtiment.
- Conserver le perron.
- Conserver les murs extérieurs peints.
- Peindre les fenêtres, les portes et leurs chambranles de couleur rouge.

- Conserver la cheminée de briques rouges et sa position au centre du mur-pignon.
- Conserver la finition intérieure en billes de bois verni.
- Conserver le mobilier intégré de la cuisine, en contreplaqué.
- Conserver le mobilier ancien de cuisine en chrome, le poêle à bois et le mobilier ancien de jardin en bois.

4.2.3.8 Réhabiliter le bâtiment 5 (latrine de la maison du surintendant) (v. 1930)

Objectif: Assurer sa conservation par l'entretien et la stabilisation de ses éléments caractéristiques.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, on privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique:

- Maintenir le bâtiment à son emplacement, subordonné à la maison du surintendant.
- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments caractéristiques : fondations en bois, structure en charpente à claire-voie, toiture à deux versants, la faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois, la disposition symétrique des ouvertures, les murs extérieurs peints blancs, les deux minuscules fenêtres au mur arrière, le modèle simple de chambranle de la porte, la couleur rouge des chambranles, la porte de bois, la couleur blanc et rouge de la porte, la couverture en bardeaux de bois..
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture pour les autres composantes en bois.

4.2.3.9 Préserver le bâtiment 6 (ancien hangar à groupe électrogène) (v. 1930)

Objectif: Assurer sa conservation par l'entretien et la stabilisation de ses éléments caractéristiques.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, on privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Maintenir le bâtiment à son emplacement, subordonné à la maison du surintendant.
- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments caractéristiques: les fondations en bois, la charpente en bois, la toiture à deux versants, la faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois, la disposition symétrique des ouvertures de la façade, les murs extérieurs peints blancs, les fenêtres à petits carreaux, le modèle simple de chambranle de la porte, la couleur rouge des chambranles, la porte de bois à quatre caissons, la couleur rouge et blanche de la porte.
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture pour les autres composantes en bois.
- Conserver et mettre en valeur les équipements électriques qui sont comparables à ceux qu'on trouvait sur le plus luxueux des vapeurs qui ont sillonné le lac Témiscamingue.

4.2.3.10 Réhabiliter le bâtiment 7 (ancien atelier de réparation de moteurs diesel) (v. 1940)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les éléments intacts ou jugés réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (la charpente en bois, la toiture à deux versants, la faible pente de la toiture et sa charpente simple en bois) et la couverture en tôle.
- Maintenir la volumétrie du bâtiment.
- Conserver l'ordonnancement des ouvertures : la disposition symétrique des ouvertures de la façade et celle en bande des fenêtres latérales.
- Maintenir les modèles existants de portes et de fenêtres (et contre-fenêtres) et de chambranles du bâtiment.
- Conserver les murs extérieurs de couleur blanche.
- Peindre les fenêtres, les portes et leurs chambranles de couleur rouge.
- Utiliser le chaulage comme technique de conservation des murs extérieurs et la peinture pour les autres composantes en bois.

4.2.3.11 Réhabiliter le bâtiment 8 (atelier de mécanique et de forge) (v. 1960)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte de la conservation de certaines composantes intérieures.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique:

 Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (fondation et planchers en béton, charpente en bois, toiture à deux versants de la section

principale, toiture en appentis de l'annexe, la faible pente des toitures) et le revêtement de toiture en tôle.

- Maintenir la volumétrie du bâtiment principal et son appentis.
- Conserver la disposition symétrique des ouvertures.
- Maintenir les modèles existants de portes et de fenêtres (et contre-fenêtres) et de chambranles du bâtiment : fenêtres rectangulaires à l'horizontale, type d'ouvertures à bascule avec bardage de fer, grandes portes à deux battants avec caissons formés d'un assemblage de planches posées à la diagonale.
- Conserver les murs extérieurs en tôle.
- Peindre l'extérieur des fenêtres, les portes et leurs chambranles de couleur rouge.
- Chauler en blanc la surface intérieure des fenêtres.
- Conserver la quincaillerie artisanale (poignées, charnières, loquets) des portes.
- Conserver le mur pare-feu en brique.
- Conserver la machine-outil encore en place (tour);
- Conserver la cheminée de tôle.

4.2.3.12 Réhabiliter le bâtiment 9 (atelier de menuiserie) (v. 1900)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte de la conservation de certaines composantes intérieures.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (fondations en bois, planchers en bois, charpente en bois, toiture à deux versants, faible pente des toitures) et le revêtement extérieur en planches et couvre-joints.
- Maintenir la volumétrie du bâtiment principal et ses appentis.
- Conserver la disposition asymétrique des ouvertures.
- Maintenir les modèles existants de portes et de fenêtres (et contre-fenêtres) de chambranles et de planches cornières du bâtiment : fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple, grandes portes en planches verticales.
- Utiliser le chaulage comme type de finition des murs extérieurs.
- Peindre les fenêtres, les portes et leurs chambranles et les planches cornières de couleur rouge.
- Laisser apparente la structure des murs.
- Maintenir le chaulage comme type de finition des murs intérieurs et de la charpente.
- Conserver la machine-outil encore en place (scie).

4.2.3.13 Réhabiliter le bâtiment 9 (chalouperie) (v. 1930)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier. Considérant l'importance de la valeur patrimoniale du bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte de la conservation de certaines composantes intérieures.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (fondations en bois rond, planchers en bois, charpente en bois, toiture à deux versants, faible pente des toitures), le revêtement extérieur en planches à feuillure et la couverture en tôle.
- Maintenir la volumétrie du bâtiment.
- Conserver la disposition asymétrique des ouvertures.
- Maintenir les modèles existants de portes et de fenêtres (et contre-fenêtres) de chambranles et de planches cornières du bâtiment : fenêtres à guillotine en bois, rectangulaires, à petits carreaux, à verre simple, petites fenêtres rectangulaires horizontales à petits carreaux éclairant les combles, grandes portes en planches verticales, grande porte à deux battants faits d'un assemblage de planches disposées à la diagonale.
- Utiliser le chaulage comme type de finition des murs extérieurs.
- Peindre les fenêtres, les portes et leurs chambranles et les planches cornières de couleur rouge.
- Laisser apparente la structure des murs.
- Conserver les planchers de bois.
- Maintenir le chaulage comme type de finition des murs intérieurs.
- Laisser non peint l'étage des combles.
- Conserver l'escalier de meunier menant aux combles.

4.2.3.14 Réhabiliter le bâtiment 10 (hangar à estacades) (1960)

Objectif : Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On

privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique:

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (fondation en béton, plancher composé de plaques d'acier, structure portante et charpente en bois, toiture à deux versants recouverte de tôle).
- Maintenir la volumétrie du bâtiment.
- Maintenir le type de structure portante composée de simples piliers de bois.
- Conserver le revêtement des pignons et du sommet des murs latéraux en planches verticales.
- Maintenir le type de finition des surfaces de bois (chaulage).

4.2.3.15 Réhabiliter le bâtiment 11 (garage) (1968)

Objectif: Assurer sa conservation par l'introduction d'une nouvelle fonction, celle qui sera jugée la plus compatible avec le maintien des éléments caractéristiques et dans le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment, c'est-à-dire en conservant les caractéristiques intactes ou jugées réparables.

Préalablement à toute intervention, on aura pris soin de réaliser un carnet de santé du bâtiment afin notamment que les travaux jugés les plus urgents soient réalisés en premier.

Afin de favoriser l'authenticité de ce bâtiment, sa réhabilitation devra tenir compte du principe de l'intervention minimale et maintenir le bâtiment le plus près de son état actuel, sauf dans le cas où des modifications ont eu comme effet de diminuer la valeur patrimoniale du bâtiment soit en soustrayant à la vue, soit en remplaçant les composantes d'origine par d'autres d'une qualité inférieure. On privilégiera toujours la réparation au remplacement d'un élément jugé caractéristique et les ajouts jugés nécessaires seront réversibles et n'affecteront en rien l'intégrité des parties patrimoniales.

Approche spécifique :

- Conserver, entretenir et lorsque nécessaire remplacer à l'identique les éléments structuraux (fondation en béton, murs en blocs de béton, structure métallique du toit en partie forgée artisanalement).
- Maintenir la volumétrie du bâtiment principal et de son appentis.
- Conserver le fini brut des blocs de béton.
- Conserver l'ordonnancement des ouvertures.
- Maintenir les modèles existants de portes et de fenêtres : grandes portes en bois à battant à assemblage à caissons de contreplaqué, petites fenêtres carrées en fer.
- Conserver la quincaillerie artisanale des portes.
- Maintenir la couleur rouge pour les portes et les fenêtres.
- Conserver les appareils d'éclairage extérieur de type industriel.
- Conserver le trou d'homme (pit).
- Conserver et mettre en valeur l'inscription 1968 en fer forgé dans la dalle de béton du plancher.

4.2.4 La conservation des valeurs archéologiques

Orientation 4 : Assurer la conservation des valeurs archéologiques, un développement de la connaissance archéologique du site et la communication de cette connaissance.

 Préserver le potentiel archéologique associé à la fréquentation par les Autochtones en évaluant l'ensemble du site et en faisant une évaluation spécifique avant chacune des interventions susceptibles d'affecter ce potentiel.

- Préserver les vestiges des bâtiments de la période historique, par une documentation propre à chacun et en établissant pour chacun les interventions les plus appropriées, comme la stabilisation, la mise à l'abri, le recouvrement ou le réenfouissement.
 - o B Hangar à bois de la maison du surintendant, construit vers 1904 et démoli vers 1990.
 - o D Latrines du bâtiment principal (date de construction indéterminée), démolies en 2005.
 - E Hangar à bois du bâtiment principal, construit vers 1904 et démoli vers 1990.
 - o F Dortoir des hommes, construit vers 1925 et démoli en 1973.
 - G Latrines (date de construction indéterminée) de l'ancien dortoir des hommes (en ruine au moment de l'étude de 1979).
 - o P Entrepôt, construit vers 1904, démoli vers 1990.
 - o Q Grange, construite vers 1927, disparue depuis 2005.
 - R Entrepôt à briques (construit vers 1904), en mauvais état en 1979, disparu au début des années 1980.
 - T Hangar à chaux et à peinture, construit vers 1930, démoli dans les années 1970.
- Conserver différents **vestiges d'infrastructures ou d'équipements** en les entretenant, en stabilisant leurs éléments caractéristiques, en les dégageant et en les rendant visibles :
 - o l'ancien moulin à scie;
 - o l'abri à fer (effondré);
 - o le château d'eau (structure de merrains de bois cerclés d'acier);
 - la rampe de mise en cale sèche (rails d'acier, socles de béton, équipement de remontée);
 - le double réservoir à mazout (localisation à proximité des ateliers, implantation à flanc de colline, couleur aluminium);
 - les deux réservoirs à eau d'un bateau à vapeur (localisation à proximité du lac; une expertise serait utile pour la datation, la provenance, les caractéristiques);
 - o le treuil à vapeur (steam winch) (localisation à proximité du lac);
 - la chaloupe (confection artisanale en bois, une expertise serait utile pour la datation, la provenance, les caractéristiques).
- Évaluer le potentiel archéologique subaquatique et s'il y a lieu, prendre les mesures pour assurer sa conservation.

4.2.5 La communication au public

Orientation 5 : Faire de la communication au public un élément fondamental de la conservation du site en mettant en évidence les valeurs, l'histoire et l'architecture du site

La communication relative au site d'Opémican devrait :

- faciliter la compréhension et l'appréciation du site, promouvoir la prise de conscience publique et l'engagement relativement à sa conservation;
- transmettre le sens du site à des publics variés, principalement du Québec et de l'Ontario, par une reconnaissance approfondie et bien documentée des différents éléments à valeur patrimoniale, au moyen de méthodes reconnues;
- présenter l'éventail des informations orales et écrites, des vestiges matériels, des traditions et des sens attribués au site en utilisant des sources d'information bien documentées, archivées et rendues accessibles au public;
- reposer sur les études déjà réalisées sur le site et sur leur approfondissement, tout en faisant état des hypothèses historiques alternatives, des traditions et des histoires associées au site;

- présenter des récits et souvenirs de ceux qui ont travaillé à Opémican ou qui ont fréquenté le site, soit directement par les personnes elles-mêmes, soit par d'autres moyens; à cette fin, il serait utile d'accorder une priorité à la cueillette de témoignages de personnes qui avancent en âge et qui sont encore en mesure de présenter ce qu'elles ont vécu;
- présenter et dater les phases qui se sont succédé et les influences subies au cours de l'évolution du site en s'appuyant notamment sur ce qui apparaît au chapitre 1;
- faire partie intégrante de la programmation et de la gestion du site;
- reposer sur une collaboration entre des professionnels du patrimoine et des acteurs locaux, qu'ils soient artisans, artistes, gestionnaires, élus ou autres.

Le futur parc d'Opémican se dotera d'un programme de communication sur le patrimoine naturel, comme le font la plupart des parcs, et une partie de cette communication pourrait se faire dans son principal centre de services. Dans le cas d'Opémican, la communication doit aussi porter sur le patrimoine historique dont le parc assurera la conservation. Cette communication se fera principalement sur les lieux mêmes du site historique. Elle pourrait comprendre les thématiques suivantes :

- Les valeurs du site et leur étendue : historique, architecturale, paysagère, archéologique, ethnologique et symbolique.
- Les fonctions du site d'Opémican dans l'histoire de l'occupation de l'Outaouais moyen et supérieur ontarien et québécois.
 - o la fréquentation du site par des Autochtones;
 - o la colonisation et les débuts de l'occupation non autochtone du territoire témiscamien;
 - les différentes étapes de l'occupation du site jusqu'à son abandon et sa réutilisation par le parc;
 - Opémican par rapport à l'exploitation forestière du bassin de l'Outaouais supérieur et au flottage du bois;
 - o Opémican par rapport à la navigation sur le lac Témiscamingue;
 - o la représentativité du site et ses spécificités par rapport à d'autres sites historiques de l'Outaouais moyen et supérieur et d'ailleurs;
- L'histoire d'Opémican, sa représentativité, ses spécificités :
 - o les phases de l'occupation du site et ce qu'il en subsiste aujourd'hui;
 - la vie à Opémican et les traces actuelles du passé (organisation sociale, mode de vie, traditions, métiers, personnages...);
 - o la variété des activités industrielles et artisanales qui y ont été menées;
 - o des vestiges qui témoignent du passé : interpréter les vestiges en s'assurant que tout nouvel élément s'en démarque bien.
- L'architecture à Opémican, sa représentativité et ses spécificités, notamment ce qui la rattache aux traditions architecturales de la vallée de l'Outaouais, à la construction navale, à l'architecture de villégiature et à l'architecture industrielle.
- Des traditions de savoir-faire, d'arts et de techniques :
 - o les méthodes de navigation sur le lac Témiscamingue;
 - o les techniques et technologies de construction de bateaux et de chaloupes;
 - o la confection et la réparation des estacades;
 - o les techniques de mise en cale sèche;
 - o les manifestions d'art populaire en menuiserie, en forge et en peinture.

5 ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

Objectif : Identifier et analyser les enjeux auxquels l'éventuel gestionnaire devra accorder une attention particulière en termes de conservation, de mise en valeur et d'utilisation du site.

Voici une liste partielle de préoccupations et d'enjeux touchant la mise en valeur du site historique d'Opémican, que le promoteur du site devra prendre en considération dans l'élaboration du plan directeur du futur parc et dans la réalisation des travaux.

- Les exigences de la réhabilitation. Le traitement principal proposé pour la conservation du site d'Opémican est sa réhabilitation, c'est-à-dire la réutilisation des bâtiments et du site historique à de nouvelles fins, celles du centre de services du futur parc national d'Opémican. Ce choix, s'il est confirmé, impose des limites évidentes, celui du respect des caractéristiques et des valeurs patrimoniales du site. La nouvelle fonction de chaque bâtiment et de chaque partie du site doit être compatible avec les principes et critères de la conservation patrimoniale.
- Tirer profit de l'existence du site historique d'Opémican. Si le respect des caractéristiques et des valeurs patrimoniales impose des contraintes à la réutilisation du site, en contrepartie, il présente une opportunité notable d'augmenter la valeur du projet du futur parc national. Par la réhabilitation des bâtiments et du site, le projet de parc sera en soi un meilleur projet de conservation. La perception des visiteurs pourra en être affectée positivement, alors qu'ils associeront la conservation d'un riche patrimoine historique à celle d'un riche patrimoine naturel. Bien communiqué, cet aspect deviendra un élément additionnel d'attraction de clientèles du Québec, mais aussi de l'Ontario et d'ailleurs. Cela pourrait contribuer à augmenter les retombées touristiques du projet.
- La compétence des entrepreneurs et artisans. Peu ou pas d'entrepreneurs locaux ont de l'expérience dans la réalisation de travaux sur un site patrimonial. Il faudra sans doute recourir à de l'expertise de l'extérieur de la région pour certains travaux, ce qui pourrait être l'occasion d'initier des travailleurs et des entrepreneurs locaux aux interventions sur des bâtiments et des sites patrimoniaux.
- Une intervention rapide sur des bâtiments menacés. Certains bâtiments dont la valeur patrimoniale est élevée se détériorent rapidement ou risquent une détérioration excessive sans une intervention rapide. Le bâtiment principal (l'auberge) nécessite une meilleure protection à court terme (la pluie entre dans le bâtiment). L'atelier de menuiserie et chalouperie nécessite aussi des travaux.
- Prévenir le vandalisme. Des mesures sont en place pour prévenir le vandalisme, mais les risques demeurent élevés considérant que le site n'est pas habité et qu'il est facile d'y accéder par le lac ou les chemins.
- Accorder de l'importance à l'Ontario et au public ontarien. Le site d'Opémican a un intérêt et une représentativité patrimoniale autant pour l'Ontario que pour le Québec, tant pour le Témiscamingue lui-même des deux côtés de la frontière, que pour tout le bassin de l'Outaouais, lui aussi des deux côtés de la frontière. Il fait partie de parcours de navigation qui ignoraient et ignorent toujours l'existence d'une frontière. Il est intéressant de noter que l'étude sur l'état des connaissances relatives au projet de parc national prend en considération les équipements récréatifs des deux côtés de la frontière, l'offre en

hébergement et les bassins de population, qui sont nettement plus importants du côté ontarien⁸⁷.

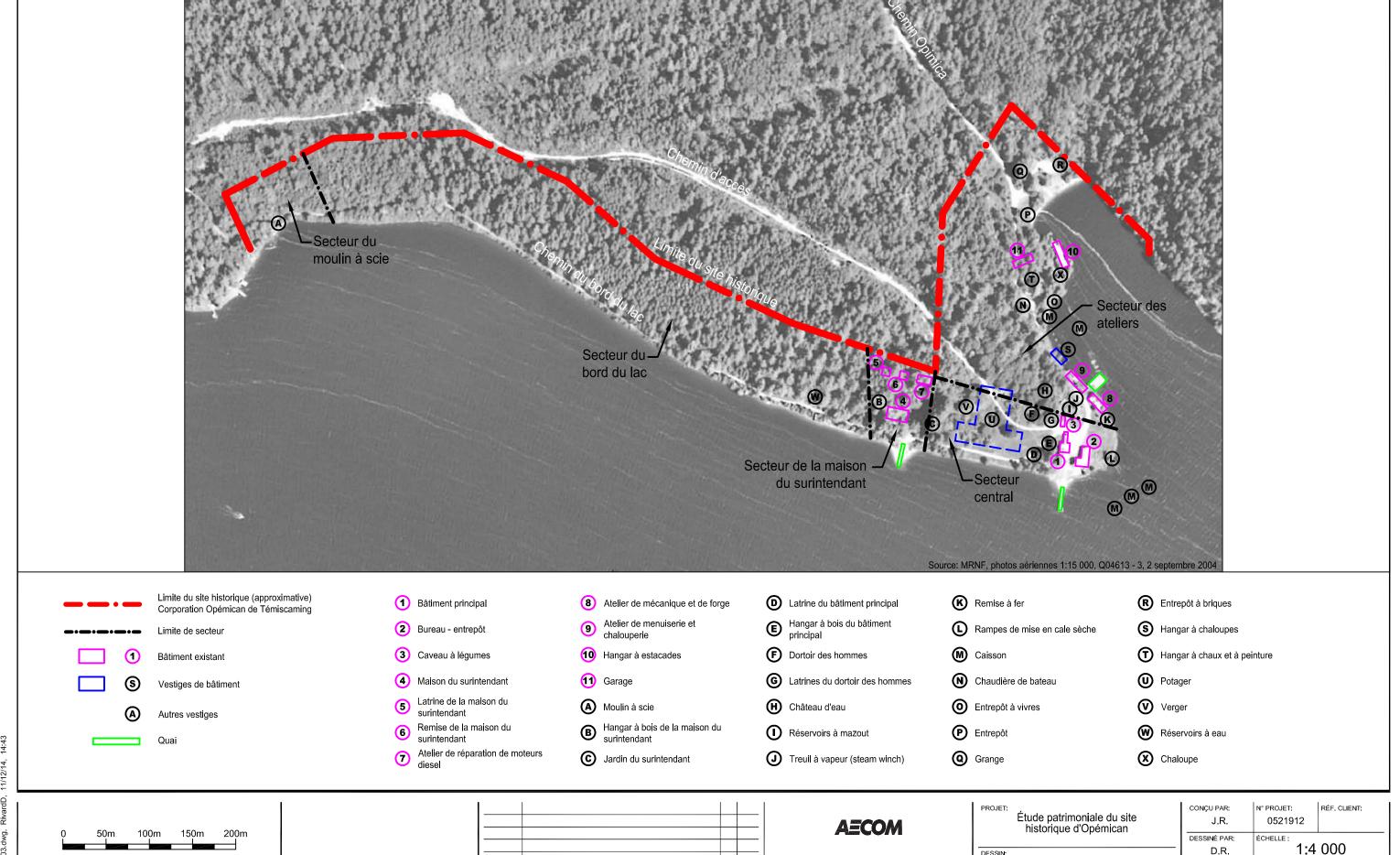
- La préoccupation de l'Ontario pourra prendre différentes formes. Les recherches et l'interprétation qui seront faites du site sur le site historique devraient fournir des exemples de représentativité des deux côtés de la frontière. Un effort devrait être fait pour associer un historien ou un autre professionnel qui connaît bien le Nord-Est ontarien et l'Outaouais afin d'assurer une meilleure couverture historique et de faire état d'éléments qui touchent davantage les sensibilités des Ontariens. La venue d'Ontariens pourrait être facilitée en s'assurant d'un nombre suffisant de places pour des embarcations motorisées aux quais du site et même en prévoyant un stationnement pour motoneiges sur la glace du lac, en dehors des limites du parc national. Le bilinguisme sera un élément important.
- La pression touristique. Le centre de services du futur parc national d'Opémican pourrait être passablement achalandé, considérant les qualités du milieu naturel du parc, la riche valeur patrimoniale du site historique et la renommée actuelle de ce site tant du côté ontarien que québécois. La nouvelle affluence pourrait avoir des répercussions négatives à certains endroits. Ce risque peut être atténué ou évité par une bonne planification de l'utilisation de chaque partie du site et en orientant bien la circulation des véhicules et piétons.

⁸⁷ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, p. 11 à 21.

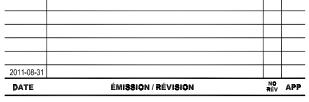
Bibliographie

- CHÉNIER, Augustin, 1937. Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie, 133 p.
- FONDATION RUES PRINCIPALES, 2004. Le site de la Pointe d'Opémican: Identification et proposition de travaux d'urgence à effectuer afin de protéger à court terme les bâtiments d'une dégradation plus avancée.
- GAUDET-BRAULT, J., 1981. Temi Kami « eaux profondes », Société d'histoire du Témiscamingue.
- Gourd, B.-B., 1985. Angliers et le remorqueur de bois T. E. Draper : l'exploitation forestière et le flottage du bois au Témiscamingue, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, coll. Travaux de recherche no 5.
- ICOMOS (Conseil international des monuments et sites), 2008. Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, http://www.international.icomos.org/chartes.htm, 8 p.
- JONES, W. M., 1900 [pour The Lumsden Steamboat Line, Lake Temiskamin], Sport and Pleasure in the Virgin Wilds of Canada on Lakes Temiskamong Temagaming Kippewa, Ottawa, Mortimer Co. Ltd.
- LEMIRE, N., 1987. Histoire de l'exploitation forestière du flottage du bois et du site d'Opémican, 2e partie, Le site d'Opémican raconté par ses travailleurs (1916-1987), travail présenté à la Société historique d'Opémican Inc., 82 p.
- LÉONIDOFF, G.-P., 1979. Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue, CÉLAT, Université Laval, 243 p.
- LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA, 2010. Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 2^e édition, 300 p.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), 2011. *Projet de parc national d'Opémican, État des connaissances*, Direction du patrimoine écologique et des parcs, 172 p.
- RIOPEL, M., 1986. *De la Baie-des-Pères à Ville-Marie, 1886-1986*, Ville-Marie, Comité du centenaire de Ville-Marie, 307 p.
- RIOPEL, M., 1987. Opémican, au cœur de l'histoire de la forêt et de la drave aux lacs Témiscamingue et Kipawa, 1860-1987, étude présentée au Comité de gestion d'Opémican.
- RIOPEL, M., 1990. Fabre, son histoire et ses gens 1890-1990, Fabre, Comité du centenaire de Fabre.
- RIOPEL, M., 1991. Sur les traces des Robes noires : l'implantation du catholicisme sur les rives du lac *Témiscamingue*, Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue.
- RIOPEL, M., 1995. « L'ouverture et le développement du Témiscamingue : 1885-1930 », *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 165-196.
- RIOPEL, M., 2002. Le Témiscamingue, son histoire et ses habitants, Fides, 366 p.
- SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE, 1888. Colonisation du lac Témiscamingue et du lac Kippewa, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, 48 p.
- TAYLOR, Bruce W., 1993. The Age of Steam on Lake Temiskaming, Cobalt, Highway Book Shop, 155 p.

Annexe A
Plans de localisation

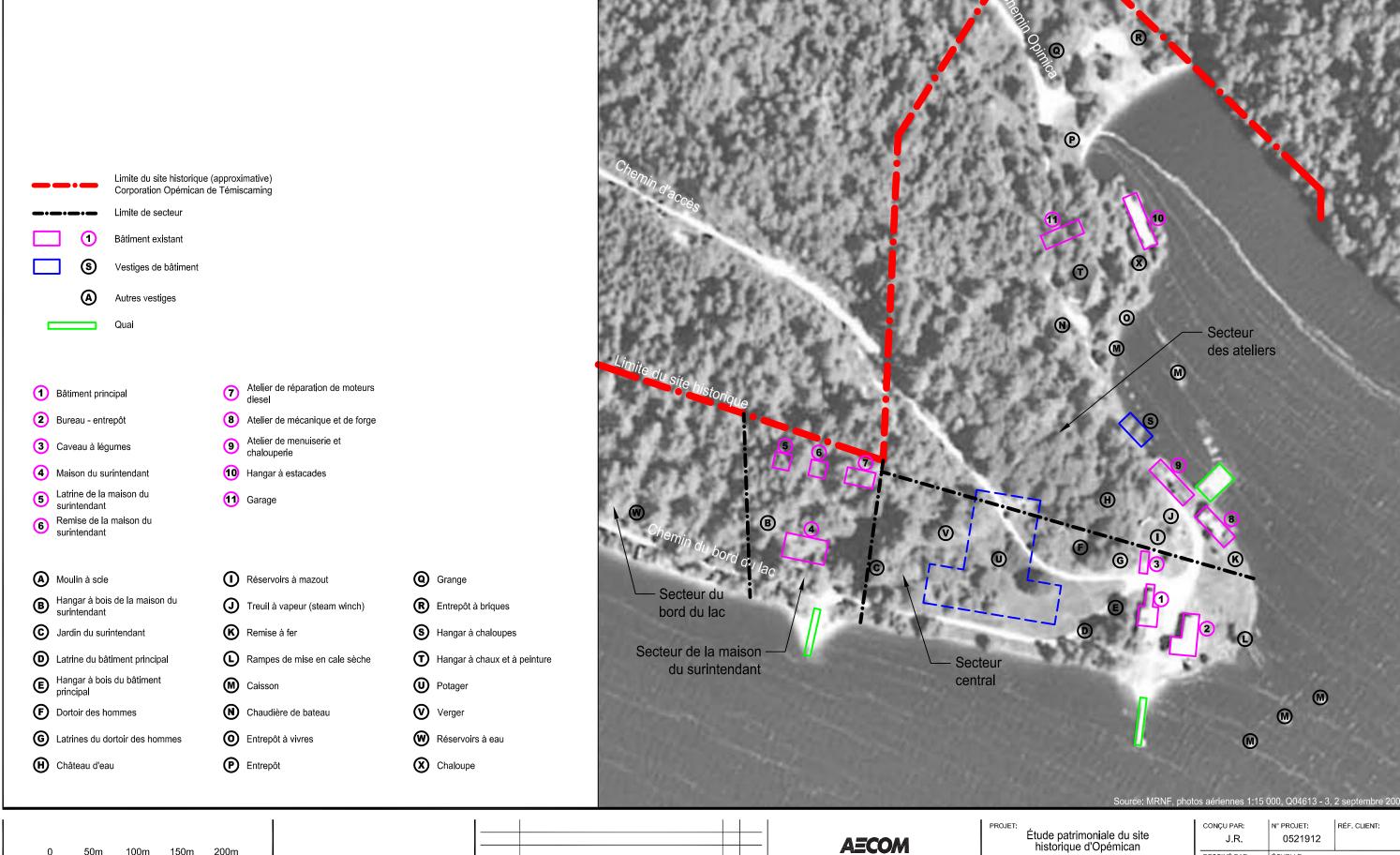


CETTE ÉCHELLE SERT UNIQUEMENT POUR L'OBTENTION



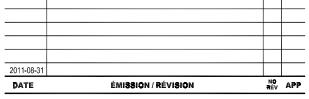
AECOM 436, AVENUE LARIVIÈRE, ROUYN-NORANDA (QUÉBEC) CANADA J9X 4J1 TÉL.: 819 797-0608 TÉLÉC.: 819 797-5263 www.aecom.com

ROJET:	Étude patrimoniale du site historique d'Opémican	CONÇU PAR: J.R.	n° projeт: 052191
		DESSINÉ PAR:	ÉCHELLE :
ESSIN:	Plan de localisation	D.R.	
	Plati de localisation	VÉRIF./APP. PAR:	N° DESSIN:
		J.R.	(



0 50m 100m 150m 200m

CETTE ÉCHELLE SERT UNIQUEMENT POUR L'OBTENTION DE DIMENSIONS APPROXIMATIVES



AECOM

AECOM

436, AVENUE LARIVIÈRE, ROUYN-NORANDA (QUÉBEC) CANADA J9X 4J1

TÉL.: 819 797-0608 TÉLÉC.: 819 797-5263 www.aecom.com

PROJET:	Étude patrimoniale du site historique d'Opémican		
DESSIN:	Plan partiel de localisation		

CONÇU PAR: N° PROJET: RÉF. CLIENT:

J.R. 0521912

RÉF. CLIENT:

DESSINÉ PAR: ÉCHELLE:

D.R. 1:2 000

VÉRIF./APP. PAR: N° DESSIN: RÉV.:

J.R. 00

521912-Site-03.dwg, RivardD, 11/12/14, 14.4

AECOM 436, avenue Larivière Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4J1 Canada



- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs